

Vol. 47—
ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 FEVRIER 1961 PRIX: 10c

Les parents de 10,000 enfants manitobains continueront à subir une politique de "discrimination" fiscale envers leurs écoles



L'école secondaire de La Broquerie, fruit d'une collaboration empressée

LA BROQUERIE — L'ouverture officielle et la bénédiction de l'école secondaire de La Broquerie attira plus de 400 personnes, dimanche dernier, en dépit du mauvais temps qui régnait dans la région. Tous les commissaires de la division Rivière-Seine: M. Paul Lord, président, de St-Norbert, M. le Dr Patrick Doyle, vice-président, de Ste-Anne-des-Chênes, MM. Joseph Tétrault, de La Broquerie, Camille Chaput, de Ste-Anne-des-Chênes, Joseph Grossman et Denis Dorge, de Lorette, Louis Le-Gal, de St-Adolphe, et Noël Hupé, de Woodridge, ainsi que M. Stanislas Bisson, nouveau secrétaire-trésorier de la Division, de La Broquerie, recevaient avec fierté les invités d'honneur: Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste et représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, MM. les abbés Ubald Lafond, curé de La Broquerie, Joseph Choiselat, curé de Woodridge, et Pierre Raymond, visiteur des écoles et représentant de M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, des Pères Rédemptoristes de Ste-Anne, l'hon. Sterling Lyon, procureur général et représentant du cabinet provincial, la Rév. Mère Provinciale des Soeurs Grises et les supérieures de Ste-Anne et St-Norbert, des inspecteurs d'écoles, de nombreux instituteurs religieux et laïcs de la division Rivière-Seine, etc.

La cérémonie de bénédiction, présidée par Mgr Lapointe, commença à 2 h. 30 p.m., puis M. l'abbé Lafond expliqua brièvement à la foule, en français et en anglais, le sens de la cérémonie liturgique. Immédiatement après tous prenaient place dans le magnifique gymnase-auditorium qui avait revêtu son plus bel air de fête grâce à sa parure de décorations multicolores et de gerbes de fleurs. M. Jean Gauthier, maitre de cérémonies, invita alors la chorale paroissiale à entonner l'O Canada. M. Marcien Ferland, professeur de la 9e année, est le directeur de ce choeur mixte de 40 voix qui joue un si grand rôle dans les cérémonies liturgiques et les diverses activités artistiques et sociales de la paroisse. La Rév. Sr Brisebois, institutrice de la 11e année, accompagnait au piano.

Brièveté à l'honneur

M. Jean Gauthier invita ensuite à tour de rôle les divers orateurs au programme, qui tous furent remarquables par la brièveté de leurs discours. On peut citer pour chacun ce que le maître de cérémonies disait de M. l'abbé Raymond: "Félicitations pour vos paroles brèves et pleines de sagesse". Notons qu'un parfait bilinguisme marqua cette réunion; même l'hon. S. Lyon sut dire quelques mots en français.

(Suite à la sixième page)

Le congrès de North Battleford demande un poste de télévision

NORTH BATTLEFORD — Plus de 400 délégués et visiteurs se rendirent à North Battleford, le dimanche 5 février, prendre part au congrès régional de l'ACFC.

Ils vinrent des 23 districts suivants: Delmas, Jackfish, Vawn, Prince, St. Walburg, Paradise Hill, Butte St-Pierre, Makwa, Meadow Lake, Prince-Albert, Prud'homme, Saskatoon, Gravelbourg, Biggar, St-Denis, Carrot River, Edam, Tarnopol, Kinistino, Marsden, Meota, Cavalier, Midnight Lake, Battleford et North Battleford.

Le congrès débuta par une messe solennelle, diacre et sous-diacre, à laquelle Son Exc. Mgr Laurent Morin assistait au trône. Son Excellence donna le sermon de circonstance.

Après un petit déjeuner, le congrès s'ouvrait par le chant "O Canada" et une chanson "Le blé qui lève", par les élèves de langue française des écoles séparées de North Battleford.

Le congrès était présidé par M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, vice-président de l'ACFC.

M. Hector Roberge, directeur du Comité de publicité, présenta M. R. Dean, maire de la ville, qui terminait son discours par quelques mots en français. Ceci fut très apprécié par l'auditoire.

M. Eiling Kramer fut ensuite présenté. Etant membre de l'Assemblée législative, il parla au nom de la province. M. Arthur Thibault, député provincial de Kinistino, le seul membre de langue française à l'Assemblée législative, a dit quelques mots.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., a donné une conférence sur le sujet "Foyer-Ecole". C'est à vous, dit-il, les parents de décider quelle sera la forme d'éducation requise pour nos enfants. Si nous voulons que le français existe à l'école, il faut qu'il existe au foyer. Il faut insister sur l'importance de l'instruction. Les maitres sont les représentants de l'autorité des parents.

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles pour le sud, expliquait l'importance du patriotisme et de la fierté nationale. "Le patriotisme est une vertu morale et naturelle qui nous fait aimer notre patrie".

M. R. Pinsonneault invitait les commissaires d'écoles à se rendre au congrès le 6 mars, à Regina. Il donna l'histoire de la

(Suite à la dixième page)

Dédicace de l'annexe de l'école Ste-Marie sous la consigne: pour Dieu dans la joie

L'annexe de l'école paroissiale Ste-Marie de St-Vital a été dédiée et ouverte officiellement dimanche après-midi dernier, à la grande joie des 145 familles qui composent la paroisse et qui ont endossé un fardeau de $37,000 pour réaliser ce rêve. En effet, l'école existante ne suffisait plus aux besoins de cette paroisse nationale qui grandit à vue d'oeil. Il fallait à tout prix ajouter à la dette presque éteinte pour construire quatre nouvelles salles de classe. L'école ne bénéficie pas de subventions publiques.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a tenu à présider lui-même la bénédiction de l'aile et l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction, avait accepté gracieusement de couper le ruban à l'entrée. M. l'abbé R. Bélanger, curé, a profité de l'occasion pour mettre en évidence le nouvel écusson de l'école qui porte la devise: Pour Dieu dans la joie. L'édifice comprend une église qui, moyennant des portes glissantes, se transforme en partie en auditorium. A gauche, au centre, le corridor de l'ancienne école mène à cinq salles de classe. C'est au bout de ce corridor qu'on a ajouté l'annexe de deux étages, qui fait, en un sens, contrepoids à l'église. Les deux nouvelles salles au premier plancher sont décorées et meublées d'une façon très moderne. Un escalier conduit en haut où les murs en blocs de ciment et les planchers en béton attendent la finition.

Bénédiction

Les cérémonies débutèrent à l'église, devant une foule de 300 personnes qui suivirent la procession dans le corridor jusqu'à une belle statue de la Vierge placée entre les deux sections de l'école. Cette statue avait été achetée par les élèves moyennant leurs épargnes. L'hon McLean, accompagné de M. Fred Groves, M.A.L., et de M. A. Frey, suivit les bénédictions avec intérêt, tandis que la foule répondait moyennant des brochures bilingues. Parmi les personnalités présentes, on remarquait l'hon. juge Alfred Monnin, M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, et son épouse, plusieurs membres du clergé et de la communauté des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Après l'aspersion et l'encensement, du corridor, des salles de classe, d'un crucifix et de la statue, tous se rendirent plus loin à la porte principale où M. McLean coupa le ruban symbolique.

Les dignitaires étaient accompagnés de trois Chevaliers de Colomb du quatrième degré en uniforme de gala: MM. Georges Forest, Samuel Duguay et A. Dondo.

Un vibrant "O Canada" ouvrait le programme dans la nef de l'église, redevenue auditorium par la fermeture des portes glissantes. La chorale des enfants rendait avec souplesse l'hymne "Gloire à Dieu" de Beethoven, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Nazaire, qui accompagnait à l'orgue. On chanta les versets en français et ensuite en anglais.

(Suite à la sixième page)

Les jeunes Ghanéens dans les universités communistes

CAPE COAST — Mgr Kowdo Amissah, archevêque autochtone de Cape Coast (Ghana), a manifesté son appui complet aux parents qui s'opposent au plan gouvernemental relatif à l'envoi de jeunes gens dans les universités des pays communistes. L'archevêque affirme que l'opposition des parents à pareil projet est fondée sur la saine raison et qu'elle s'appuie sur une foi solide.

L'attitude des parents avait été critiquée par un représentant du gouvernement qui avait assisté à la réunion annuelles des instituteurs catholiques. Le ministre Kofi Baako avait insisté auprès des parents pour qu'ils comprennent les avantages et l'utilité d'un séjour pour leurs enfants dans les universités, celles du bloc communiste comprises.

M. Baako se disait lui-même un "catholique fervent", mais il estimait l'heure venue pour les catholiques de changer d'attitude à l'égard des pays communistes.

Mise en garde de Mgr Noa contre le Réarmement moral

WASHINGTON — Ces derniers temps le Réarmement moral a fait paraître dans de nombreux journaux, à titre de publicité, une pleine page de texte appelant les chrétiens à joindre ses rangs. Ce texte a ensuite paru de la même façon dans divers grands journaux européens, notamment en France.

A la suite de cette publication, l'évêque de Marquette (Michigan), Son Exc. Mgr Noa, sur le territoire duquel se trouve le grand quartier général du mouvement, à Mackinac Island, a publié une lettre pastorale datée du 20 janvier. Il rappelle les instructions qu'il avait données à ses fidèles en 1958, les avertissant que "Jusqu'à ce que notre sainte Mère l'Eglise ait déclaré que le mouvement ne présente pas de danger pour la foi des catholiques", les fidèles de son diocèse ne peuvent assister aux réunions du Réarmement moral ni participer à ses activités.

Son Exc. Mgr Nold, évêque de Galveston-Houston (Texas), a lui aussi publié une lettre pastorale semblable.



Mme Lucienne Delforge sera l'artiste en vedette à la soirée conjointe de l'Alliance Française et des Jeunesses Musicales, le mercredi 22 février, à l'Institut Collégial St-Joseph. La renommée pianiste et musicologue jouera des morceaux de concert et en fera elle-même le commentaire.

(Editorial)

Le discours du trône à l'ouverture de la Législature manitobaine, le 14 février, passa sous silence la question de l'aide provinciale aux écoles privées et paroissiales. Silence qui suscita, et avec raison, plus d'intérêt que ce qu'on a dit dans ce discours.

Vif désappointement chez ceux qui avaient osé espéré! Jubilation à peine voilée et arrogance redoublée dans les colonnes du journal qui s'efforce toujours, et occasionnellement avec succès, de transférer le siège du pouvoir public au Manitoba, de la rue Broadway à la rue Carlton! On cherchera longtemps en effet dans les pages d'un journal canadien respectable, une nouvelle qui s'achève en ces termes: "Si les catholiques remuent trop, ils seront écrasés".

Et pourtant, l'organe de M. Sifton appuie le parti libéral national qui n'est pas au pouvoir, se bat contre le parti C.C.F. au Manitoba depuis vingt ans, sans l'empêcher d'élire dix députés à l'Assemblée, et essaie en vain d'imposer à la population de Winnipeg le site Broadway pour un nouvel hôtel de ville. Reste à savoir si les politiciens qui cèdent aux instances de ce journal en recueillent du profit!

Le silence du discours du trône ouvre la porte à plusieurs suppositions. Le parti au pouvoir est-il encore indécis? S'agit-il d'un manque de convictions chez la majorité de ses membres ou d'un défaut de courage? Croit-on du côté plus éclairé (si tel côté existe) que le temps n'est pas venu d'insister? (L'an dernier, on a dit: "Policy will be announced in due course".) Espère-t-on, du côté adversaire, provoquer par le silence une explosion qui justifierait un appel prématuré au peuple?

Personne ne peut répondre avec certitude à ces questions, car, de nos jours, il y a peu d'hommes de principes dans la vie politique; les décisions varient selon les circonstances, réelles ou imaginaires, et les explications d'un côté ou de l'autre sont incontrôlables.

En attendant des informations plus sûres, il serait peut-être utile au cours de la session de rappeler que les instituts, les ponts, les barrages, les chemins, les projets scolaires, etc., qui coûtent un million de dollars au gouvernement, ne sont pas à la gloire de ce dernier, car chacun aurait une valeur équivalente à l'argent que la province épargne chaque année en pratiquant envers des groupes minoritaires de parents une politique de "discrimination" et de partialité dans la distribution des octrois pour fins scolaires. C'est le prix minimum, à l'heure actuelle, dans l'état démocratique du Manitoba, de l'exercice des droits des parents dans l'éducation de leurs enfants, en conformité avec leur conscience.

Devant cette déception il importe cependant de ne pas confondre la fin d'un chapitre avec la fin d'un livre.

Il y a presque quatre ans que l'épiscopat manitobain a posé un dilemme aux membres de la Commission Royale, à savoir: ou bien il faut modifier les écoles publiques au point de satisfaire les légitimes exigences de parents ayant une conception religieuse de la vie, ou bien il faut aider de deniers publics les écoles établies par ces parents dans le double but de satisfaire aux exigences de l'état et de suppléer aux lacunes du programme des écoles publiques.

La Commission Royale, deux ans plus tard, après avoir constaté que 10,000 enfants manitobains poursuivaient leurs études en dehors des écoles publiques, énonçait comme principe que dans un système scolaire démocratique, où l'état exige un certain degré d'instruction chez ses citoyens et en porte une partie généreuse du coût, il faut reconnaître l'existence et l'utilité des écoles minoritaires, et tout en sauvegardant les intérêts de la majorité des citoyens, donner aux écoles minoritaires une part raisonnable des subventions destinées à l'instruction de toute la jeunesse de la province.

Cette opinion unanime, entourée de prévenances envers l'école publique, dépourvue de toute générosité excessive envers les écoles minoritaires et fortement appuyée par une conception sincère de la démocratie au Canada, rencontrait chez le journal de M. Sifton la même mentalité qui avait présidé à la création des soi-disant écoles publiques du Manitoba en 1890, à savoir qu'il faut bannir l'influence de la foi comme centre et fondement de l'éducation et y substituer l'idée d'une citoyenneté terrestre, unilingue et uniforme. Propagée de façon à susciter l'appui des groupements chrétiens plus ou moins imbibés de naturalisme, cette ligne de conduite a vite fait de noyer l'idéal démocratique dans un brouillard d'anti-catholicisme. C'est ainsi que la Commission a réussi au moins à démasquer la bigoterie et à initier une prise de conscience démocratique et chrétienne qui se poursuit aujourd'hui lentement.

A l'heure actuelle, le journal de M. Sifton a réussi, semble-t-il, à fausser la question dans l'esprit de plusieurs, car il y a encore des hommes publics qui n'ont pas lu le Chapitre XI. Fort de ce succès, le journal sinquiète cependant du fait que la vérité n'est pas morte et il demande que chaque parti se prononce comme parti au cours de la présente session en faveur de l'exclusivité fiscale des écoles publiques. Il se peut aussi que cette anxiété soit attribuable en partie à l'inquiétude de certaines personnes très en vue qui semblent subventionner discrètement l'opposition au Chapitre XI et qui craignent que le prolongement du débat ne risque de mettre en danger leur anonymat.

Eventuellement chaque parti prendra position officiellement et surtout le parti au pouvoir qui seul peut présenter des bills par rapport aux dépenses publiques, mais il faut d'abord élaborer une définition de la question moins simpliste que celle du "Free Press". Il ne s'agit pas en effet d'une aide quelconque aux écoles privées et paroissiales, mais d'une aide qui (1) sauvegardera la priorité des écoles publiques, non pas l'exclusivité; (2) tiendra compte des objections sincères qui ont été soulevés contre le plan du Chapitre XI; (3) apportera aux groupes minoritaires de parents la possibilité d'exercer pratiquement leur liberté de choix par rapport à l'éducation de leurs enfants; (4) laissera la porte ouverte aux modifications dictées par les circonstances nouvelles; (5) rétablira un sentiment de confiance réciproque parmi les citoyens de la province.

Quant aux citoyens catholiques, ils continueront de prier; de serrer leurs rangs; de se former des chefs compétents, prudents et bien renseignés; de faire appel au bon sens et à la conscience de leurs concitoyens; de miner par tous les moyens légitimes l'influence néfaste, dans la province, du journal qui semble irrémédiablement aveugle sur cette question; de surveiller attentivement les hommes publics; et d'exercer, en autant que leur permettent leurs ressources limitées, le droit d'instruire leurs enfants en conformité avec leurs croyances et enfin de promouvoir la justice dans ce domaine de la vie canadienne.

L'argent n'est pas tout. La victoire, non plus. La lutte pour une cause divine apporte sa propre mesure de satisfaction et de gloire intarissable. Ce qui a été accompli jusqu'à maintenant, surtout par les laïques, est, de ce point de vue, simplement magnifique. Et afin qu'il n'y ait pas de doute sur ce point, voici une citation de l'encyclique de Pie XI au sujet de la lutte scolaire:

"Mais là où cette liberté élémentaire est empêchée ou contrecarrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fut-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement."

En luttant ainsi pour que Dieu occupe la place qui Lui revient dans l'enseignement, les catholiques feront en même temps l'oeuvre la plus efficace qu'il y ait, pour assurer à la démocratie, au Canada, les racines les plus profondes et les plus vivaces.



Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada depuis le mois de mai 1959, sera de passage à St-Boniface et Winnipeg, le dimanche 19 février. Son Excellence présidera la bénédiction du nouveau petit séminaire à St-Boniface, le dimanche matin, et chantera ensuite une messe pontificale à la basilique, à 10 h. 30. Après le diner à l'archevêché, le délégué se rendra à Winnipeg prendre part au sacre de Son Exc. Mgr M. Malanchuk, qui a été nommé évêque des Ukrainiens de France. La cérémonie aura lieu dans l'après-midi dans la cathédrale Saints Vladimir et Olga, rue Flora. Il ne s'agit pas d'une visite officielle aux diocèses de rite latin.

Lettre de Paris

De Gaulle manie les communistes comme des "explosifs" utiles

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Chaque fois que l'on parle au général de Gaulle du "péril communiste" en France, il se contente de sourire en haussant les épaules. Il se souvient de ce que lui avait dit Staline en décembre 1944 à propos de M. Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, déserteur de l'armée française, à qui lui, de Gaulle, venait d'accorder l'autorisation de rentrer en France. "Si j'étais à votre place, avait plaidé Staline, je ne metrai pas cet homme en prison". Et il ajouta, avec son sourire rusé: "Du moins pas tout de suite".

A l'époque, de Gaulle ne mit Thorez au cachot. Mieux, il en fit un ministre. "Je le colle dans les brancards de la charette, comme tout le monde, et il faudra bien qu'il tire", confia-t-il à ceux qui s'étonnaient de cette singulière promotion. Et Thorez tira la charette; et, sur l'invitation de leurs chefs, les communistes français, dont le nombre et la puissance étaient à l'époque redoutables, "retroussèrent leurs manches" et vaillèrent vigoureusement au relèvement de la France, sous l'oeil satisfait et un tantinent narquois, du général de Gaulle.

A la vérité, celui-ci sait manier les communistes comme d'autres savent manipuler les explosifs. Il n'a pas peur d'eux, car il possède le moyen de "démystifier" les foules subjuguées par la propagande communiste. Il l'a prouvé lors du référendum constitutionnel du 28 septembre 1958 en enlevant 1,500,000 électeurs à M. Thorez, et il a renouvelé cette prouesse le 8 janvier dernier en ramenant dans le camp des "oui" une très large fraction de l'électorat communiste.

Les méthodes vs un homme

Un tel phénomène ne laisse pas de troubler et d'inquiéter les chefs communistes en France. Leurs habituelles méthodes d'analyse politique et sociale sont prises en défaut par un homme qui, sans concessions, sans surenchère démagogique, ruine par sa seule présence des années d'efforts

(Suite à la troisième page)

L'assurance-chômage définitivement refusée à certains travailleurs

OTTAWA — Un jugement d'un tribunal d'arbitrage vient de confirmer l'interprétation que la Commission d'assurance-chômage donne à la loi, en ce qui concerne le contrat de travail.

"Les employés occasionnels embauchés par des particuliers pour des travaux de construction, de réparation et d'amélioration de leurs maisons ne sont pas assurables aux termes de la loi sur l'assurance-chômage."

Ainsi le veut l'interprétation que la Commission donne des articles relatifs à l'assurabilité, et ainsi le veut la définition juridique que vient de donner l'arbitre d'une cause portée en appel, le juge J. D. Kearney.

La cause sur laquelle le juge Kearney a été appelé à se prononcer concernait un menuisier qu'un pêcheur avait embauché en vue de l'exécution de travaux chez lui, pendant qu'il allait faire la pêche.

La Commission avait décidé que le pêcheur n'avait pas le droit d'apposer des timbres dans le livret d'assurance-chômage du menuisier, pour le temps où ce dernier travaillait pour lui.

Lors de l'audition de l'appel que le pêcheur a interjeté, ce dernier a décrété que le menuisier, qui n'était pas ordinairement à l'emploi du pêcheur, devait exécuter des travaux qui, évidemment, étaient étrangers à l'activité de ce dernier.

En outre, d'ajouter l'arbitre, les travaux que le menuisier-employé devait exécuter n'étaient pas de nature continue, et le pêcheur-employeur était libre de choisir la façon et le moment de les faire exécuter. Donc, il s'agissait d'une activité occasionnelle.

Puisque l'emploi du menuisier n'avait rien à voir au commerce de l'employeur, et était nettement occasionnel, le juge Kearney a donc statué que l'emploi n'était pas assurable et il a rejeté l'appel.

Contre ce jugement, il ne reste qu'un recours, faire modifier la loi. C'est ce que tenteront certains députés. Déjà engagé en cette voie, le député de Beauce, M. Jean-Paul Racine, compte poursuivre la lutte.

Il est déjà assuré de l'appui de M. Hervé Michaud, de Kent (N.-B.), et de plusieurs autres députés libéraux.



Son Hon. le juge Alexandre Bernier, juge à la Cour de comté de St-Boniface, est décédé à l'âge de 74 ans. (Voir rapport en quatrième page.)



par Gamin d'Or

La troisième session de la vingt-sixième Assemblée législative du Manitoba a été ouverte mardi après-midi par la lecture du discours du trône. L'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, y a apporté un enthousiasme et une vigueur remarquables. Cette cérémonie date du temps où le représentant du Roi devait paraitre devant les représentants du peuple pour demander les argents nécessaires à la mise en oeuvre des projets de Sa Majesté. En réalité, de nos jours, le parti au pouvoir utilise cette cérémonie pour se vanter un peu et pour laisser à l'opposition une chance de prévoir les sujets du débat. Introduire plus tard des bills de grande importance dont le discours du trône ne fit pas mention est une infraction à cette tradition parlementaire. L'hon. John Diefenbaker l'a fait une fois et s'est attiré les foudres de la Chambre.

Le programme législatif, qui a été révélé mardi, devait être appuyé par le proposeur et le secondeur, le lendemain, et enfin critiqué par l'opposition les jours suivants.

En somme ce n'est pas un programme encourageant. Le gouvernement admet qu'au Manitoba il y a "un sérieux problème de chômage" et une "baisse dans les revenus des fermiers qui rend encore pire une situation déjà difficile".

D'autre part, il y a des obligations à rencontrer pour la construction d'écoles et probablement plus tard pour la construction d'hôpitaux, l'achèvement du "Greater Winnipeg Floodway", l'augmentation des salaires et des bénéfices des employés civils. La récente hausse des primes du plan d'assurance-hospitalisation semble indiquer que ce service coûte et coûtera de plus en plus cher aux contribuables.

Dans le but de promouvoir plus d'efficacité il y aura consolidation du Hydro et de la "Power Commission", tandis que le département de Santé et de Bien-être sera divisé. Les autres points du programme à part la construction d'un Institut technologique à Winnipeg consistent à fonder ou à maintenir des Commissions de recherches et des Bureaux de développement, dont le but général est de stabiliser et de diversifier l'industrie et l'agriculture manitobaines. L'on prévoit des travaux destinés à améliorer les sites récréatifs de la province, dans le but d'attirer les touristes et leurs dollars.

Au sujet de l'aide aux écoles privées et paroissiales, le discours se lisait ainsi:

" "
" "
" "
" "
" "

Enfin, le lieutenant-gouverneur a prié, comme d'habitude la Divine Providence de guider les délibérations et les décisions des législateurs.

Ainsi soit-il.

Au poste CBWFT

SAMEDI 18 FEVRIER

2.00—Domino
3.00—Pon Pon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.15—Long métrage
"Folle imposture"
10.45—Le siffleur
11.15—Long métrage
"Les femmes sont marrantes"

DIMANCHE 19 FEVRIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Emission spéciale
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Emission spéciale
10.30—Une étoile m'a dit
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 20 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Les collégiens troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage
"Faux coupables"

MARDI 21 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 22 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage
"La grande Maguet"

JEUDI 23 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Heure du concert
11.00—Long métrage
"L'amour sous les toits"

VENDREDI 24 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International
"L'implacable ennemie"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma
"San Antonio"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Petites notes

L'émission "Où chante l'alouette" du 18 février, consacrée au Tyrol, durera exceptionnellement une demi-heure, soit de 8 h. 45 à 9 h. 15. Conséquemment, les émissions qui suivent seront toutes retardées de 15 minutes. On verra un premier Long métrage: "Folle imposture" à 9 h. 15; "Le Siffleur" à 10 h. 45; et un deuxième Long métrage: "Les femmes sont marrantes" à 11 h. 15.

Dorénavant, l'émission "Les collégiens troubadours" alternera avec "Les affaires de l'Etat" le lundi soir à 7 h. 45. Voici l'horaire des émissions (et des partis) "Les affaires de l'Etat" pour les deux prochains mois: 27 février, Libéraux; 13 mars, Progressistes - Conservateurs; 27 mars, Parti Social-Démocrates; 17 avril, Libéraux; 1er mai, Progressistes-Conservateurs; 15 mai, Libéraux; 29 mai, Progressistes-Conservateurs.

A l'affiche à compter du jeudi 2 mars prochain: Le Petit Théâtre et Les Couche-tard, remplaceront le Long Métrage du jeudi soir après les Grands Spectacles. Nous vous donnerons d'autres détails sur ces deux émissions au cours de nos prochaines chroniques.

Course en canots

Nos joyeuses traditions ne se perdent pas toutes. Témoin, ce Carnaval de Québec avec sa mascarade des patineurs, sa fête de nuit des skieurs, ses bals costumés et surtout sa fameuse course de canots à travers les glaces du St-Laurent. Cette épreuve, disputée sur une distance d'un mille, entre Québec et Lévis, est unique. Luttant contre le vent et la vague, soulevant leurs canots très lourds sur des monceaux de glace mouvante, les équipes se disputent l'une des épreuves les plus difficiles et les plus spectaculaires de tous les événements sportifs du Carnaval. Disputée le dimanche 12 février dernier dans l'après-midi, cette course de canots pourra être vue par les téléspectateurs de CBWFT à une semaine de retard, dimanche prochain 19 février à 5 h. 30, grâce au reportage spécial réalisé par Jean-Maurice Laporte.

Sur place, Roland Lelièvre, Pierre Nadeau, Richard Garneau et Jean Pelletier décriront toutes les péripéties de cette course à la fois dangereuse et excitante.

La Bonne Nouvelle en Chine

Chaque dimanche après-midi à 5 heures, l'émission La Bonne Nouvelle apporte aux téléspectateurs canadiens des échos de l'activité apostolique et de la vie des missionnaires de chez nous dans certains pays d'Asie et d'Afrique.

Au cours de l'émission du 19 février prochain, on pourra rencontrer le Révérend Père Marc Hardy, S.J., qui exerce présentement son apostolat à Hong-Kong.

Il exposera les particularités du travail du missionnaire en Chine et parlera des caractéristiques de l'âme chinoise, entre autres, son culte de la famille et des ancêtres.

La Bonne Nouvelle est animée par le Révérend Père Louis-Marie Régis et Jean Pellerin. C'est une réalisation de Claude Désorcy et une production de Radio-Canada.

Une demi-heure avec Yoland Guérard

Le mercredi 22 février prochain, à 8 h. 30 du soir, l'émission G.M. vous invite offrira aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada un programme aussi varié que divertissant.

Brigitte quittera les Filles d'Eve

Au début, elles étaient cinq à partager l'appartement vaste et moderne de la Côte-des-Neiges . . . A la suite du terrible accident qui coûta la vie à la soeur de Gilberte, elles ne sont demeurées que quatre. Puis, un jour, de la campagne, arrivait Martine, venue visiter sa cousine Isabelle. L'attrait de la grande ville . . . elle s'y plut tellement qu'elle y resta et devint ainsi la cinquième des Filles d'Eve.

Mais voici que Brigitte quittera ses compagnes. Elle reprendra sa vie commune avec Roger, ayant, en effet, trouvé un logis qu'ils iront bientôt habiter.

Ces cinq Filles d'Eve ont pour "parrain", Louis Morisset qui les a imaginées toutes différentes, avec leurs aspirations, leurs joies et leurs problèmes. On peut les retrouver chaque jeudi soir à 8 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Réalisation de Denys Gagnon.

L'opéra de Pékin

A l'occasion de son passage à Montréal en septembre dernier, le Théâtre classique de la République populaire de Chine a enregistré un spectacle destiné aux téléspectateurs de Radio-Canada.

C'est cette soirée chorégraphique de l'Opéra de Pékin qui nous sera présentée par le réalisateur Jean-Yves Landry, jeudi soir prochain à 9 h. 30 dans le cadre des Grands Spectacles hebdomadaires de Radio-Canada.

C'est une véritable synthèse de l'opéra classique de Pékin et des danses et chants populaires de Chine que nous offrira ce spectacle: spectacle qui aura pour nous plus qu'une valeur d'exotisme car il nous fera pénétrer, non seulement dans un monde différent du nôtre, mais aussi dans une civilisation millénaire qui a ses usages policés, ses traditions et sa psychologie de l'art et du divertissement propres.

L'Opéra de Pékin, toute la grandeur et la majesté du théâtre classique de Chine, jeudi soir prochain à 9 h. 30, au Canal 6.

Cours modernes

L'agent fait stopper une auto qui décrit des zigzags inquiétants. Il s'informe auprès du conducteur du motif de ces fantaisies.

— Voilà, Monsieur l'agent, j'apprends à conduire.

— Comment? Vous apprenez à conduire sans instructeur?

— Oui, c'est un cours par correspondance!

M. Clarence Tillenius, artiste de la faune bien connu et dessinateur du trophée Labatt, rencontra M. Joe LeClerc, premier gagnant du trophée, emblème du championnat mondial de la course de chiens, lors d'une récente réception tenue à Winnipeg. Cette réception fut l'une des activités préparatoires au festival des trappeurs du nord du Manitoba, qui aura lieu à Le Pas les 22, 23 et 24 février.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe dominicale
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie, Pères Blancs d'Afrique
11.05—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Concert miniature
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro; Juifs
1.30—Nos nations au micro; Italiens
2.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
2.30—Nos nations au micro; Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro; Polonais
3.30—Nos nations au micro; Polonais
3.45—Nos nations au micro; Polonais
4.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro; Allemands
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Retour à nos belles chansons
7.00—Match intercités
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nouveautés dramatiques
8.30—Oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Radio-Journal
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Radio-Journal
7.30—Intermède
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveil matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveil matin
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes, Marché aux bestiaux
1.15—Chansons vedettes 1050
1.25—Nouvelles
1.30—Réveil rural
1.45—Balade musicale
2.00—Fémina, ou Balade musicale, ou Retour à nos belles chansons
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Miss Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Club des jeunes
5.00—Nouvelles, commentaires, sports
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
5.30—Succès du jour
6.15—Sélections spéciales
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Vers un meilleur français
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sérénade
9.00—Radio-Journal
9.30—Découvrons les Amériques
10.00—Jeunesses Musicales
11.00—Musique de chambre
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MARDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sous les ponts de Paris
9.00—Radio-Journal
9.30—Concours international de la chanson
10.00—Concert symphonique
11.00—Artistes de renom
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MERCREDI

7.30—La petite veillée à la chandelle
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Programme allemand
10.30—Tour de valse
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

JEUDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Opérette
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

VENDREDI

7.30—Cabaret latin
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Chantons en choeur
9.00—Radio-Journal
8.30—Musique de ballet
10.00—Concours international de la chanson
10.30—Orchestre Radio-Canada
11.30—Panorama
12.00—Nouvelles et fermeture

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Réveil matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.10—Réveil matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveil matin
8.50—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons pour enfants
9.55—Nouvelles, intermède
10.05—Rendez-vous chez Eaton
10.10—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles
1.30—Société d'Etablissement rural
1.40—Chant lyrique
2.00—Caroussel de la chansonnette
3.00—Ranch 1050
4.30—A votre santé
4.40—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—L'abbé Pierre nous parle
7.30—Mélodies d'antan
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Voyage musical
9.00—Chronique canadienne
9.30—Balade du temps précieux
10.00—Revue de la semaine
10.30—Concert léger
11.00—Ce soir on danse
12.00—Nouvelles et fermeture

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Ours Polaire

Et bien oui, le camp de l'Ours Polaire est terminé! Cette première expérience a été un succès assez éclatant. Le chef du camp, le S. M. Gabriel Dufault, se dit très satisfait du camp d'hiver.

C'est samedi dernier que les onze campeurs et les cinq chefs quittaient la ville pour se rendre à Rita, sur le terrain de M. Toupin. Ils transportèrent leur matériel du chemin jusqu'au site du camp sur leur dos et sur le gros traîneau de notre dévoué propriétaire.

Arrivé au camp, on procéda à la montée des couleurs et du fanion de camp; le camp était ouvert. Puis au travail. On s'occupa d'abord de la grande tente, puis des abris et surtout de la réserve de bois. Après une petite session on mangea un bon dîner, puis une courte sieste. Après cela on termina les installations, suivies d'un petit festival d'hiver avec des courses en traîneau, etc. Avant le souper, on se prépara pour le feu de camp du soir.

Tôt après le repas, les visiteurs arrivèrent. L'assistant René Bazinet s'occupait de la soirée qui se révéla très joyeuse et appréciée de tous. Au cours des saynètes et des chants, le chef de camp remit un foulard de camp au C. D. H. Dubé et le déclara Chef Honoraire de l'Ours Polaire. On remarquait au feu de camp le chef de secteur, A. Allaire, un chef de troupe, trois assistants et notre cher M. Toupin. Le Q. M. Denis Chénier nous prépara un chocolat au lait excellent pour se réchauffer.

De grand matin, après une nuit confortable et chaude, on prit un déjeuner liquide. Il faut remarquer ici que l'assistant Roger Dupas a couché à la belle étoile. Les deux patrouilles, les Bisons et les Caribous, et tous les chefs se rendirent à l'église pour la messe. M. l'abbé Gagné, curé, nous reçut avec plaisir et se dit très heureux de voir une église comble. On chanta aussi la messe.

De retour au camp, un repas solide. Peu après M. Toupin arriva au camp avec son traîneau. Il nous embarqua tous et nous conduisit jusqu'à son chantier. Il neigeait maintenant, et les chants et les cris se répandaient dans les bois, tandis que les deux chevaux tiraient la charge. On dîna au chantier, alors que chacun eut l'occasion d'abattre un arbre et de pratiquer son habilité.

Lorsqu'on revint au camp, il neigeait beaucoup. Les automobiles qui devaient nous conduire en ville nous attendaient. Avant la fermeture du camp, on descendit les couleurs. Puis, à mesure que la tempête soufflait de fort en plus fort, on plia bagages pour revenir en ville sains et saufs. Fini l'Ours Polaire!

Il nous faudrait aussi remercier M. Philippe Constant, ancien Scout de France, qui participa au feu de camp et qui revint le dimanche matin pour tourner un court film sur le camp.

Petites notes

Le dimanche soir 19 février, dernière partie de cartes.

La Semaine Scoute commence dimanche. Il y aura messe pour tous à la cathédrale à 10 h. 30. On en reparlera vendredi prochain. Vous remarquerez cependant le port de l'uniforme de tous nos Scouts!

TOUJOURS PRET.



Le monde du sport

La ligne défensive des Canadiens sera probablement modifiée

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les partisans des Canadiens baissent un peu la tête depuis que les Maple Leafs sont montés en première place. Les plus optimistes affirment que ce n'est qu'une situation temporaire, les autres disent que le règne du Tricolore tire peut-être à sa fin! Pourtant, quand on jette un regard sur la liste des noms des joueurs qui s'alignent pour le club de Toe Blake, on se demande avec étonnement comment il se fait que tant de vedettes doivent se contenter du second rang. Les Canadiens ont plus de joueurs parmi les dix premiers compteurs que les autres clubs de la ligue Nationale. La moyenne des buts comptés contre Plante et Hodge est à peu près la même que celle des buts comptés contre Hall et Bower. La réponse est presque évidente: la défensive fait défaut. Aussi ne serait-il pas surprenant de voir Blake échanger quelques-uns de ses joueurs, et on pense immédiatement à Tom Johnson qui joue de malheur à la ligne bleue. On doit quand même regretté Dollard St-Laurent à Montréal, car les services que ce joueur rend aux Hawks sont très appréciables.

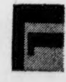
La coupe!

Les partisans des Canadiens se consolent en se disant que leur club, même s'il perd le championnat, remportera la coupe Stanley. Nous n'en doutons pas. Le Tricolore possède assez de joueurs d'expérience pour réussir cet exploit et les Leafs, leurs plus durs rivaux, n'ont pas gagné leur grande part de joutes quand les Canadiens ont été au complet contre eux. Mais on ne joue pas toute une saison en se disant qu'on gagnera quatre joutes à la fin de l'hiver et que cela va satisfaire continuellement les partisans du club! On joue au hockey pour gagner durant l'année et c'est là qu'on pourra juger de la loyauté des partisans du club de Montréal. A Toronto, il y a deux ans, on huait les joueurs des Leafs quand ils perdaient. Pourtant, le même club aujourd'hui, justifiant les prévisions de Punch Imlach, attire partout des foules et est acclamé comme le nouveau David devant battre le géant Goliath! L'exemple des Leafs est admirable et il mérite d'être louangé sans aucune réserve. Voilà une équipe qui simplement, à force de travailler et de vouloir gagner, s'est améliorée au point de passer de l'avant-dernière place de la ligue Nationale à la première. Voilà des jeunes joueurs qui ont accepté une discipline pas toujours facile et qui, aujourd'hui, récoltent plus qu'ils n'ont semé. C'est une juste récompense et qui vient à son heure.

Calendrier mixte

Les ligues professionnelles de football du Canada viennent d'adopter un calendrier mixte pour les joutes de la saison prochaine. Ce sera, croit-on, le stimulant dont les clubs ont besoin pour augmenter leurs revenus et pour garder l'intérêt des spectateurs à son maximum. Ce sera aussi une belle occasion d'en arriver à une uniformisation des règlements et à une façon de juger le jeu qui sera commune tant à l'Est qu'à l'Ouest. Ce sera aussi une manière de juger de la puissance de chaque club et de chacun des circuits. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que tel club de l'Est terminerait dernier dans l'Ouest, s'il jouait régulièrement contre ces équipes, et vice versa? Nous aurons ainsi l'occasion de faire des comparaisons et nous sommes certains qu'elles ne seront pas toutes défavorables aux clubs de l'Ouest. On dit que les clubs de l'Est sont plus opportunistes et qu'ils jouent mieux à l'offensive que les clubs de l'Ouest. Cela aussi, nous pourrons le constater et nous ne serions nullement étonnés de voir que les contraires se ressemblent souvent. Nous croyons que ce calendrier va favoriser les clubs de l'Ouest du pays du point de vue financier, ce qui n'est que juste si on songe que des villes comme Toronto et Montréal ont des populations de plus d'un million et de près d'un million où on peut recruter plus de 30,000 personnes pour une joute de football.

Le partage des recettes se fera sur une base équitable et la venue de joueurs nouveaux, et d'autres dont la réputation a franchi les frontières de leur ligne aideront à rendre le football canadien plus intéressant. On imagine un peu les foules qui voudront voir les joutes Winnipeg-Toronto, par exemple, sans parler des Alouettes de Montréal, qui formeraient, dit-on, le club le plus excitant à suivre sur un terrain de football. Nous imaginons facilement aussi que mêmes les Lions de Colombie-Britannique feront des salles combles à Ottawa et à Montréal, quand ils s'y rendront, et nous croyons facilement que les Rough Riders de Regina remplaceront l'encre rouge par l'encre noir, si tout ce programme se présente de façon aussi admirable que les promoteurs du projet l'affirment déjà. L'expérience d'une saison sera peut-être assez heureuse pour qu'on finisse par ne créer au pays qu'une seule ligue. Ceci voudrait peut-être dire que les Rough Riders de Regina quitteraient le football professionnel pour ne laisser qu'un grand circuit de huit clubs.



La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La mention "canadienne" disparue du questionnaire

OTTAWA — La mention "canadienne" est disparue du questionnaire qui sera utilisé lors du recensement national qui se tiendra en juin prochain.

La chose, déjà prévue depuis quelques semaines, est confirmée dans les copies du nouveau questionnaire qui ont été distribuées à tous les députés et sénateurs.

Effectivement la mention "canadienne" est éliminée comme réponse possible à la question sur l'origine ethnique.

La question elle-même a été modifiée de façon à obtenir une réponse précise sur l'origine ethnique et culturelle de l'ancêtre paternel à son arrivée au pays.

Un dirigeant du Bureau fédéral de la statistique a déclaré que le mot "inconnu" sera inscrit pour ceux qui ne peuvent répondre.

Si des personnes insistent pour se dire d'origine canadienne ou américaine, a-t-il dit, le recenseur aura probablement à l'inscrire ainsi. Toutefois, l'origine de ces personnes se rangera parmi les "inconnus" puisque cette réponse ne convient pas à la question.

Le nouveau questionnaire tient compte des objections apportées par de nombreux organismes canadiens-français du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick contre le premier questionnaire projeté.

L'élément canadien-français, soucieux de bien connaître ses effectifs dans un pays où il forme une minorité, se plaignait en particulier de la présence du mot "canadienne" dans la liste des réponses possibles à la question sur l'origine ethnique.

Protestations

Parler d'origine canadienne, disaient les organismes de langue française, est inacceptable du point de vue scientifique et est de nature à fausser le recensement.

Les protestations prirent l'envergure d'une campagne dans le Québec. L'Assemblée législative du Québec adopta même à l'unanimité une motion réclamant la disparition de la mention "canadienne".

Dans la nouvelle formule, les mentions "canadienne" et "américaine" sont remplacées par les mots "estonien" et "lithuanien".

Dans le questionnaire original, la question sur l'origine ethnique se lisait: "Quelle est votre origine du côté de votre père?".

Elle sera maintenant posée de la façon suivante: "A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ascendant paternel ou vous-même lors de son arrivée en Amérique?".

La nouvelle question est celle que le directeur du Bureau fédéral de la statistique, M. Walter E. Duffett, suggéra après que la controverse eut pris une certaine envergure.

Dans une lettre adressée au ministre du Commerce, le 20 janvier, M. Duffett déclara qu'il serait souhaitable de modifier le questionnaire "afin d'éviter la confusion que crée inévitablement le fait de mêler l'origine nord-américaine avec les origines européennes et les autres".

Une modification a été également apportée à la question sur la citoyenneté.

Originellement on demandait: "Quel est votre pays de citoyenneté?". La nouvelle question sera: "Etes-vous Canadien? Si non, de quel pays êtes-vous citoyen ou ressortissant?".

Lieu de naissance

Cette question précédera immédiatement celle portant sur l'origine ethnique. Dans le premier questionnaire, il y avait deux autres questions séparant celles de la citoyenneté et de l'origine ethnique.

Les recenseurs devront aussi dorénavant simplement demander: "Quelle est votre religion?" au lieu de: "A quelle dénomination religieuse appartenez-vous?". La question originale prêtait à confusion, car on pouvait considérer comme identiques "religion professée" et "religion préférée".

L'autre changement apporté au questionnaire concerne le lieu de naissance. Le nouveau questionnaire ajoute huit pays à la liste des 16 mentionnés en premier lieu.

Ces pays sont la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Roumanie, la France, la Grèce, la Suisse et la Yougoslavie. Les pays non mentionnés pourront être inscrits dans un espace en blanc.

Les modifications exigeront la réimpression de 7,000,000 de copies de la principale formule du recensement. Chaque copie vaut pour l'interrogatoire de quatre personnes. Il faudra aussi réimprimer quelque 2,000,000 de copies de trois autres formules utilisées à des fins spéciales.

On ne possède aucune estimation officielle de ce que coûtera toute cette réimpression. Le député libéral de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier, a déjà déclaré que la réimpression coûtera $100,000.

Ottawa a un rôle à jouer auprès des minorités françaises

MONTMORENCY — Non seulement les quelque cent personnes qui ont participé, samedi, à la journée d'études patriotiques de l'ACELF ont-elles jugé que la politique culturelle fédérale a pleinement sa raison d'être, mais elles ont aussi souhaité que cette politique se développe . . . dans le champ restreint de sa juridiction, bien entendu.

Trois des quatre conférenciers invités à la maison Montmorency ont soutenu que pour favoriser l'épanouissement des droits acquis du français dans les neuf provinces à majorité anglaise, cette politique culturelle fédérale est absolument nécessaire, et l'un d'entre eux, sans critiquer pour autant les Québécois, a demandé que cette province tienne compte, dans ses aspirations autonomistes, des besoins des minorités des autres provinces.

Même le R. P. Richard Arès, S.J., directeur de la revue "Relations", qui lui avait à traiter du "patriotisme canadien-français en regard de la politique culturelle québécoise", n'a pas exclu, au cours de la discussion, cette politique culturelle fédérale, si elle reste bien dans ses limites.

Les deux représentants des provinces minoritaires invités à donner leurs points de vues, MM. André Miville-Déchêne, C.R., de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, et Adélard Savoie, C.R., vice-président de la Société l'Assomption, de Moncton, N.-B., ont tous deux affirmé que des organismes fédéraux comme la Société Radio-Canada, le Conseil des arts, etc., ont apporté une contribution très précieuse au cours des dernières années à la lutte menée par les minorités canadiennes-françaises.

A deux reprises au moins, au cours de la journée, on s'est demandé si le gouvernement fédéral, en fait, n'aidait pas plus les minorités canadiennes-françaises que la province de Québec elle-même. On s'est interrogé sans pour cela vouloir déprécier l'apport de la seule province française du pays, car, comme devait le souligner le Père Arès, "il ne faut pas évaluer l'aide du Québec en argent seulement. L'aide politique et culturelle que notre province peut apporter doit compter davantage". Et personne n'a protesté quand un orateur, M. Savoie, a signalé que sans la province de Québec les minorités n'existeraient probablement plus depuis longtemps, dans les autres provinces.

Trois résolutions

On n'en a pas moins adopté, à la fin de la journée, ces trois résolutions qui résument bien l'état d'esprit des participants, au moment du départ de Montmorency:

"Attendu que certains organismes fédéraux peuvent contribuer puissamment à l'expansion de la culture française dans tout le Canada (OFF — Conseil des arts du Canada — Publications fédérales — Société Radio-Canada — etc.);

"Attendu que le développement et le perfectionnement de ces organismes sont en rapport direct avec le plus ou moins grand usage qu'on en fait;

"L'ACELF (l'Association canadienne des éducateurs de langue française, responsable de la tenue de la journée d'études) recommande que les institutions d'expression française, publiques ou privées, utilisent dans la plus grande mesure possible les services de ces organismes.

"Pour favoriser une meilleure compréhension entre les groupes ethniques du Canada et les Canadiens français, pour resserrer les liens qui unissent déjà les groupements français des diverses provinces, l'ACELF recommande que les associations d'expression française multiplient les occasions de rapprochement.

"Pour répondre le mieux possible aux besoins des Canadiens français des provinces autres que le Québec, l'ACELF recommande qu'au nouveau ministère des Affaires culturelles du Québec, le département du Canada français d'outre-frontière consulte régulièrement des représentants des minorités françaises."

La réunion de samedi était sous la présidence d'honneur de M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et président de l'ACELF. Le président actif était Mgr Maurice O'Bready, P.D., président de la Commission permanente d'éducation patriotique et vice-recteur de l'Université de Sherbrooke.

Deux millions de pèlerins à Lourdes en 1960

LOURDES — Selon les chiffres établis par les services de contrôle de la police, de la municipalité et de la société nationale des chemins de fer français, deux millions de pèlerins se sont rendus à Lourdes en 1960.

De Gaulle manie: . . .

(Suite de la premiere page)

et de propagande révolutionnaires.

M. Thorez a beau clamer: "De Gaulle, c'est le pouvoir personnel, le règne des trusts monopolistes, l'homme qui tourne le dos à la paix en Algérie et qui favorise les entreprises du grand capital", ses troupes ne suivent pas, ou suivent mal. Elles ne sont pas convaincues et manquent d'ardeur dans la lutte révolutionnaire. De là est né ce malaise profond qui agite actuellement le parti, et qui s'est étalé au grand jour avec la mise en accusation de deux importants dirigeants, MM. Laurent Casanova et Marcel Servin.

D'autres crises ont secoué le parti dans le passé. Tour à tour, ont été "épurés" des chefs en vue comme Jacques Doriot, André Marty, Charles Tillon, Auguste Lecoeur, etc. Mais il s'agissait là bien plus de querelles de personnes, d'incompatibilité d'humeur entre divers groupes de dirigeants, que de divergences doctrinales profondes. Les remous actuels sont beaucoup plus graves, car c'est la "ligne" du parti qui est au centre de la controverse. Et cela à cause de de Gaulle!

La succession

M. Marcel Servin occupait jusqu'à ces dernières semaines le poste très important de secrétaire à l'organisation du P.C.; il tenait la haute main sur "l'appareil" du parti, et les observateurs politiques voyaient en lui le successeur probable de M. Maurice Thorez que l'âge (61 ans) et la maladie (hémiplégie) condamneront sous peu à la retraite. Quant à M. Laurent Casanova, membre du Bureau politique, il était plus spécialement chargé des rapports avec les intellectuels communistes — c'est-à-dire qu'il les surveillait étroitement — et il était le représentant du parti au bureau du "Mouvement de la Paix", organisation crypto chargée de propager et de défendre les idées "pacifiques" de l'Union soviétique.

Ces deux hommes ont été mis en accusation par M. Maurice Thorez lui-même devant le Comité Central qui les a sommés de faire "une autocritique loyale et sincère". Leur crime? Ils n'ont pas apprécié la tactique imposée au parti par M. Thorez, face au phénomène gaulliste. Cette tactique est "dure"; c'est-à-dire que le parti doit, en toute circonstance, considérer de Gaulle comme l'ennemi mortel. Conséquence, tout ce que dit et fait le président de la République doit être condamné et dénoncé devant l'opinion.

C'est ainsi qu'au lendemain du 16 septembre 1959, après que le général de Gaulle eut solennellement offert l'autodétermination à l'Algérie, le Bureau politique du P.C. publia une déclaration qui rejetait catégoriquement et sans appel la politique ainsi définie. Mais trois semaines plus tard, après que cette politique eut été appréciée publiquement par M. Khrouchtchev lui-même, le parti opéra un "virage" très sec et se rangea dans le camp des partisans de l'autodétermination algérienne. Devant le Comité Central, M. Maurice Thorez dut confesser son erreur d'appréciation, sous l'aiguillon du procureur . . . Casanova, qui l'accusait de "sectarisme".

Servir Moscou ou la France?

Aujourd'hui, le même Casanova est, avec Marcel Servin, et quelques autres seigneurs de moindre importance, taxé d'"opportunisme" et menacé des pires châtiments. Cela, parce qu'ils estiment que la "ligne" Thorez interdit, par sa rigidité et ses ostracismes, de réaliser les objectifs essentiels du parti et notamment cette unité d'action avec les autres forces de gauche, que le Parti communiste poursuit inlassablement. Les deux réprouvés déclarent en outre que l'alignement inconditionnel de M. Thorez sur les thèses de Moscou est nuisible au parti en France, parce que ces thèses n'ont rien à voir avec les intérêts de la classe ouvrière française et de la démocratie.

Selon M. Auguste Lecoeur, prédécesseur de M. Servin au Secrétariat à l'organisation — et qui fut naguère exclu du parti —, la position de M. Thorez est vivement contestée dans le parti et dans les syndicats de la C.G.T., notamment lorsqu'il s'agit de tirer à boulets rouges sur de Gaulle. C'est ce qui expliquerait l'impuissance du Parti communiste, visible depuis deux ou trois ans, d'organiser une agitation de quelque envergure en France et de mobiliser les masses contre la politique gaulliste. Même sur le plan social, où pourtant les motifs des mécontentement existent, les communistes sont incapables d'actionner les syndicats dans un mouvement revendicatif de quelque ampleur. Aucune grève importante n'a eu lieu depuis que de Gaulle est revenu au pouvoir.

M. Lecoeur, qui connait bien son acien parti, affirme que les effectifs du Parti communiste, qui atteignaient 900,000 membres en 1946, et qui étaient encore de 335,000 membres il y a 5 ans, sont aujourd'hui tombés à moins de 200,000. La jeunesse, notamment, refuse le parti, on s'en sépare, ne laissant en tête à tête que des militants âgés et peu dynamiques.

Même si ce tableau parait un peu forcé, il n'est pas loin de la vérité. Le Parti communiste est un lion malade à qui de Gaulle a limé les griffes. Le temps n'est plus ou M. Thorez s'enorgueillissait de parler au nom du quart des Français. C'est une vaste mystification qui semble ainsi s'achever. Qui s'en plaindrait?

Maurice HERR



Samedi dernier à 10 h. 30 a.m., une cinquantaine de membres de la communauté "française" de St-Boniface se rendaient au pied du monument du Poilu, à l'entrée du cimetière devant la cathédrale, alors que M. Damien Giordani, consul de France, déposa une couronne pour honorer la mémoire des Franco-Manitobains morts au champ d'honneur en 1914-1918 et 1939-1945 et aussi pour remercier la ville de St-Boniface qui contribua si généreusement à la réparation du monument l'an dernier.

Sur la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. P. Chabalier, porte-drapeau et ancien président de l'Union Nationale Française, M. P. Fontaine, président de l'Association des Anciens Combattants Français (Branche Centrale des Réservistes), M. le Consul, Son Exc. Mgr M. Baudoux et S. H. le maire J. Guay. Dans la foule l'on remarquait spécialement la présence de Mme E. T. Etsell, présidente de l'Alliance Française du Manitoba, et de M. E. Gourbil, nouveau président de l'Union Nationale Française.

M. le Consul sut faire ressortir, par ses mots éloquents et pleins d'émotion, la profonde signification de la mort des soldats sur le champ de bataille "pour la liberté" et exprimer en toute sincérité la reconnaissance de tous les Français du Manitoba et de Saskatchewan envers la ville-cathédrale. S. H. le maire Guay dit, au nom du Conseil de Ville et en son nom personnel, combien tous étaient sensibles à ce geste accompli pour honorer "la mémoire de nos citoyens qui se sont sacrifiés pour la mère-patrie et leur pays d'adoption". Comme ce monument du Poilu est un des ornements principaux de ce lieu sacré où a été installée l'Eglise-mère de l'Ouest et qu'il fait la gloire de la ville, le conseil, dit-il, a tenu à contribuer au coût des travaux de redressement. "Nous apprécions votre acte de reconnaissance et vous exprimons notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à notre ville, le berceau de la civilisation chrétienne et française dans l'Ouest canadien".

Pendant que M. le Consul déposait une magnifique couronne au pied du monument, tous gardèrent une minute de silence, puis Mgr Baudoux fit réciter aux participants le Pater Noster "pour nos morts". Puis le groupe se dispersa, encore tout ému du geste posé et des paroles entendues.

Billet du vendredi

La vie extraordinaire de Napoléon-Alexandre Comeau

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

En 1860, il y a un peu plus de cent ans, le Révérend Agar Adamson, qui jouissait de droits de pêche dans la partie supérieure de la rivière Godbout, sur la Côte-Nord, cherchait un homme capable de défendre ses eaux contre les braconniers en voulant au saumon, pendant la période du frai.

Ce gardien expérimenté, il le trouva dans la personne d'un garçon de douze ans, qui s'appelait Napoléon-Alexandre Comeau. Il l'embaucha pour six semaines, convenant de lui verser quarante dollars. Il eut toutefois un scrupule avant de conclure son marché, se demandant s'il serait prudent de laisser seul un enfant dans le haut de la Godbout, et il demanda à celui-ci s'il n'avait pas peur de se faire scalper par les Indiens. "Je ne crains pas les Indiens, répondit le petit bout d'homme. J'ai vécu toute ma vie avec eux. Je les respecte et ils me respectent".

Toujours est-il que le jeune Napoléon-Alexandre, ayant obtenu de ses parents la permission d'accepter le poste offert, prépara son paqueton et partit. Il avait pour fonctions, chaque jour, de patrouiller un mille et demi de rivière dans une embarcation à rames, puis de portager en amont sur une distance de deux milles. Il n'avait peur de rien, ni des sauvages ni des bêtes, ni des insectes qui piquent, ni de la solitude. Il se disait aussi qu'avec quarante dollars il s'achèterait un fusil à pierre et des balles, des pièges à dents d'acier, des engins de pêche.

• • •

Portant les noms de deux conquérants parmi les plus célèbres, Comeau allait devenir celui des régions nordiques du Québec, en direction de l'Ungava. Il en serait un jour, n'y possédant à peu près rien, comme le roi et maître. Il y faisait la loi, ni plus ni moins, mais il n'était pas le premier venu.

Sachant à peine lire et écrire à ses débuts, n'ayant fréquenté l'école qu'une année, il avait fini par acquérir à force de lectures, tant en anglais qu'en français, par la contemplation et l'observation de la nature, la réflexion dans la sauvagerie de la forêt, cette déduction infuse chez les hommes des bois, une sorte de culture générale dépassant ce qui existait autour de lui, à des centaines de milles à la ronde. Non seulement il n'ignorait rien des moeurs des mammifères, cervidés aussi bien qu'animaux à fourrure, des habitudes routinières des oiseaux et des poissons, des secrets des arbres et des plantes, mais il était aussi, sans diplômes et sans mandat, médecin attitré de l'immense domaine où il rayonnait.

Il soignait et guérissait avec ses moyens à lui, tirés des simples ou appris dans les livres. Il réduisait les fractures, coupait court aux infections, assistait les femmes en couches. Quand il n'était pas sûr de lui-même, il télégraphiait à l'un ou à l'autre de ses deux amis de Québec, les docteurs Stevenson et Ahearn, leur demandant conseil et instructions. Car il était aussi télégraphiste, photographe, écrivain à ses heures, interprète connaissant plusieurs langues et dialectes indiens, cartographe, navigateur, quoi encore?

• • •

C'est la vie de ce diable d'homme que raconte Yves Thériault dans **Roi de la Côte Nord** (1). Comeau naquit en 1848, fils d'un homme du Nord, alors agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux Ilets Jérémie. Peu après, la famille assignée à Remington Inlet, près du détroit de Belle-Isle, c'est là qu'il passa une partie de son enfance, apprenant à y connaître la mer comme la forêt. Ses compagnons de jeux étaient de jeunes Indiens ou des Esquimaux. Il apprit avec eux les rudiments de ses premiers métiers: la chasse, la pêche. Vint un jour où son père l'envoya étudier aux Trois-Rivières, avec ordre d'y apprendre surtout l'anglais, qui "lui serait plus pratique". Cela dura moins d'une année scolaire.

Mais l'enfant rapportait une demi-douzaine de livres, anglais il va sans dire, qui furent le fonds premier de sa bibliothèque. Il vécut dès lors de la forêt, se maria et eut quatorze enfants, qu'il mit lui-même au monde, ce qui l'aida à se faire la main. Car il devint peu à peu le sage-homme, sinon la sage-femme de son royaume, accueillant sur terre quelque trois cents enfants vivants, de mères blanches, indiennes ou esquimaudes. Et il n'exigeait pas d'honoraires. Un jour, à quelqu'un qui le félicitait d'une particulière réussite, il répondit: "Je ne fais qu'aider le bon Dieu".

Le plus extraordinaire, c'est que le médecin improvisé apprit assez bien à écrire pour envoyer des articles aux revues et publier ce livre qui s'intitule **Life and Sport on the North Shore**. Une sorte d'autobiographie, où il dit sa longue expérience de la faune et de la flore, de la vie profonde de la forêt. Comeau mourut du cancer à 75 ans, le 17 novembre 1923.

L'ILLETTRE.

(1) Les Editions de l'Homme, Montréal.

La réforme municipale en Saskatchewan à la lumière des principes chrétiens

LETTRE PASTORALE
sur les réformes scolaires

Au clergé diocésain et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse.

Prince-Albert, Sask., 2 fév. 1961
Vol. III, no 1

Mes biens chers Frères,

Dans notre lettre du 2 février 1960, nous vous avons rappelé l'urgence de connaître les principes chrétiens en éducation, comme aussi la nécessité de vous familiariser avec les lois scolaires et les problèmes concrets que ces lois soulèvent en bien des endroits.

La récente étude, faite par un comité spécial sur la demande du Gouvernement, à l'effet de modifier, en les centralisant, les municipalités et les unités scolaires, a créé dans l'esprit de beaucoup de personnes des inquiétudes sérieuses tant sur l'aspect des principes invoqués que sur les multiples domaines dans lesquels doit s'appliquer la centralisation.

Nous ne voulons pas aborder le problème de l'évolution qui s'opérerait quant aux municipalités elles-mêmes, laissant à des hommes compétents de préciser, en ce domaine, les avantages et les désavantages d'ordre économique d'une telle évolution. Nous nous arrêtons uniquement à l'aspect de l'éducation scolaire, dont le problème est à nouveau soulevé. Et c'est à cette fin seulement que nous nous proposons de rappeler tant les principes qui sont en jeu que les attitudes que tout chrétien doit prendre.

I. Les principes

La principale préoccupation et la grande inquiétude que nous éprouvons en face de la réalisation du programme projeté est le respect de la dignité humaine. C'est d'ailleurs la même préoccupation qui faisait dire à Pie XII (Radio-message du 24 décembre 1944):

"Si Nous portons Notre attention sur le problème de la démocratie pour examiner selon quels principes elle doit être réglée pour pouvoir se dire une vraie et saine démocratie, répondant aux circonstances de l'heure présente, il est clairement indiqué que la sollicitude diligente de l'Eglise ne va pas tant à sa structure et à son organisation extérieure — qui dépendent des aspirations propres de chaque peuple — qu'à l'homme lui-même, qui, loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale, en est au contraire, et doit en être et demeurer le sujet, le fondement et la fin."

Personne certes ne contestera à des régions d'un pays de vouloir sans cesse améliorer les conditions sociales dans lesquelles vit le peuple. Toutefois une des conditions essentielles pour opérer ces transformations est le respect de la personne humaine. Ce qui doit être le fondement et la fin d'une vie sociale normale, c'est l'individu et sa famille. Or, même si tout mouvement collectiviste recherche avant tout une fin d'ordre économique, il est arrivé, comme le souligne le Pape Jean XXIII (Lettre au Président des Semaines Sociales de France, 13 juillet 1960) que la socialisation est devenue plus universelle et a affecté aujourd'hui . . . "non seulement les structures économiques et politiques, mais tout un réseau de coutumes, de manières de vivre, d'institutions spontanées ou légales, qui, enveloppant l'individu, le soutiennent et le guident".

Monde moins humain

Sans nier certains avantages d'un système socialiste, par exemple le sens de la collaboration et une satisfaction concrète à des besoins matériels ou sociaux de première importance, l'Eglise souligne toutefois comment la socialisation "amplifie démesurément l'appareil bureaucratique, rend toujours plus minutieuse la réglementation juridique des rapports humains dans tous les secteurs de la vie en société, et utilise des méthodes qui comportent un risque grave de ce que l'on caractérise aujourd'hui d'un mot 'déshumanisation'. L'homme moderne voit se restreindre à l'excès, en bien des cas, la sphère dans laquelle il peut penser par lui-même, agir de sa propre initiative, exercer ses responsabilités, affirmer et enrichir sa personnalité".

Tous les sociologues s'accordent à reconnaître que la personne humaine est de plus en plus minée de l'intérieur et sans cesse attaquée de l'extérieur. L'homme devient de plus en plus le jouet des technocraties, des administrations, des propagandes, des campagnes publicitaires. Les sciences humaines sont remplacées par des courants idéologiques, des profits commerciaux et par la recherche d'un confort matériel toujours plus grand; on poursuit exclusivement une efficacité économique, comme si les valeurs morales et spirituelles n'existaient pas. En outre, les citoyens finissent par abdiquer leurs droits et leurs devoirs pour les passer au collectif; bien souvent, par désir d'une sécurité individuelle ou sociale, d'ordre matériel, et par la fuite des responsabilités, ils régressent au lieu de progresser comme personnes humaines, alors que la démocratie devrait tendre à développer chez les citoyens un sens plus aigu de leurs responsabilités tant individuelles que sociales.

Trop de centralisation

N'a-t-on pas lu récemment, dans les journaux, qu'une Commission royale d'enquête, en Colombie-Britannique, a souligné le danger de la trop grande centralisation et a dit que l'autonomie locale doit être préservée de sorte que les écoles puissent continuer d'être une partie intégrante des communautés qu'elles servent. "Un système bureaucratique scolaire, y est-il dit, pourrait conduire à l'uniformité, mais aux dépens de l'intérêt public et de l'initiative locale".

Nous vivons en régime démocratique; mais il apparait, du moins par les réactions de gens de notre région, que, en bien des cas, dû au comportement d'individus, on ait faussé la vraie notion de "démocratie". Pie XII rappelait avec une urgente nécessité, le 24 décembre 1944, les conditions essentielles d'une saine démocratie:

Deux droits civiques

"Exprimer son opinion personnelle sur les devoirs et les sacrifices qui lui sont imposés; ne pas être contraint à obéir sans avoir été entendu: voilà deux droits du citoyen qui trouvent dans une démocratie, comme le nom l'indique, leur expression. A la solidité, à l'harmonie, aux bons résultats de ce contact entre les citoyens et le gouvernement de l'Etat, on peut reconnaître si une démocratie est vraiment saine et équilibrée, et quelle est sa force de vie et de développement. Pour ce qui touche ensuite à l'extension et à la nature des sacrifices réclamés de tous les citoyens — en un temps comme le nôtre où l'activité de l'Etat est si vaste et si décisive — la forme démocratique de gouvernement apparait à beaucoup comme un postulat naturel imposé par la raison elle-même. Cependant, quand on réclame 'plus de démocratie et une meilleure démocratie', cette exigence ne peut avoir d'autre sens que de mettre le citoyen toujours plus en mesure d'avoir une opinion personnelle propre, et de l'exprimer et de la faire valoir d'une manière correspondant au bien commun."

Or, continue le Saint-Père, "l'Etat ne contient pas en lui-même et ne réunit pas mécaniquement dans un territoire donné une agglomération amorphe d'individus. Il est, et il doit être en réalité, l'unité organique et organisatrice d'un vrai peuple":

Peuple et masse

"Peuple et multitude amorphe, ou, comme on a coutume de dire, 'masse', sont deux concepts différents. Le peuple vit et se meut par sa vie propre; la masse est en elle-même inerte, et elle ne peut être mue que de l'extérieur. Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun — à la place et de la manière qui lui sont propres — est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions. La masse, au contraire, attend l'impulsion du dehors, jouet facile entre les mains de quiconque en exploite les instincts et les impressions, prompte à suivre, tour à tour, aujourd'hui ce drapeau, et demain cet autre. L'exubérance vitale d'un vrai peuple répand la vie, abondante et riche, dans l'Etat et dans tous ses organes, leur infusant, avec une vigueur sans cesse renouvelée, la conscience des propres responsabilités, le sens vrai du bien commun." (A.-A.S., XXXVII, 1945, p. 13-

(Dans les parties II et III de ce document qui paraîtront dans un prochain numéro du journal, l'évêque traite de l'action à entreprendre et de la réforme scolaire.)

(à suivre)

La politique scolaire de M. Douglas

La lettre pastorale que vient de publier Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, et dont "Le Devoir" a publié samedi de larges extraits, traite un problème qui intéresse tout le Canada français, car il s'agit d'une nouvelle menace aux droits scolaires de la minorité canadienne-française de Saskatchewan.

Cet inquiétant projet de législation survient au moment où le premier ministre de cette province, M. T. C. Douglas aspire à jouer un rôle dans la politique canadienne. La semaine dernière, le comité provincial du Nouveau parti du Québec a annoncé qu'il voit d'un très bon oeil la candidature probable du premier ministre de la Saskatchewan au poste de chef national de ce mouvement politique.

La déclaration de l'organisateur provincial du groupe, M. Jean-Claude Lebel, souligne la carrière de M. Douglas, un homme qui n'a pas perdu une seule élection depuis son entrée en politique il y a vingt-cinq ans, ses oeuvres comme premier ministre depuis seize ans; on acclame en lui un pionnier de la sécurité sociale, l'auteur des "lois ouvrières les plus progressives de l'Amérique du Nord", un homme capable d'assurer un départ foudroyant au Nouveau parti dès l'élection de 1962, et qui aurait tôt fait d'obtenir l'appui de l'électorat du Québec.

Il y a deux mois, le 3 décembre, lors d'une réunion tenue à Montréal pour l'étude du programme du Nouveau parti, M. Douglas, qui était l'un des principaux orateurs de la rencontre, formulait, en marge de ses critiques du régime capitaliste, un principe réconfortant: "Nous devons apprendre que l'économie doit être faite en fonction de l'homme et non l'homme pour l'économie. Nous devons également reconnaître que l'homme est plus qu'un producteur, plus qu'un consommateur, un être spirituel".

• • •

Or la politique scolaire du gouvernement Douglas ne respecte guère ces beaux principes, car au nom de l'efficacité technique, elle lèse les droits de la minorité catholique et française.

Ces injustices remontent assez loin. En vertu du régime instauré en 1907, les catholiques peuvent bénéficier d'écoles séparées, mais seulement pour le cours élémentaire. Pour l'enseignement secondaire — high school — les catholiques doivent payer deux fois pour l'éducation de leurs enfants. Ils paient leur part de taxes pour l'école publique et neutre qui ne convient pas à leurs enfants, et ils paient une deuxième fois pour soutenir une école libre, catholique. La loi ne leur interdit pas d'avoir leurs écoles secondaires, mais leur refuse l'égalité fiscale.

Or depuis seize ans, les droits de cette minorité ont été lésés aussi quant au cours élémentaire, par suite d'une loi adoptée en 1944, dite Loi des Grandes Unités (Larger School Units Act). Par exemple, un bureau local, à majorité catholique, a décidé l'enseignement de la religion et du français dans une école; or la Grande Unité décide qu'il faut centraliser, elle ferme l'école et envoie les enfants dans un autre district où le bureau local interdit l'enseignement de la religion et du français; les enfants ainsi déplacés perdent leurs droits. Ailleurs, une école de district, qui enseigne la religion et le français, devient école centrale: alors la majorité catholique devient une minorité dans la grande unité et perd ses droits.

L'expérience a montré que plus la centralisation est poussée et plus les droits de la minorité sont violés. Or le nouveau projet de loi menace d'accentuer massivement les injustices de la loi de 1944. Dans le moment, la province compte plus de 300 municipalités, et on propose de réduire ce nombre à 65 municipalités de comté, qui absorberaient les municipalités actuelles; chaque comté serait administré par un conseil de douze membres, élus par les citoyens d'une cinquantaine de cantons (townships), et chaque canton comprendrait 36 sections de chacune un mille carré.

Le conseil de comté formerait des commissions: affaires municipales, voirie, hôpitaux et santé, et une pour les écoles. Il semble qu'à divers points de vue, et pour toute la population, cette centralisation comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Mais sur le plan scolaire, elle aura pour résultat de noyer presque toutes les minorités dans une majorité de comté non catholique.

Ce triomphe de la technocratie sur la démocratie menace de supprimer presque complètement les droits scolaires de la minorité, qui avaient survécu jusqu'ici aux assauts de la loi de 1944, telle qu'appliquée par le gouvernement Douglas depuis seize ans. Dans ces vastes comtés, l'unique commission scolaire attribuerait les octrois de l'enseignement élémentaire aux écoles publiques et neutres; que resterait-il aux écoles séparées?

A la réunion du 3 décembre, mentionnée plus haut, et où a parlé M. Douglas, le président national de la C.F.F. ou P.S.D., M. David Lewis, avait fait une déclaration sur le respect des droits des minorités: "Notre parti doit être un modèle de respect des droits des minorités, des différences culturelles, de la liberté de religion et de la diversité de nos systèmes éducationnels".

Les actes du gouvernement Douglas dans le domaine scolaire, depuis seize ans, ne correspondent guère aux belles paroles de son chef, ni à celles du chef national du P.S.D. Et le projet de législation de ce gouvernement pousserait encore plus loin les injustices qui sévissent depuis 1944, sans parler de celles qui datent de 1907 et durent toujours.

Le comité provincial du Nouveau parti du Québec devrait examiner le dossier scolaire du candidat Douglas, lui donner quelques bons conseils et exiger certaines garanties, avant de lui accorder sa confiance. L'évêque de Prince-Albert formule, dans sa lettre pastorale, des revendications de la minorité canadienne-française de Saskatchewan qui pourraient guider les conseils des partisans québécois de M. Douglas. Avant de se lancer dans la politique fédérale, M. Douglas ferait bien de réfléchir à ce problème d'élémentaire justice sociale s'il veut obtenir quelque appui de l'électorat du Québec.

Paul SAURIOL.
(Le Devoir)

SHERBROOKE — Plus de 3,000 filles-mères donnent naissance à des enfants, chaque année, dans les institutions canadiennes et sur ce chiffre, plus des deux tiers sont âgées de moins de 16 ans.

Telles sont les statistiques données par le commissaire William McCliffs Booth, de l'Armée du Salut, qui s'adressait au dîner conjoint des membres des clubs Rotary, Lions et Kiwanis, à l'hôtel Sherbrooke.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 13 février eut lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. Parmi la correspondance lue par le greffier, on notait que la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités tiendra son congrès à Winnipeg au mois de juin 1962.

La Fraternité Canadienne des Chrétiens et des Juifs demande d'observer la semaine du 19 au 26 février comme semaine de la fraternité, et M. le Maire en fera la proclamation.

On remarque dans les minutes de la Chambre de Commerce de St-Boniface qui sont déposées à la Ville que la Chambre de Commerce se joindra à la Société Historique de St-Boniface pour entreprendre une campagne de souscription en faveur du Musée historique de St-Boniface, afin de permettre l'obtention de certains octrois des divers gouvernements.

Plusieurs délégués représentant les épiciers et bouchers de la ville se présentaient devant le Conseil pour protester pour ou contre le règlement de la fermeture du mercredi après-midi. La majorité d'entre eux semblent être d'opinion que ce congé leur apporte un repos bien mérité mais ils veulent que le règlement soit mis en force partout et qu'il n'y ait pas de magasins ouverts le mercredi après-midi. D'autres par contre croient que ceci incommoderait trop le public s'ils ne peuvent vendre soit le pain ou le lait cette après-midi-là et croient qu'il devrait y avoir des changements au règlement; certains croient qu'il n'est pas juste que les magasins de St-Boniface soient obligés de fermer lorsque ceux de Winnipeg sont ouverts. Une lettre de l'Association des épiciers de St-Boniface demande que le Conseil ne prenne aucune décision avant qu'ils ne puissent eux-mêmes considérer la question et faire des recommandations. Entretemps le règlement sera mis en force.

Controverses

M. Archie Blank, de la Gateway Packers, accusait l'ingénieur de la Ville d'une conduite dictatoriale à son égard. Dans le passé, les camions de cette firme déposaient au terrain des vidanges les détritus des opérations de son entreprise, au coût de .50c ou $1.00 la charge; dernièrement on lui demanda de payer $5.00 la charge et il prétend n'avoir pu obtenir aucune raison pour cette hausse de prix et que M. Bockstael lui aurait dit que si on lui apprenait que le prix est maintenant $5.00 et bien c'est $5.00, et que si l'ingénieur décidait, que ce serait $50 demain; apparemment l'ingénieur est libre de fixer le tarif qu'il veut. A la suite de questions posées à M. Blank par les échevins, la situation n'apparait pas tout-à-fait comme il l'a laissé entendre. L'échevin McKall réussit à faire admettre à M. Blank que les détritus que celui-ci faisait transporter au terrain de vidanges ne provenaient pas d'opérations faites à St-Boniface mais venaient de Winnipeg, où le tarif à l'incinérateur est de .25c le cent livres, et l'ingénieur aurait le droit de lui refuser l'accès au terrain; toutefois il fut décidé de demander à M. Blank de se présenter devant le comité de Santé, la semaine prochaine, et l'ingénieur sera présent à cette réunion.

M. le maire Guay a été nommé président de la Commission de police, et l'échevin Hart président de la Commission des aviseurs de l'Unité Sanitaire.

L'échevin McKall demande que la commission d'urbanisme change le zonage à R1 pour le terrain entre les rues Holden, Bouget, Dugald et Marion, à l'exception d'un certain terrain industriel; l'échevin croit que certains terrains vacants sont sujets à la taxe pour les égouts et ne peuvent rapporter aucun bénéfice à leurs propriétaires puisqu'ils ne peuvent y construire aucune résidence.

Un autre règlement de la même commission, qui voudrait que toutes les résidences dans tout secteur industriel soient considérées comme conformes au règlement pour leur durée seulement, sera retourné au comité des propriétés foncières pour étude.

L'échevin McKall voudrait aussi clarifier la situation dans laquelle la Ville pourrait se trouver lorsque le gouvernement Métropolitain emprunte des fonds et donne comme garantie toutes les municipalités et villes qui font partie de ce gouvernement; ceci sera discuté par le maire, l'avocat de la Ville, le trésorier, l'échevin McKall et tout autre échevin qui serait intéressé à se joindre à eux.

L'échevin McKall proposa que le chef de police ne mette pas en force le règlement de la fermeture des épiceries le mercredi après-midi avant que la question ne soit réglée, mais le Conseil vota contre cette proposition.

Sur motion Lonergan et Parent, un vote de condoléances fut exprimé envers la famille Stanners; et sur motion Hart et Guilbault un vote de condoléances à la famille du Juge Alexandre Bernier.

Sur motion Turner-Lonergan, il fut demandé que les échevins préparent une liste des rues qu'ils désirent faire paver cette année, et que cette liste soit remise au greffier avant 5 h. p.m. le 20 février.

Résolutions

154 résolutions des comités étaient présentées, où on relève que par décision du Département du Travail de la province, il en coûtera maintenant $10.00 par année pour une licence pour salon de coiffure, ainsi que pour les barbiers, ceci pour défrayer le coût d'inspection de ces établissements.

Que par suite d'une demande de la Cie Ladco pour la permission de procéder au développement des 700 acres qu'elle détient au sud du chemin Trans-Canada et communément appelé "Speers Farm" ou ferme Youville. La Ville leur fait savoir qu'elle n'est pas prête à s'engager dans aucune négociation avant que la section du Windsor Park soit à peu près terminée.

Que le rapport du commissaire évaluateur, donnant une liste des propriétés invendables qui appartiennent à la Ville et qui pourraient être offertes aux propriétaires avoisinant ces propriétés, soit mis en fiche et qu'une copie soit donnée à l'ingénieur des bâtiments.

A lundi prochain.

PARIS — Depuis quelque temps circulent avec persistance des bruits selon lesquels plus de 50 prêtres auraient été arrêtés en Hongrie au cours de ces derniers mois, sous les inculpations de complot contre l'État ou d'attentat aux moeurs, qui ont déjà bien souvent servi soit en Allemagne nazie soit dans les "démocraties populaires".



A la réunion du 7 février de l'Union Nationale Française, M. E. Gourbil a été élu président en remplacement de M. P. Chabalier qui a dû se retirer pour cause de santé. M. Gourbil, ancien combattant qui servit outre-mer dans l'Armée canadienne, est employé au service de la ville de St-Boniface depuis 1919 en qualité de sous-chef du département de feu. Il est membre actif de l'Union Nationale Française depuis de nombreuses années.

Les autres membres de l'exécutif élus le 7 février sont MM. Marcel Orieux et Hubert Vankrieckenge, vice-présidents; M. Cancade, trésorier; Mme M. Lemaire, secrétaire.

Félicitations aux nouveaux élus.

Banquet d'adieu en l'honneur de MM. Van Belleghem, Appleby, Pynoo

Le mardi soir 14 février avait lieu, à la salle de banquet Marine de la rue Archibald, un souper suivi d'une veillée intime pour honorer l'ex-maire Jos. Van Belleghem et les échevins sortant de charge, MM. Appleby et Pynoo.

Les échevins actuels et anciens, et leurs épouses, les chefs de département et les membres des diverses commissions, dont les membres sortant de charge, étaient aussi parmi les invités. M. l'échevin Huppé, président du Comité de réceptions, présidait cette belle réunion. Des cadeaux appropriés furent présentés à l'ex-maire J. Van Belleghem, aux échevins Appleby et Pynoo et à tous les anciens échevins qui, ayant servi dans le passé, n'avaient pas été honorés de cette façon; de magnifiques bagues en or portant les armes de la ville furent aussi présentées à MM. Henri Boisselle, Jules DeCrigny, J.-B. Demetrioff, René Dussault (in obsentia), Jack McGurran, Jack Schimnowski, G. B. Shearer (in absentia), C. A. Ursell, E. Turner et G. Guilbault. Ces deux derniers sont encore revenus au Conseil.

Des présentations furent faites aussi à l'ex-chef de police J.-H. Baudry (in absentia), au capitaine Manson, qui prend sa retraite ce mois-ci, M. W. Pelland, qui est passé au Métro, MM. Jean Lavallée et Maurice Prud'homme, qui ont 25 ans de service à la ville, M. A. Pichette, qui a servi pendant 26 ans à la Commission des parcs, MM. C. Turner et Fred McDonaid, qui se dévouent pour les centres communautaires, M. G. Demare, qui a été à la Commission du musée; chaque présentation était accompagnée d'une liste des années de service ou des étapes dans la vie publique des récipiendaires.

M. Van Belleghem remercia en termes émus et chaleureux tous ceux qui avaient si largement contribué au succès et progrès de la ville; il regrettait que Mme Van Belleghem ne puisse être avec lui ce soir. M. le maire J. Guay fut agréablement surpris de recevoir lui aussi une bague de la Ville, ceci en témoignage de ses années de service comme échevin, et il déclarait que ce serait avec fierté qu'il la porterait. La veillée se continua dans la gaieté et la plus franche cordialité.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Malgré leur long silence les Guides de St-Boniface sont bien en vie. Le 15 décembre dernier avait lieu le concours de coins. Toutes les Guides de chaque équipe avaient travaillé très fort pour faire un panneau à la fois beau, utile et original. On commença par choisir les équipes gagnantes de chaque compagnie: Les Lièvres de la Cie Thérèse; C. E., Anne-Marie Boisjoli et les Colombes de la Cie Rose; C. E., Patricia Dubé. Puis on recommença le concours, cette fois entre les deux compagnies. Ce fut encore les Colombes de la Cie Rose qui remportèrent la victoire.

Il y a du nouveau à la Cie Thérèse. On vient d'y former une cinquième équipe pour les plus âgées mais qui ne sont pas encore assez âgées pour monter aux guides-aînées. Provisoirement, elle se nomme l'équipe Jeanne-d'Arc.

Le vendredi 10 février, 16 nouvelles Guides des deux compagnies ont prononcé leur promesse dans la basilique de St-Boniface. L'instant était solennel non seulement pour les aspirantes mais aussi pour les Guides qui se rappelaient leur propre promesse. Les deux cheftaines, l'assistante de la Cie Rose et M. l'aumônier dirent tour à tour quelques mots, exhortant les Guides, les aspirantes surtout, à bien vivre leur vie guide.

Félicitations à nos nouvelles petites soeurs: Elaine MacKenzie, Diana Fabas, Pauline Dupas, Jo-Anne Alarie, Alice Sanche, Antoinette Delorme, Lucille Moquin, Gaylein DeMontigny, Paulette Dorge, Diane Lebleu, Jeannette Comeault, Hélène McCarthy, Hélène Proteau, Léonne Brisson, Lynne Dion et Yvette Grouette.

Chez les Jeannettes aussi, on travaille. A Transcona, on a fondé une nouvelle ronde. A St-Boniface, le 28 janvier, il y eut une promesse de Jeannettes. En même temps, on formait une deuxième ronde, la ronde Maria Goretti, dont Lucienne Beaudry devient la cheftaine avec Diane Le Marbre comme assistante.

Aux nouvelles unités, félicitations et bonne chance!

Notre aumônier, M. l'abbé Y. Boisvenue, est enfin revenu d'un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital. Espérons que ce sera pour longtemps.

Prompt rétablissement à Jeannette Beaudry, assistante à la Cie Thérèse, qui est en ce moment à l'hôpital.

Nous offrons nos sincères condoléances à notre ancienne commissaire, Mlle Madeleine Bernier.

Kateri-des-Guides.

Funérailles imposantes à St-Boniface du bien-aimé juge Alexandre Bernier

Un citoyen éminent du Manitoba vient de disparaitre en la personne de Son Honneur le Juge Alexandre Bernier, décédé le dimanche matin 12 février, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 74 ans.

La messe des funérailles fut chantée en la cathédrale de St-Boniface par Son Exc. Mgr M. Baudoux, le mercredi 15 février, à 10 h. a.m.

Le R. P. M. C. Doherty, S.J., et M. l'abbé Pierre Raymond étaient diacre et sous-diacre d'honneur, respectivement. MM. les abbés Yvon Boisvenue et Léo Couture agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la cathédrale et neveu du défunt, fit la levée du corps et fut prêtre-assistant.

On remarquait au choeur Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, M. l'abbé N.-J. Chartrand, chancelier, Mgr J. E. Cahill, P.D., curé de la cathédrale Ste-Marie, le R. P. Alfred Bernier, S.J., le R. P. Guy Fortier, recteur du collège de St-Boniface, le R. P. Gerald Lahey, S.J., doyen des études du collège St-Paul, MM. les abbés E. Lavoie, de St-Pierre, B. Bélanger et L. Bouvier.

La chorale de la cathédrale était sous la direction de M. Marius Benoist, maitre de chapelle. Mme Adélard Bourbonnière touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient l'hon. juge Monnin, M. le juge A. R. McDonnell, M. J. G. Van Belleghem, M. William English, Me E. H. Crawford, M. le Dr Henri Guyot, Prof. Meredith Jones, Prof. Victor Leathers, M. Eric Mascarella, M. M. F. Hubner, M. le Dr J.-M. Huot et M. J. A. Greene.

Me Louis Deniset, M. Jean-Marie Deniset, M. Myron Zuk, M. Léo Rémillard, Me Robert Trudel et Me Vaughan Baird étaient porteurs actifs.

Dans l'assistance on distinguait plusieurs personnalités, entre autres, l'hon. Duff Roblin, l'hon. Sterling Lyon, MM. les juges Adamson (juge en chef), S. Freedman, I. Schultz, G. R. Solomon, W. A. Molloy, F. M. Bastin et W. J. Lindal; M. Charland Prud'homme, M. le consul D. Giordani, M. E. Préfontaine, M.A.L., M.-G. Molgat, M.A.L., Son hon. le maire J. Guay et l'échevin T. Lonergan.

Biographie

M. le Juge Bernier est né à St-Boniface le 16 août 1886, fils du Sénateur T.-A. Bernier, lequel était venu s'établir au Manitoba vers 1880. Il fit ses études classiques au collège de St-Boniface, où il obtint son degré de bachelier ès arts.

Il fut reçu au barreau après avoir pratiqué sous l'hon. E. J. McMurray. Il s'associa alors à ses frères Joseph et Noël et à M. H. P. Blackwood pour ouvrir les bureaux de Bernier-Blackwood-Bernier. En 1949, M. le juge Bernier s'associa à son neveu, Me Louis Deniset, sous le nom de Bernier-Deniset. Cette association fut dissoute quand M. le Juge fut nommé à la Cour de Comté par le cabinet fédéral. Il fut aussi désigné conseiller du Roi en 1947. (Son frère, M. le Juge Joseph Bernier est mort en 1951.)

M. le juge Bernier, homme de bien, était sensible au fait que la cour de comté a la juridiction dans 90 pour cent des cas qui sont soumis à la magistrature manitobaine et il avait ainsi le pouvoir d'aider bien des malheureux, ce qu'il faisait de grand coeur. Il portait une attention particulière aux cas d'adoption qui lui étaient soumis par le Service du Bien-Etre, ayant à coeur les intérêts de l'enfant et des parents.

Le juge Bernier fut président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, membre de la Commission scolaire et du comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, membre à vie de l'Alliance française et ami du Cercle Molière qu'il patronnait.

M. le juge Bernier laisse dans le deuil son épouse, née Emma Flanagan, de Winnipeg; deux filles, Mme Paul V. Adams et Mlle Madeleine Bernier, aussi de Winnipeg; un fils, Paul, de Los Angeles, Californie; un frère, le R. P. Alfred Bernier, S.J., du collège de St-Boniface, et quatre petits-enfants.

Le devoir n'est pas de donner, mais de faire du bien en donnant et de faire en donnant le plus de bien possible.

Maurice DESLANDRES.

Conférence - Récital de Madame Lucienne Delforge

PROGRAMME
Maurice Ravel, le Basque.

A) **Sonatine**
Modéré
Menuet
Animé

B) **Tombeau de Couperin**
Prélude
Forlane
Rigaudon
Menuet
Toccata

Le mercredi 22 février, à l'Institut Collégial St-Joseph, sous les auspices de l'Alliance Française en coopération avec les Jeunesses Musicales.

BILLETS

Consulat de France, 415 édifice Paris; Pharmacie Paquin, St-Boniface; Mme Wm Hamilton GLobe 5-5837; Mme E. T. Etsell GRover 5-4588.

AVIS

Des cours prénataux seront offerts aux résidantes de St-Boniface, Norwood et Windsor Park. La nouvelle série commencera le 6 mars.

Les futures mamans, sous les soins de leur médecin personnel ou ceux d'une clinique d'hôpital, sont invitées à s'inscrire pour cette série de cours qui seront donnés tous les lundis à 2 h. p.m. au local de l'Unité sanitaire, 326, avenue Taché. Les inscriptions par téléphone seront acceptées à l'Unité sanitaire jusqu'au vendredi 24 février. Téléphone: CHapel 7-1186.

Ste-Famille

Réunion annuelle

La Caisse populaire de la paroisse Ste-Famille tint sa réunion annuelle pour l'année se terminant le 31 décembre 1960. Les membres présents approuvèrent qu'un boni de 3½ pour cent soit payé pour 1960.

Les officiers sont: Comité de direction, MM. Ron McMillan, président, Jack McGurran, vice-président, R. Roy, secrétaire, Maurice Labelle et K. Anson; Comité de crédit, MM. Armand St-Hilaire, président, Maurice Camyré et Noël Jeanson; Comité de surveillance, MM. Noël St-Hilaire, Georges Forest et A. Pellerin. La gérante-trésorière est Mme Ronald Pambrun.

Le bureau de la Caisse est situé au sous-sol de l'église et les heures de bureau sont comme suit: samedi, de 3 h. à 4 h. p.m., et mercredi, de 7 h. à 8 h. p.m.



L'on voit ci-dessus M. et Mme Louis-Edouard Dumesnil, de Ste-Agathe, en compagnie de leurs deux filles religieuses: Soeur Ste-Lucienne, M.O. (née Marie-Paule), première Missionnaire Oblate native de cette paroisse, qui enseigne actuellement à Assiniboia, Sask., et Soeur Denis-de-France, S.N.J.M. (Léonne), qui prononça ses voeux perpétuels le 5 août dernier à la maison-mère d'Outremont, à Montréal. Elle demeure maintenant au couvent de Holy Cross, mais enseigne à l'école St. Thomas More. La famille Dumesnil compte six autres enfants: Anne-Marie (Mme Aimée Robert), Denis, Rita (Mme Georges St-Hilaire), Aline (Mme Gérard Bilodeau), Adrien et Richard (9e année à l'école de Ste-Agathe). Tous demeurent dans la paroisse de Ste-Agathe, à l'exception de Mme St-Hilaire, à Aubigny.

L'archevêque préside la cérémonie des voeux temporaires de 6 novices

Dans la matinée du 16 février, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, recevait, à la Maison provinciale des Soeurs Grises, les voeux temporaires de six novices. Ce sont, dans l'ordre suivant:

Soeur Irène Rioux, de St-Pierre-Jolys, Man., fille de Pierre Rioux et de Léopoldine Grégoire, ancienne élève du couvent de St-Norbert, cousine de Soeur Cécile Rioux, S.G.M., et nièce de Soeur Juliette Trudeau, S.G.M.

Soeur Gertrude Desjardins, de Marcelin, Sask., fille d'Adéodat Desjardins et de Madeleine Greyeyes, ancienne élève du couvent de St-Norbert et nièce de Soeur Helen Greyeyes, S.G.M.

Soeur Laurence Topping, de St-Isidore de Bellevue, Sask., fille d'Emile Topping et de Louisa Chamberland, autre diplômée du couvent de St-Norbert et nièce de Soeur Gérardine Chamberland, S.G.M.

Soeur Rose Ann Pitre, de Charlottetown, I.-P.-E., fille de Louis-Edgar Pitre et de Marion Elizabeth McKinnon et nièce de Soeur Bernadette Pitre, S.G.M.

Soeur Lucille Jubinville, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., fille de Joseph Jubinville et de Corinne Perron, arrière-nièce de Mgr Wilfrid Jubinville, de si douce mémoire, cousine du R. P. Denis Jubinville, O.M.I., et cousine de Soeur Clara Nadeau, S.G.M.

Soeur Denise Piché, de Gravelbourg, Sask., nièce de Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, et soeur des RR. PP. Piché, O.M.I., diplômée en musique et en sténographie, qui prit ses grades académiques au couvent de Gravelbourg, tenu par des Soeurs de Jésus-Marie de Sillery.

Un compte rendu de la cérémonie de profession paraîtra la semaine prochaine.

St-Emile

Thé de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Emile offrira le thé ou le café à la salle de la Baie d'Hudson le lundi 20 février, de 11 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.

M. l'abbé Lionel Bouvier, curé, ainsi que Mme B.-J. Champagne, présidente, et Mme William Schick, organisatrice générale, recevront les invités.

Mme Louis Mager versera le thé; Mmes Robert Ayotte et Louis Wolfe percevront les dons; Mlle Thérèse Lagimodière sera l'hôtesse; Mmes Paul Mager, Florent Bohémier et Wilfrid Mager s'occuperont respectivement des pâtisseries, de la cuisine et de la loterie.

La Sun Life a connu une année remarquable

La Sun Life Assurance Company of Canada, pour la douzième année de suite, augmentera les dividendes devant être versés aux détenteurs de polices en 1961, a annoncé, ici, M. H. A. Fairbairn, gérant de la succursale Sun Life à Winnipeg, à la suite de la 90e assemblée annuelle de la Compagnie tenue à Montréal le 14 février.

M. Fairbairn a déclaré que la Sun Life avait connu une année remarquable dans Winnipeg. Dans l'ensemble, la Compagnie a vendu pour $1,034 millions d'assurance-vie nouvelle, portant à $9,573 millions l'encours global de la Compagnie. Ce chiffre représente une augmentation de 7.1 pour cent à la fin de 1959 pour ce qui est des affaires en vigueur. L'assurance-vie de groupe s'élève à $3,618 millions et l'assurance-vie de groupe nouvelle, vendue en 1960, se chiffre par $302 millions.

M. Fairbairn a ajouté que les progrès de la Compagnie et l'augmentation des revenus se traduiront, au printemps, par une augmentation des dividendes aux assurés. Environ $41,400,000 seront versés sous forme de dividendes sur polices en 1961, soit $3,000,000 de plus qu'en 1960.

En 1960, les versements effectués par la Sun Life à l'égard de ses polices, se sont chiffrés par $185 millions, dont $129 millions ont été versés à des assurés et à des rentiers, de leur vivant. Les versements par suite de décès effectués en vertu de certificats de groupe et de polices individuelles en vigueur depuis moins de cinq ans se sont élevés à $10 millions.

Durant l'année, l'actif de la Compagnie s'est accru de $82 millions, pour atteindre le chiffre global de $2,389 millions. M. Fairbairn a encore ajouté que la Sun Life avait maintenu, durant l'année, sa pratique de placer des fonds dans des entreprises communautaires et particulièrement sous forme d'hypothèques sur maisons d'habitation et entreprises commerciales, ces hypothèques se chiffrant maintenant par $609 millions.

Les revenus de toutes sources se sont élevés à $374 millions. Durant l'année, la Compagnie a obtenu, sur son actif, un rendement net de 4.57 pour cent, à rapprocher de 4.40 pour cent en 1959.

A l'assemblée annuelle de la Compagnie, tenue à Montréal, le président George W. Bourke, a consacré la plus grande partie de son allocution à l'étude des perspectives économiques du Canada. Il a préconisé le développement de l'industrie secondaire canadienne et a fait quelques recommandations de prudence au sujet des relations canado-américaines.

Cercle Molière

Au Festival d'Art dramatique du Manitoba, le mercredi 8 mars, à 8 h. 30, "Chambres à louer" de Marcel Dubé, par le Cercle Molière de St-Boniface.

En voici un court résumé. C'est dans un foyer typiquement canadien que le drame éclate. Nous sommes au printemps. Une jeune orpheline, invitée à vivre chez sa tante, y éprouvera les premiers sentiments de l'amour.

"Chambres à louer" sera présentée dans des décors de Christiane Le Goff. Direction technique: Robert Séguier. Direction et mise en scène: Gilles Guyot.

(Les billets seront mis en vente bientôt. Voir annonce de la semaine prochaine.)

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Walter Kleinschmit
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Hockey à l'école Provencher

La saison régulière est maintenant terminée. Les dix meilleurs compteurs de la ligue sont: E. Monney 32, P. Neyron 21, R. Klassen 19, N. Ross 18, L. Cyr 18, D. Lamirande 17, R. Froome 16, R. Brodeur 16, P. Novog 14, D. Rémillard 14 et D. Deleuw 14. Félicitations à Edward Monney, le meilleur compteur!

Les résultats de la ligue sont:

	G	P	E	P
Cercle Ouvrier	9	2	1	19
Chevaliers de Col.	7	3	1	15
Fils Natifs	3	7	2	8
Paladin	3	9	0	6

Le lundi 13 février, pour la première fois dans l'histoire du hockey à Provencher, deux équipes sont demeurées 0 à 0 dans une semi-finale. Même après les vingt minutes supplémentaires, le Cercle Ouvrier et les Fils Natifs n'ont pas pu compté un seul but. Nous remercions le Frère Paul pour le temps qu'il a donné à l'organisation et pour son encouragement pour la saison 1960-61.

Richard BOURGEOIS.

Les étoiles du hockey

Les trophées pour l'année 1960-61 furent distribués aux meilleurs joueurs de la ligue senior de l'école Provencher. Les joueurs ont donné toute leur énergie et joué de leur mieux, mais hélas tous ne sont pas arrivés aux succès.

Edward Monney compta 15 buts et 17 assists, comptant ainsi le plus de points dans la ligue. Albert Verhaegue fut choisi comme le meilleur gardien de buts de la ligue. Il ne laissa entrer que 33 points, tandis que l'adversaire le plus proche en laissa entrer 58. Noël Ross fut choisi comme le joueur le plus précieux. Paul Neyron se mérita le titre de joueur le plus loyal sur la glace. Denis Rémillard reçut l'honneur d'être proclamé meilleur commençant.

R. McNAIR.

Nouvelles positions

Gabriel Dufault, rédacteur en chef pendant deux ans de la chronique de Provencher dans **La Liberté et le Patriote**, a quitté ce poste cette semaine pour accepter la place de président provincial de la Relève. Je suis certain qu'il fera un bon travail comme président. Walter Kleinschmit, du grade 11, prend sa place comme rédacteur en chef de notre chronique. Félicitations et voeux de succès à ces deux étudiants dans leurs nouvelles fonctions.

A. MAHE.

Provencher-Windsor Park, 36-35 au ballon-panier

Tous sont silencieux! Un sifflet se fait entendre dans l'immense gymnase. C'est la partie de ballon-panier entre Windsor Park et Provencher qui commence. Le premier panier va à Provencher, mais bientôt Windsor Park prend de l'avance. Les garçons de Provencher, entraînés par le Frère Mueller, gardent confiance. La partie demeure excitante! tantôt un seul point de différence, tantôt égal, mais Windsor Park garde l'avance avec un pointage de 35 à 34. Il ne reste qu'une minute de jeux. Louis Laberge prend la balle des mains de l'opposition. Il court, saute, frappe le panier. Le sifflet! C'est la fin de la partie. Pointage final: 36-35 pour Provencher.

R. BEAUDRY.

Sept praesidia de la Légion groupent 67 membres actifs

Voici quelques-uns des renseignements contenus dans le rapport annuel 1960 que vient de publier M. l'abbé Eugène Hébert, aumônier de la curia Notre-Dame-des-Prairies, section de la Légion de Marie dans la paroisse-cathédrale de St-Boniface.

Les officiers de la curia qui a été fondée le 2 décembre 1957 sont M. Napoléon Boily, président, Mme Charles Frenette, vice-présidente, Mlle Thérèse Beaulieu, secrétaire, et M. Gilbert Laberge, trésorier. La curia comprend sept praesidia: Notre-Dame de la Miséricorde, Immaculée-Conception, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Notre-Dame du Rosaire, Notre-Dame du Sourire, Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame du Cap, qui groupent un total de 67 membres actifs, 670 membres auxiliaires et 273 adjutoriens, qui ont tenu en tout 356 assemblées au cours de 1960.

Le travail accompli au cours de l'année dernière par ces apôtres peut se résumer ainsi: 420 visites à l'hospice Taché, 192 visites à l'hôpital St-Boniface, 275 visites auprès de malades à domicile, 67 recrutements d'actifs, 160 visites auprès de non-pratiquants, 54 cours de catéchisme, etc. Comme ce mouvement est à base d'apostolat surnaturel, et non d'influence pécuniaire, il n'est pas surprenant que le rapport mentionne qu'on a que $43.53 en caisse.

Les membres de la Légion de Marie, au cours de l'année dernière, ont su aussi prendre des initiatives pour le plus grand bien de la masse des fidèles et pour la solution de questions d'importance primordiale au Manitoba. Qui peut oublier par exemple le rosaire récité durant tout le mois de mai 1960, d'heure en heure, sans arrêt, pendant 31 jours et 31 nuits, pour obtenir la conversion de la Russie et la solution juste du problème scolaire des écoles paroissiales?

Petite note

Réunion annuelle

La réunion annuelle de l'Association Libérale de St-Boniface aura lieu le mercredi 22 février, à 8 h. p.m., à l'hôtel Marion. L'agenda comprendra l'élection des officiers pour cette année et de dix déléguées au congrès libéral provincial du 19, 20 et 21 avril pour élire un chef du parti. L'orateur invité sera M. Bernard Wolfe.

Evénement spécial

Une fois de plus cette année, les Chevaliers de Colomb organisent le Grand Soir des Deux-Autos, qui aura lieu à l'**Aréna de Winnipeg le mardi 28 février, à 8 h. p.m.**

Les recettes de ce grand événement annuel seront versées au fonds de construction des Soeurs Bénédictines. On construit actuellement la Maison-Mère des Bénédictines à West St. Paul, au nord de Winnipeg. Le coût total de construction sera de $1,500,000.

Nous, les Chevaliers, nous sommes fiers de pouvoir aider les Soeurs de St-Benoit et de vous inviter à notre grande soirée d'amis. Préparez-vous à venir à ce grand gala de bienfaisance. Les billets, de $2.00 chacun seulement, sont en vente chez les Chevaliers de la plupart des paroisses, ou vous pouvez vous en procurer par courrier à: **Western Sunday Visitor, Boite B, 207 Edifice Cadomin, 276, rue Main, Winnipeg 1.**

Nous espérons sincèrement vous voir le 28 février.

P.S. Il y aura des prix d'une valeur de plus de $12,000.

Chevrolet 1961 4-portes	$3,119.00	Plymouth 2-portes	$3,060.00	Bateau en aluminium	$1,665.00
Etole luxueuse de vison	750.00	Radio-Phono-Stereo	388.00	Poêle électrique de 24"	199.95
Radio-Phono-T.V.	649.95	Réfrigérateur	269.95	Congélateur de 14' cubes	363.50
Sécheuse automatique	209.50	Tourne-disque automatique	149.95	Télévision	260.00
Laveuse de vaisselle portative	369.95	Laveuse automatique	369.50	Laveuse-essoreuse	179.00

PRIX DE CONSOLATION: RADIOS ERMERSON, JAMBONS ENTIERS DE 10 A 12 LIVRES.

Dédicace de l'annexe de l'école Ste-Marie sous la consigne: pour Dieu dans la joie

(Suite de la première page)

Appelé par M. Frey à prendre la parole, le député provincial, M. Groves, a rappelé ses activités en faveur de la paroisse comme membre du conseil municipal et des comités du conseil. Il s'est dit heureux de participer à cette fête qui marquait des progrès au double point de vue religieux et culturel. M. Groves a souligné sa fierté de posséder, dans ce district, un centre de la vie française qui rappelle le bilinguisme canadien. Les élèves sont fortunés, dit-il, car beaucoup de citoyens d'expression anglaise s'appliquent maintenant, à un âge plus avancé, à apprendre une deuxième langue.

L'écusson

M. l'abbé R. Bélanger, avant de prendre la parole, a affiché au lutrin, l'écusson dont on vient de doter l'école. L'emblème porte en haut les mots "Pour Dieu" et en bas "Dans la joie". Le fond est blanc avec bordure bleue, aux couleurs de la Vierge, et les lettres "E.S.M." sont inscrites en or sur la barre transversale bleue. Une étoile en or symbolise Marie, l'étoile de la mer, dans le champ dextre, et une feuille d'érable dorée rappelle le Canada, dans le champ senestre. Le bleu, expliqua-t-il, n'a pas de sens politique et la consigne donne une leçon d'optimisme: nous ne voulons pas de saints tristes.

Le pasteur de la paroisse fit remarquer que l'école est faite pour le bien des enfants et que les familles travaillent avec l'école dans ce but. L'agrandissement des édifices doit être le fruit d'un agrandissement spirituel et d'une intensification de vie nationale, surtout au foyer. "Les Anglais s'y attendent". Parlant ensuite en anglais, il a expliqué que le français n'est pas seulement une langue, c'est un mode de vie bien caractérisé. Le prêtre investit ses paroles d'un optimisme robuste, digne d'une paroisse qui a accompli tant en si peu d'années.

Enthousiasme communicatif

Invité à prendre la parole, M. McLean a avoué avoir scruté les visages des jeunes chantres au cours du programme et d'avoir trouvé qu'ils exécutaient avec plaisir et avec confiance les directives de leur directrice. C'est un grand facteur dans l'instruction que de pouvoir susciter et entretenir l'intérêt et l'enthousiasme des enfants. Les parents ont aussi un rôle important à jouer dans ce travail par leur collaboration. En conséquence, les élèves prennent goût aux études et l'école acquiert la réputation enviable d'une "bonne école". Le ministre, qui parlait en anglais, a félicité tous les responsables d'avoir mené leur entreprise à bonne fin.

Source de joie

Mgr Baudoux a offert d'abord ses très vives félicitations à tous ceux qui avaient travaillé à doter la paroisse de l'école et de son annexe. Leur optimisme réussit à créer des oeuvres "impossibles". C'est incroyable et extraordinaire ce qui a été fait et, pour le pasteur du diocèse, une consolation tout à fait spéciale. L'archevêque exprima sa reconnaissance à M. McLean qui a bien voulu prendre part à la cérémonie.

Cette école, dit-il, est un modèle de l'idéal chrétien qui résulte de la coopération entre les parents, l'Eglise et l'Etat, chacun dans sa sphère. Elle mérite l'aide de ce dernier, autrement ce serait trahir le principe de la démocratie.

Son Excellence a souligné la présence de trois croix dans le "Red Ensign", autant de signes de nations qui, par leur union, maintiennent la tradition britannique, de diversité dans l'unité. D'autres semblent préférer arborer sur les écoles au Canada, ajouta-t-il, un drapeau étoilé, symbole de l'idée américaine d'uniformité. Quoi qu'il arrive, il y aura d'autres bénédictions, et les subventions mêmes ne nuiront pas à l'esprit de sacrifice, car le plan de Dieu sur le groupe de langue française au Canada exige un très haut idéal. L'union au service de l'éducation totale continuera à donner l'exemple à tous.

La paroisse Ste-Marie, dit Mgr Baudoux, est composée de paroissiens venus de plusieurs autres paroisses, mais tous travaillent ensemble avec les mêmes convictions et la même générosité.

Rendant hommage aux religieuses qui travaillent à des salaires minimes, Mgr Baudoux a décrit le financement des édifices scolaires de la paroisse et ajouté: "The time is come when we should get our share", comme il convient dans une province canadienne. Il a raconté l'histoire de l'Américain qui a demandé pourquoi les murs du séminaire de Québec étaient si épais: "Nous sommes venus ici pour y rester", de répondre le guide.

Après les discours, il y eut visite de l'école. C'était vraiment la fête de l'optimisme canadien.

Les cérémonies furent suivies d'un thé servi par les dames et les demoiselles de la paroisse, de 4 h. 30 à 5 h. 30 p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Les dames organisatrices furent Mmes Norbert Decioux, réception, Arthur Brissette, inscription des visiteurs et plateau, René Provost, verseuse, Denis Lafrenière, servante, W. Sauvé, sandwich, Joseph Boux, décorations, François Pambrun, service de table, E. Haslund, pâtisseries, Edouard Dorge, vente des billets, et Eugène St-Onge, présidente générale.

Le gagnant du prix du tirage, une lampe, fut M. Marcel Morier, de la paroisse du Précieux-Sang.

M. Sewatcky, entrepreneur pour la nouvelle section, comme il l'avait d'ailleurs été pour la construction originale, fit remise à la paroisse d'un chèque d'un montant de $2,100.

L'orientation retient l'intérêt de l'APM de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le mardi 7 février avait lieu l'assemblée mensuelle de l'APM dans l'auditorium de l'école secondaire.

M. Laurent Gagné présenta l'orateur invité, le R. P. Ludger Guy, S.J. Ce dernier donna des renseignements concernant les cours du collège de St-Boniface et de l'Université de Manitoba. Il fit voir le manque d'orientation qui existe pour nos jeunes Canadiens français, car un petit nombre seulement d'entre eux parviennent à compléter leurs études.

Le collège est une atmosphère de formation et tout élève qui s'intéresse va réussir. Un élève qui ne veut pas collaborer ne fera rien de bon même s'il est doué d'une intelligence remarquable. Il s'agit pour un étudiant d'acquérir une méthode de travail scientifique pour réussir.

Plusieurs étaient contents d'apprendre qu'un élève ayant terminer sa 12e année peut maintenant être admis au collège de St-Boniface à deux conditions: qu'il soit admis par l'Université de Manitoba et qu'il ait suivi le français de l'Association d'Education en 12e année.

Les élèves de l'école secondaire avaient été invités à cette assemblée, car le sujet traité était aussi intéressant pour eux que pour les parents. Merci au R. P. Guy, S.J., pour une soirée si instructive. Tous ont joui de sa présence.

Mme G. Choiselat.

Le mercredi 8 février avait lieu la réunion du local des maîtres et maîtresses d'école de la Division Seine. M. l'inspecteur Arthur Corriveau parla à cette occasion de l'orientation professionnelle. Il y eut un intéressant questionnaire avec discussion. Le tout se termina par une partie de ballon-balai.

Assemblée de la Caisse

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu le jeudi 9 février. Parmi une nombreuse assistance on remarquait M. et Mme Pierre Frossais. M. l'Inspecteur félicita les officiers et exposa les avantages du plan de l'Assurance-Vie Desjardins.

Les divers comités présentèrent leurs rapports. Voici quelques extraits du rapport des activités: au cours de 1960, 37 nouveaux membres furent acceptés. Au printemps un directeur assistait à l'assemblée de la Caisse Centrale. En juillet, un délégué se rendait au congrès annuel du C.C.C. à Caraquet, et à l'assemblée annuelle du conseil de coopération, un représentant fut délégué. En octobre, le bureau de direction dut accepter avec regret la résignation de M. et Mme Alphonse Boily, à la gérance depuis plusieurs années.

M. Eloi Gagnon, homme d'expérience qui a fait partie des différents comités depuis les débuts de la Caisse, fut accepté avec plaisir comme nouveau gérant.

Les jours de bureau sont maintenant comme suit: de 9 h. a.m. à midi et de 1 h. à 4 h. p.m., les lundis, mercredis et vendredis.

Cinéma

Le lundi 6 février, devant une assistance nombreuse et intéressée, le film "Les deux gamines" fut présenté comme début par le nouveau comité de jeunes faisant partie de la Relève manitobaine.

Cours abrégé

Le lundi 6 février une centaine de fermiers venant de St-Norbert, Lorette, Ste-Anne, Clearspring, Giroux, du district de Steinbach ainsi que de La Broquerie pouvaient bénéficier d'un cours laitier abrégé, traitant de l'industrie laitière. La discussion porta surtout sur les "bulk tanks". S'il y a avantage à s'en procurer ou s'il serait préférable de pratiquer une autre industrie: élevage des animaux à boeuf ou autres. On traita aussi des maladies sur les animaux, spécialement la mammite. Des vues furent présentées à ce sujet. Les principaux orateurs étaient M. le Dr Nefbitt, doyen des sciences laitières à l'Université de Manitoba, M. Medro Dachew et M. le Dr Stanger.

Résultats sportifs

Ligue Taché: le 12 février, La Broquerie 10, New Bothwell 6.

Ligue Molloy: le 11 février, La Broquerie 4, Steinbach 5; le 13 février, La Broquerie 14, New Bothwell 0.

Ligue Grant: le 10 février, La Broquerie 10, New Bothwell 8; le 11 février, La Broquerie 14, St-Pierre 1.

L'école secondaire de La Broquerie, fruit d'une collaboration empressée

(Suite de la première page)

M. Paul Lord, président des commissaires de la Division, félicita la population de La Broquerie qui vota si allègrement (269 pour, 9 contre) en faveur du règlement scolaire et, maintenant en possession d'une magnifique école secondaire, se propose à construire bientôt une école élémentaire. "J'ai pu critiquer dans le passé votre 'pauvre' école St-Joachim, mais je vous félicite avec encore plus d'enthousiasme aujourd'hui". Il remercia aussi les grands responsables de tels résultats, spécialement ses collègues de la commission scolaire, dont M. Joseph Tétrault, représentant de La Broquerie, et le département d'Education.

Les étudiants eux-mêmes prirent part à la fête en chantant joyeusement deux chants de leur répertoire: "Bless This House" (de J. H. Blake) et "Grandma Grunts" (Folklore). La solennité du premier chant et la gaieté du deuxième méritèrent l'un et l'autre aux 37 petits chanteurs les enthousiastes applaudissements de l'auditoire. D'ailleurs, les chantres se révélèrent des "siffleurs" de premier ordre.

Comité de mode

La présence de ces jeunes sur la scène présentait un joli coup d'oeil, grâce à leur costume officiel. En effet, dès qu'il fut question d'une école secondaire à La Broquerie, on nomma un comité de mode: la Rév. Sr Richard, Mmes Hector Normandeau et Jacques Desorcy et M. Eddy Moquin. Ces responsables présentaient bientôt aux 82 élèves quelques modèles, et les élèves eux-mêmes donnèrent librement leurs préférences: les filles adoptèrent le jumper bleu royal (avec ceinture de même couleur) et la blouse blanche avec manche trois-quarts; les garçons choisirent la culotte gris fer, avec chemise rouge et chandail bleu pâle. Comme Sr Richard enseigne maintenant à St-Norbert et Mme Desorcy fréquente l'Institut Pédagogique, le comité se compose désormais de Mmes H. Normandeau, Arthur Balcaen et Edmond Plouffe et M. E. Moquin.

Deuxième orateur, M. l'abbé Pierre Raymond adressa aux 82 jeunes élèves de la nouvelle école les conseils de l'Association d'Education, afin qu'ils répondent par leur ardeur au travail intellectuel et leurs succès à l'attente de tous ceux qui les dotaient d'une institution prometteuse d'instruction profonde et de parfaite éducation chrétienne. A remarquer que M. l'abbé Raymond, vicaire dominical à La Broquerie, avait prêché le matin à l'église paroissiale sur la perception de l'Association.

L'édifice de l'instruction

M. Arthur Corriveau, inspecteur, appliqua au domaine de l'éducation les qualités structurales du nouvel édifice: "Que l'éducation donnée ici repose sur d'aussi solides bases, soit aussi bien proportionnée, et engendre lumière et attrait", conclut-il, avant de féliciter architectes et entrepreneurs, parents, commissaires, responsables du Département d'Education, etc. (On remarquait dans l'auditoire la présence de M. R. W. Lightly, chef provincial des inspecteurs.)

Au nom du conseil municipal, M. Arcade Bédard, préfet, dit la reconnaissance des autorités locales qui étaient fières de collaborer ici à la nouvelle ère que connait l'éducation au Manitoba. (C'est ainsi que la municipalité a fait percer une nouvelle rue, qui conduit jusqu'à l'école secondaire près de l'aréna, et doit faire poser dès cette semaine des lampadaires qui éclaireront la route de l'école.)

La chorale paroissiale vint ensuite interpréter: "Notre-Dame des Ecoles" (soliste, M. Dollard Bruyère), "Les danseurs noyés", "Je t'aime, ô ma Patrie" et "Alouette" (arrangement: Père M. Caron, S.J.). La richesse et la parfaite fusion des voix rendent hommage aux chantres et à leur dynamique directeur, M. Marcien Ferland; Sr Blanche Brisebois accompagnait au piano. Composée de très jeunes, de jeunes et de moins jeunes, cette chorale permettait à un grand nombre de familles d'apporter leur tribut d'hommage aux commissaires de la Division.

La voix de l'Eglise

Les trois derniers orateurs furent M. l'abbé U. Lafond, curé, Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste et président d'honneur, et l'hon. S. Lyon, procureur général.

M. l'abbé Lafond rappela le rôle éminent joué par Mgr Baudoux qui, en demandant depuis quelques années la consolidation des écoles, permit de répondre plus facilement et plus promptement aux directives de la Commission Royale. "C'est lui, dit M. le curé, qui nous a ainsi valu à La Broquerie de posséder aujourd'hui cette magnifique école secondaire".

M. l'abbé Lafond remercia ensuite les commissaires qui avaient su agir vivement et dans une parfaite entente avec les commissions locales de chaque localité, et les encouragea à parfaire ce qui était si bien commencé. Il précisa même, avec humour, qu'il fallait que l'école se fournisse elle-même en eau chaude: "Car j'ai besoin de mon eau chaude au presbytère, elle ne pourra toujours servir à laver les planchers d'un si magnifique édifice".

Il adresse enfin un témoignage particulièrement à la Rév. Sr Monchamp, principale hors ligne, parfaite institutrice et éducatrice entrainante, et au cabinet provincial représenté dignement par l'hon. Lyon, qui nous "permet de donner à nos enfants l'éducation chrétienne dont ils ont besoin et que nous voulons pour eux", tout en faisant d'eux de bons citoyens du pays et de la province.

Pas de race inférieure

Mgr Lapointe, au nom de Mgr Baudoux, apporta lui aussi son tribut d'hommage à chacun des responsables, donna ses conseils aux parents et ses encouragements aux élèves. "Nous sommes des pionniers au Manitoba. Donnons à nos jeunes une éducation digne de notre mission de catholiques et de Canadiens français. Préparons à notre province des chefs religieux et civils de premier ordre. Car il est temps de prouver à tous que, catholiques et bilingues, nous ne sommes pas de race inférieure. Prouvons-le dans tous les domaines", ajouta fièrement Mgr Lapointe.

Il apporta ensuite quelques claires précisions au sujet des bases d'une éducation vraiment chrétienne, fidèle aux enseignements du Christ chaque jour et dans toutes les matières, au sujet de la coopération que doivent apporter le foyer, la paroisse et l'école, puis il conclut en louant les Soeurs Grises, pionnières de l'éducation chrétienne au Manitoba . . . à La Broquerie.

Chance égale commune

L'hon. S. Lyon brossa d'abord un vivant tableau des nombreuses constructions d'écoles à travers les Divisions scolaires du Manitoba où, en peu de temps, l'on a déjà dépensé des millions de dollars. Mais, dit-il, ce que les hommes de gouvernement à tous les niveaux ont accompli ne fait que refléter les désirs mêmes de la population qui a voté pour ces constructions et accepté d'en porter la majeure partie du fardeau financier. "C'est donc aujourd'hui un jour de reconnaissance du gouvernement à la population elle-même". Il conclut en disant son espérance que plus que jamais la population entière jouisse au Manitoba "d'une égalité d'opportunité en éducation", sans que les diversités de credo, de race et de langage viennent nuire à cet épanouissement.

Reconnaissance

M. J. Tétrault, représentant de La Broquerie au sein de la commission de la Division scolaire Rivière-Seine, fut alors invité par le maître de cérémonies à présenter à Sr Monchamp la clef de l'école secondaire, "symbole de sa complète responsabilité".

Il profita de cette occasion pour dire "merci" à Dieu, au juge Alfred Monnin, président de la Commission de répartition des Divisions qui sut tenir si bien compte des besoins de la population franco-manitobaine, aux législateurs provinciaux, aux commissaires des autres quartiers de la Division Rivière-Seine qui comprirent que le blé ne pousse pas en grande quantité à La Broquerie, mais que les familles nombreuses n'y sont pas rares, au curé, au conseil municipal, au personnel enseignant, aux architectes, entrepreneurs et ouvriers, aux contribuables, etc.

Tous, dit-il, permettent à nos jeunes de pousser leurs études ici même jusqu'à la 12e année dans des conditions de confort "que nous n'avons pas connues". Il conclut en adressant un merci spécial à Mgr Lapointe qui venait de faire descendre du ciel sur cette maison d'éducation les bénédictions célestes.

Après ses paroles, M. Tétrault offrit la clef symbolique à Sr Monchamp. (Il fallut d'abord chercher cette énorme clef . . . égarée quelque part.) Sr Monchamp, principale et titulaire de la 12e année, reçut cette clef au nom des autres membres du personnel enseignant: Sr Blanche Brisebois, 11e année, MM. Laurent Gagné, 10e année, et Marcien Ferland, 9e année.

Equipement complet

Tous les appartements reçurent donc de nombreux visiteurs: les quatre salles de classe, le bureau de Sr Principale, le magasin, le laboratoire (où 15 tables d'expérience sont à la dispositions des "chercheurs"), la salle d'enseignement ménager (avec ses 4 machines à coudre, ses 2 poêles, son frigidaire et sa machine à laver), la bibliothèque, la salle de dactylographie (22 machines à écrire), la salle de premiers soins, la salle du personnel, la cuisine près du gymnase, la salle de la fournaise, etc.

Tous circulaient ici et là, admirant la clarté des appartements, la variété des couleurs, la simplicité de l'édifice lui-même avec ses murs en blocs de ciments et ses plafonds en tuiles d'amiante, les décorations de circonstance où primaient particulièrement les "marguerites", symboles de Mère d'Youville.

M. et Mme Ubald Laurencelle ont enregistré sur ruban tous les discours français, au cours de l'après-midi, au nom du poste CKSB.

D'autres écoles secondaires seront bénites et ouvriront bientôt officiellement: St-Adolphe le 26 février, Ste-Anne-des-Chênes le 12 mars, etc.

M. Philippe Jubinville, fils de M. et Mme Laurent Jubinville, de St-Claude, suit actuellement un cours de comptabilité à Roblin, Man. Après ses études classiques au collège de St-Boniface (Conventum de 1958) et un stage à l'Université de Manitoba, Philippe travailla quelque temps au Magasin coopératif de St-Norbert. Dans quelques semaines il sera comptable au service du Magasin Coopératif de St-Léon, que dirige avec tant de succès M. Raynald Labossière. Les ventes ayant été de $323,000 l'an dernier à ce magasin de St-Léon, il est devenu nécessaire d'avoir un comptable sur place. M. Philippe Jubinville et beaucoup d'autres jeunes franco-manitobains montrent par leur choix qu'ils ont confiance en l'avenir du mouvement coopératif dans l'Ouest canadien et qu'ils entendent y prendre une place de choix.

Fannystelle

Concours d'amateurs

Félicitations à Mlles Lucille Arnal et Wendy Simonson qui ont remporté le premier prix au concours d'amateurs qui eut lieu à Starbuck le 4 février. Elles interprétèrent un duo au piano intitulé "Moon Rocket". Mlle Chislaine Guyot prit aussi part au programme. Toutes trois avaient été préparées par leur maîtresse de musique, Mme Lenard Lofto.

Bonspiel

Le "High School Bonspiel" eut lieu les 3 et 4 février. Les gagnants furent: 1ère compétition, John Radstrom et son équipe, de Sperling, Brian Francis, de Headingly, Allan Saunderson, d'Elm Creek, et Wayne McAlinden, de Fannystelle; 2e compétition, Sheldom Woods, d'Elm Creek, Louis Girard, d'Elie, Vic Collomb, de Carman, et Victor Mollot, de Fannystelle.

Les élèves remercient tous les parents et amis qui ont assisté au bonspiel et à la danse qui eut lieu le vendredi soir.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le jeudi 2 février chez Mme Lucille Gagnon, avec une visiteuse et quatorze membres présents. L'assemblée fut ouverte par la prière récitée par le directeur, M. l'abbé C. Vachon, curé. Les minutes de la dernière assemblée furent lues par la secrétaire, Mme H. Vandepoele. On décida de commander des petites roses pour vendre à la fête des Mères, au mois de mai.

Un rapport de l'assemblée qui avait eut lieu à Winnipeg fut donné par M. l'abbé C. Vachon, curé. On nota aussi que Soeur Supérieure de l'hôpital de Ste-Rose avait envoyé un mot de remerciement pour les cartes de Noël usagées qu'on lui avait données.

La présidente du comité d'éducation rapporta que les écoles devront être visitées durant la semaine d'éducation au mois de mars.

Il sera annoncé dans chaque école qu'un prix sera donné à l'élève qui aura la plus haute note en catéchisme. Chaque présidente de comité devra préparer son rapport de l'année pour fermer les livres le 30 avril 1961.

Un court et intéressant film fut présenté. L'assemblée se termina par la prière et un petit goûter servi par Mmes Julia Verhaeghe et Adrienne Vandenbosch.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, qui est patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 6 février.

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fillette, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Edouard Soucy.

Mlle Adéline Corbel, du Sanatorium de St-Vital, est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel.

M. et Mme Henri Lagarde et leur fillette, Henriette, de St-Boniface, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Jos. Peters.

M. Albert Pomerleau, de Winnipeg, est à passer quelques semaines chez M. et Mme W. Mongrain, à Makinak, et visitait à Ste-Amélie le dimanche 5 février.

M. et Mme Albert Férec ont passé quelques jours à Winnipeg pour affaires, la semaine dernière.

Mme Louise Finney, accompagnée de M. P. Petillion et de Mme W. Cayer, de Ste-Rose, est allée conduire M. Wilfrid Cayer à l'hôpital St-Boniface, la semaine dernière.

Les grands séminaristes visitent les écoliers de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le lundi 6 février, par un matin clair et doux, un autobus amenait tous les élèves du grand Séminaire de St-Boniface, accompagnés de leur supérieur et et de deux professeurs. La joie éclatait de partout par des chants, des conversations animées et des cris. Le village devint bientôt une ruche débordante d'activité.

De l'activité, en effet il devait y en avoir, car M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire, avait réclamé le centre récréatif pour le curling, le patinage et le hockey. M. Olivier Beaudette avait trouvé une quinzaine de grandes traines pour une glissade en règle dans les côtes de la rivière Rouge et les dames firent un véritable banquet des nombreuses victuailles que les élèves avaient apportées.

Après le plantureux repas du midi, M. St-Hilaire donna une démonstration d'entrainement physique. Tous purent admirer les prouesses dont les jeunes de St-Jean-Baptiste sont capables, après seulement quelques mois d'entrainement.

Mais le clou de la journée fut certainement la partie de hockey entre les grands séminaristes et le club du high school de St-Jean-Baptiste. La partie fut chaudement disputée. Le jeu conserva une allure endiablée du commencement à la fin. Résultat: le club de St-Jean-Baptiste remporta la victoire au compte de 10 à 8.

Au souper, les élèves furent les hôtes d'honneur du Grand Séminaire. Tous les convives firent extrêmement honneur aux plats savoureux préparés par les dames. On chanta encore et à 9 h. il fallut bien songer à se séparer. Le grand autobus emporta cette vibrante jeunesse qui savait encore chanter, malgré tout, après une journée aussi épuisante. La rumeur rapporte cependant que quelques séminaristes ronflaient assez bien à leur arrivée au Grand Séminaire et qu'il fallut les ramener aux réalités plutôt énergiquement. On pensera longtemps, à St-Jean-Baptiste, à cette belle visite du Grand Séminaire et l'on espère bien que les élèves viendront nous revoir.

Réunion de l'APM

Le 30 janvier dernier eut lieu à St-Jean-Baptiste une très belle assemblée organisée par l'APM. Environ 200 personnes y assistaient. M. l'abbé M. Dugré, curé de Mariapolis, accompagné de M. l'abbé Alexandre Hunfeld, curé de St-Alphonse, parla d'un sujet de grande actualité: les fréquentations assidues durant le cours d'étude. Il traita le sujet "en maître". On pouvait voir en lui l'ancien professeur de philosophie qui expose la doctrine avec facilité et clarté et qui gagne l'adhésion des esprits. Les paroissiens sont très reconnaissants à M. l'abbé Dugré pour sa lumineuse conférence.

Une centaine de membres payèrent leur contribution à l'association et on procéda à l'élection de nouveaux officiers. M. André St-Hilaire, professeur de 10e année et professeur d'entrainement physique, fut élu président; M. Olivier Lafond, vice-président; Mme Raymond Lavallée, secrétaire; Mme Maurice Tessier, trésorière, et M. Arthur Touchette, conseiller.

Mme P. Bachand, de Le Pas, est décédée à l'âge de 85 ans

LE PAS — Le dimanche 5 février s'éteignait à la demeure de son fils, Edouard, Mme P. Bachand (née Mary Gaudet), à l'âge de 85 ans.

Les funérailles eurent lieu le 7 février en la cathédrale de Le Pas. Le R. P. D. Dubuc, O.M.I., de Batoche, chanta le service funèbre. La chorale était composée des religieuses, des élèves des 11e et 12e années et du R. P. J. Chaput, O.M.I., qui, à la sortie du cortège, chanta un beau cantique. La Rév. Sr Gilberte touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. L. Lapointe, E. Godin, M. Gamache, J. Verville, A. Lafontaine et B. Leduc. A l'issue du service funèbre, le cortège se reforma pour conduire la dépouille mortelle au cimetière local.

Le salon mortuaire Hayes était en charge des arrangements funéraires.

Mme Bachand était une chrétienne exemplaire très estimée et bien connue de tous, et une bonne mère. M. P. Bachand la précéda dans la tombe il y a 23 ans.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Edouard; deux filles, Fleurette (Mme J. Rock), de Le Pas, et Germaine (Mme J. Gaudet), de Bellevue; sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; trois frères, Zenon, de St-Isidore de Bellevue, Adrien et Armand Gaudet, de Prince-Albert, Sask.

Sont venus de l'extérieur pour rendre un dernier hommage à la chère disparue: M. Armand Gaudet, de Prince-Albert, une nièce, Mme Emile Perreault, de Hoey, Sask., Mme P.-Albert Gaudet, MM. Léopold et Gonzague Gaudet et M. et Mme Jean Gaudet, de Bellevue.

Remerciements

MM. et Mmes Edouard Ashby et Jos. Rock et leurs familles désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par leur présence aux funérailles ou leurs prières. Ils remercient spécialement les RR. PP. D. Dubuc, R. Major et J. Chaput, O.M.I., toutes les religieuses et les porteurs.

M. Stanislas Bisson, de La Broquerie, entrait récemment en fonctions comme secrétaire-trésorier de la Division scolaire Rivière-Seine.

Otterburne

Baptême

Richard-Joseph-Glen, fils de William Musick et de Simonne Lemoine, né le 18 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Beaudry, de Ste-Agathe.

Soirée

La première d'une série de quatre soirées fut organisée par les Chevaliers de Colomb de la paroisse. Ce fut une vraie veillée paroissiale. Une partie de cartes, puis du bingo, un programme récréatif et un succulent goûter étaient au programme. Une semblable soirée est offerte à tous pour le dimanche 19 février. Les familles au nord-est de la paroisse la préparent avec soin, réservant d'agréables surprises.

Voici les noms des gagnants de celle du 5 février: prix d'entrée, Robert Audet et Mlle Eugénie Saltel; prix des cartes, Horace Desrosiers, Eudore Lacasse et Etienne Laroche; au bingo, Mmes Zéphirin Audet et Jean-Yves Carrière, Mlle Bernadette Roy, MM. C.-Auguste Roy, Emilien Poirier, Georges Carrière, Claude Desrosiers et Victor Carrière. Au programme récréatif figuraient M. et Mme Aurèle Desaulniers, de Ste-Elisabeth, Mlle Yvette Bell, et dans une comédie inédite dont l'auteur est d'Otterburne, M. Raymond Thuot, professeur au collège St-Joseph, remplissant le rôle d'inspecteur, MM. Claude Lacasse, professeur, Victor Carrière, Robert Audet et Pierre Laroche, jouant les rôles d'élèves. Si les inspecteurs des grandes divisions scolaires rencontraient de pareils élèves, ils auraient du fil à retordre et le gouvernement actuel favoriserait les écoles privées.

Des dons furent faits par les Chevaliers suivants: le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, MM. Robert et Zéphirin Audet, Alex. Bell, Aimé Carrière, Eugène Genest, Roger Gobeil, Eudore Lacasse, Pierre LaRoche, Jean Moal, Antoine Morin, Hilaire Robidoux, Charlemagne Vermette, C.-Auguste et Rosaire Roy.

Bienvenue à la prochaine soirée, le dimanche 19 février.



Aide aux écoles privées et paroissiales

Probablement que vous, aussi bien que moi, avez entendu parler de la question concernant spécialement les catholiques: celle de "l'aide aux écoles privées et paroissiales". Ayant eu le privilège d'assister à deux réunions organisées à ce sujet, je vous répète ce qui a été dit par certains membres du parlement eux-mêmes.

Comme vous savez, il y a eu en l'année 1957 une réunion de la Commission Royale. Ce groupe était composé de quatre non-catholiques et d'un catholique. Une de leurs décisions était qu'une mesure devait être prise pour aider et supporter les écoles privées et paroissiales. Les cinq membres étaient d'accord sur ce point.

La session du parlement ouvrit le 14 février. Si le gouvernement au pouvoir n'introduit pas ce projet de loi en chambre, nous espérons qu'il sera présenté par un membre de l'opposition.

De même que les écoles publiques reçoivent la visite des inspecteurs du gouvernement, les écoles privées et paroissiales reçoivent aussi cette même visite. Puisqu'elles satisfont aux exigences des inspecteurs, pourquoi ne leur donnerait-on pas du support pour qu'elles continuent leur excellent travail? Ce n'est pas juste qu'un homme qui, en conscience, a l'obligation d'envoyer ses enfants à une école privée ou paroissiale, soit obligé de payer non seulement pour ses enfants mais aussi pour tous les enfants des écoles publiques.

Ceux qui ne veulent pas que nous ayons de l'aide du gouvernement sont soit des fascistes, des égoïstes ou des ignorants (ceux qui ne comprennent pas ce que nous voulons et pourquoi!).

Dans presque toutes les autres provinces du Canada, les écoles reçoivent un peu d'aide du gouvernement. Ce ne serait pas pareil si nous voulions de l'aide 100 pour cent pour nos écoles privées. Mais non, nous ne demandons que 55 pour cent ou qu'un peu plus d'aide leur soit accordée. Comme toute autre chose dans la vie, il faut travailler pour recevoir. Les parents des enfants d'écoles paroissiales sont prêts à faire des sacrifices et à payer le 45 ou 50 pour cent qui restera à payer.

On ne devrait pas être obligé de demander de l'aide, car, étant de la même province, toutes les personnes sont égales. C'est un devoir du gouvernement de venir en aide à tous et non pas seulement à la majorité.

Nous comprenons que les membres du gouvernement ne veulent pas se prononcer d'avance sur ce sujet, car leurs paroles seront peut-être changées et mal interprétées par la presse ou par des personnes ignorantes mais, nous espérons que dans la chambre, tous les membres s'entendront, se comprendront et se prononceront en faveur d'une aide si nécessaire à nos écoles privées et paroissiales.

Caroline DESJARDINS,
10e année, no 21.

Une démonstration

Le mercredi 18 janvier, Mlle Anne Kernaleguen, de la part de la "Compagnie des patrons McCall", de 230, avenue Park, New York, donna une démonstration très intéressante sur ce que doit porter une jeune fille afin de bien paraître. La ligne, la couleur, le tissu tiennent une place très importante dans le choix d'une robe. Voulez-vous grandir, amincir ou grossir? Cela est possible grâce aux lignes du patron et au tissu que vous choisissez. Toutes ces explications étaient accompagnées de dessins. Mlle Kernaleguen nous fit remarquer les effets que produisent des robes de différents tissus, couleurs ou lignes, en habillant deux mannequins. La démonstration terminée, elle répondit aimablement à toutes nos questions. Je suis convaincue que toutes profiteront de ses conseils si pratiques.

Gisèle PELLETIER,
10e année, no 21.

Les Jeunesses Musicales Canadiennes

Le mardi soir 31 janvier, les Jeunesses Musicales Canadiennes de St-Boniface ont présenté leur troisième concert. Les membres, venus en grand nombre, asisstèrent à deux opérettes composées par M. Maurice Blackburn, un Canadien de Montréal. La première opérette, "Pirouette", chantée en français, représentait trois Canadiens étudiant l'art de la musique à Rome. La deuxième, surnommée "Une mesure de silence", chantée en anglais, avait pour sujet les efforts constants d'une femme pour guérir l'avarice de son mari. Les figurants, Joan Patenaude, soprano, Jean-Louis Pellerin, ténor, et Jules Bruyère, baryton, se révélèrent de véritables artistes. Nous avons remarquer beaucoup de simplicité, de souplesse et de finesse dans leur jeu. Celui-ci était soutenu par l'accompagnatrice, Jacqueline Richard.

Je ne doute pas que ces opérettes furent appréciées de tous. En somme, cette soirée fut très intéressante.

Suzanne CORBEIL,
9e année, no 19.

"The Tempest"

Le samedi 4 février, au Playhouse, les élèves de la province eurent le privilège d'assister à la représentation "The Tempest" de William Shakespeare. Un bon nombre d'élèves de notre Institut profitèrent de l'occasion. En outre, plusieurs instituteurs, institutrices et adultes voulurent se joindre aux étudiants.

Du Shakespeare . . . ce n'est pas qu'une petite affaire, me direz-vous, surtout pour les jeunes. Mais soyez sans crainte. Nous avons fait connaissance avec ce grand auteur. Même s'il ne nous est pas donné de pénétrer ses oeuvres, nous avons lu "The Tempest" et nous avons commencé à en saisir le sens. Cette matinée nous fut donc très profitable.

De plus, le jeu des acteurs nous a intéressées. La première scène fut interprétée très habilement. Cependant, Miranda nous a déçues. Nous aurions voulu la voir moins grande et un peu plus timide. Par contre, Prospero fut très bon. Le petit Ariel fut à notre avis le personnage le plus captivant. Il était si agile . . . il sautillait de part et d'autre comme un véritable petit esprit. Shakespeare ajouta un peu de comédie grossière en créant Stephano et Trinculo, deux ivrognes pas trop malins.

En somme, nous sommes persuadées que cette représentation fut pour nous un véritable enrichissement et nous osons espérer qu'on nous en offrira encore du même genre.

Marie SARAS,
9e année, no 19.

Les universitaires font face au bourreau des examens

En octobre, nous avons frémi; en décembre, nous avons gémi; en février, en sortirons-nous en vie? Les examens, pourquoi? Pour nous torturer? alors c'est un vrai succès! Deux heures durant à envisager le bourreau qui nous assaille de coups . . . oui, de questions, et invariablement celles dont nous ignorons les réponses. Quand enfin, le temps est écoulé, nous sortons de la salle, la mine décontenancée, les joues enflammées, l'orgueil rabaissé!

Et voici que la conscience se met à son tour à nous faire subir son examen: "Ai-je donné les heures suffisantes à l'étude de la matière? Suis-je allée me promener dans la lune durant le cours? Ma préoccupation principale, les cours ou la cour? Ferme propos . . . résolutions énergiques?" Ce sont les résultats d'avril qui fourniront la réponse.

En attendant, avouons que les professeurs ont encore une fois raison de nous réveiller à temps, de nous faire prendre le remède amer, mais salutaire . . .

Agathe BARNABE,
Rhétorique.

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Académie et du Collège St-Joseph, qui eut lieu le dimanche 5 février, avait, cette fois-ci, un caractère particulier. En effet, on y fêtait un double anniversaire: le 60e anniversaire de vie religieuse de Soeur Marie-Diomède et le 25e anniversaire du Collège St-Joseph.

Dès le début de l'après-midi, un grand nombre d'anciennes, jeunes et moins jeunes, venaient offrir leurs meilleurs voeux à leur bien-aimée maîtresse. Puis, vers 5 h. p.m., toutes se réunissaient pour le salut du St-Sacrement, suivi d'un souper vraiment délicieux. A la fin du repas, des anciennes de l'académie et du collège prirent la parole pour dire à notre chère jubilaire, la joie et la reconnaissance de l'assemblée. Les anciennes du collège lui offrirent une bourse et une belle gerbe de fleurs. On fit aussi lecture de plusieurs lettres et télégrammes de félicitations et on exécuta un chant de circonstance.

Nous, les collégiennes actuelles, nous nous joignons aux anciennes pour offrir à Soeur Marie-Diomède nos meilleurs voeux. Que Dieu la garde encore longtemps parmi nous.

Agnès BENOIST,
Philo I.

Une visite à l'hospice Taché

Il n'y a pas très longtemps les collégiennes se rendaient à l'hospice Taché — non pas pour admission — mais bien pour répondre à une aimable invitation de la part des religieuses. Munies de nos entrainantes chansonnettes françaises, de nos voix les plus mélodieuses et de notre belle humeur, nous avons essayé pendant une heure environ, de nous faire porteuses de joie et de réconfort auprès des pauvres malades.

Nous sommes revenues enchantées et édifiées! La charité des infirmières, le courage et le calme des malheureux dans leurs souffrances, voilà bien de quoi nous faire réfléchir quand nous sommes portées à nous plaindre de nos petits maux. Enchantées aussi d'avoir apporté quelques rayons de soleil dans ces longs corridors que nous avons parcourus en chantant.

Les larges sourires, les bons visages détendus, les applaudissements nous ont amplement récompensées pour cette soirée donnée aux chers malades de l'hospice. Un cordial merci aux religieuses qui nous ont si gracieusement reçues.

Alice GEVAERT,
Rhétorique.

Le soin du corps et l'apprentissage des arts, la négligence de l'esprit et l'ignorance des devoirs, sont les caractères de l'éducation nouvelle.

J. JOUBERT.

Les professeurs de la Rivière-Rouge en réunion au collège d'Otterburne

OTTERBURNE — Le 31 janvier quelque 80 professeurs de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge se réunissaient pour une réunion régulière de leur local. La réunion plénière débuta à la salle d'étude sous la présidence de la Rév. Sr Anne-Marie, de St-Pierre, qui adressa un mot de bienvenue et demanda à M. l'abbé Pierre Raymond de faire la prière. La présidente fit ensuite part aux professeurs du programme de la réunion et demanda au R. F. F. Marion, C.S.V., principal du collège St-Joseph, d'expliquer la consigne donnée au congrès de l'Association d'Education au sujet de l'aide aux écoles privées. Le Frère Marion exposa l'attitude à prendre et demanda à chaque professeur d'écrire une lettre personnelle au ministre de l'Education, et de faire écrire le plus grand nombre de parents et d'élèves, sollicitant de l'aide aux écoles privées.

M. l'abbé P. Raymond parla du mouvement de la Relève, campagne de re-francisation dans nos centres par les jeunes franco-manitobains. Il commenta aussi les récentes décisions prises au congrès de l'Association et encouragea la formation ou la réorganisation des "locaux" de l'Association d'Education dans chaque paroisse. Il espère même voir s'organiser des congrès régionaux de l'Association. M. l'abbé Raymond mit aussi les professeurs en garde contre certains inspecteurs du Département de l'Education qui font pression auprès de certains instituteurs pour leur faire diminuer la période de français et de religion dans leurs classes. Le mot d'ordre fut d'aller de l'avant et de continuer à accorder une place d'honneur au français et à la religion dans l'horaire quotidien, dans chacune des classes.

Les professeurs du cours secondaire se réunirent ensuite dans un autre local et les professeurs du cours élémentaire firent de même afin de discuter de leurs communs problèmes. Au secondaire on organisa la préparation des examens de Pâques, on nomma des responsables pour chaque matière. Ensuite le Frère Fernand Valiquet, préfet de discipline du collège St-Joseph, proposa que l'on organise un festival de glace avec les élèves des cinq high schools. Un comité composé des personnes suivantes fut formé immédiatement pour étudier la question: le R. F. Valiquet, C.S.V., d'Otterburne, MM. J.-L. Bruyère, de St-Pierre, Wilfrid Gosselin, de St-Malo, Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe, Fernand Gobeil et André St-Hilaire, de St-Jean-Baptiste. Après le souper, ce comité se réunit pour préparer le programme du festival(qui eut lieu à St-Pierre dans l'après-midi du 14 février). Au cours élémentaire, les professeurs profitèrent de la présence de M. l'abbé Pierre Raymond pour discuter de plusieurs problèmes pédagogiques.

A 6 h. 30, il y eut souper communautaire dans le réfectoire des élèves pendant lequel la Rév. Sr Marie-Corinne, SS. NN. J. M., présenta les résolutions de la M.T.S. Il y eut d'intéressantes discussions. On prit un vote sur chacune des résolutions présentées.

Après le souper, tout le corps enseignant se rendit à la chapelle du collège pour le salut du Très St-Sacrement.

Avant le départ, l'exécutif se réunit au bureau du principal afin de préparer la prochaine réunion.

Cette réunion fut un succès sur toute la ligne.



Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, a représenté l'archevêque de St-Boniface lors de la bénédiction et de l'ouverture officielles de la nouvelle école secondaire à La Broquerie, dimanche dernier. On le voit sur la photo, accompagné de M. l'abbé U. Lafond, à gauche, curé de l'endroit, et de M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles et représentant de l'Association d'Education. L'hon. Sterling Lyon représentait le gouvernement provincial et les membres de la Commission de la Division de la Rivière Seine étaient présents en bloc. On a signalé que l'école est en grande partie le fruit du mouvement de consolidation paroissiale que Mgr l'archevêque préconise depuis longtemps. (Voir nouvelle en première page.)

(Photo Carillon News)

La Caisse populaire de Ste-Rose fêtera son vingtième anniversaire

STE-ROSE-DU-LAC — C'est le 3 septembre prochain que la Caisse populaire de Ste-Rose fêtera ses 20 ans. Le 31 janvier dernier, elle tenait sa 19e assemblée générale annuelle à la salle paroissiale.

Après la prière d'ouverture, M. Auguste Pineau, président de la Caisse, souhaitait la bienvenue à tous les membres présents et faisait brièvement l'historique de la Caisse populaire de Ste-Rose.

En 1941, une dizaine d'hommes, en compagnie du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., alors curé, tenaient un cercle d'étude sur la nature et la marche des Caisses populaires, selon la formule préconisée par M. l'abbé Desjardins. Et c'est alors que fut organisée la Caisse populaire de Ste-Rose.

Les 15 premières années furent difficiles, témoins de faux-pas et de difficultés. Après 15 ans d'existence, on n'avait encore qu'un actif de $11,000.

M. Emile Lépine prenait alors la gérance de la Caisse et contribuait à lui donner son premier essor. A la fin de 1959, elle avait un actif de $85,000, et à la fin de l'année dernière, 1960, elle pouvait se vanter d'avoir dépassé les $100,000. Depuis sa fondation, la Caisse n'a pas essuyé de pertes financières, tout en apportant une aide précieuse à ses membres. Elle a accordé en effet $376,980.30 en prêts.

Vint ensuite la lecture, la discussion et l'approbation des différents rapports: directeurs, gérant, Comité de crédit et Comité de surveillance rendirent compte de leurs activités en 1960. Mentionnons en passant les noms de ces différents officiers de la Caisse. Le Conseil des directeurs se compose de cinq membres: MM. Auguste Pineau, président, Jean-Louis Brunel, Auguste Brunel, Jean-Baptiste Maguet et Wilfrid Cayer. M. Emile Lépine est gérant. Le Comité de crédit se compose de MM. Léon Pineau, Justin Bourbonnière et Gabriel Molgat. Enfin, le Comité de surveillance est formé de MM. Guy Guillas et Norman Plamondon et du R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé.

On procéda ensuite aux élections des officiers pour l'année qui commence. Mais étant donné le beau travail accompli l'an dernier, tous les anciens membres furent réélus à l'unanimité.

Deux conférenciers avaient été invités, mais n'ont pu se rendre, malheureusement: M. l'abbé St-Laurent, propagandiste du Conseil Canadien de la Coopération, et M. Pierre Frossais, chef des inspecteurs des Caisses.

On discuta donc de différents problèmes, puis le R. P. Curé prononça quelques mots, avant que le président clôture l'assemblée.

Lorette

Soirées

Tous les élèves de l'école secondaire furent heureux de se rendre à l'auditorium de leur école, le mercredi soir 1er février, pour célébrer l'ouverture officielle de l'école. Il y eut chants, danses, etc., suivis d'un succulent goûter fourni par le Conseil Etudiant. Tous retournèrent à leur domicile apportant un bon souvenir de cette soirée mémorable.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville de Lorette désirent remercier toutes les personnes de Lorette et des paroisses environnantes qui ont bien voulu les encourager en venant en si grand nombre à la veillée sociale, le samedi 11 février, à la salle paroissiale. Tous désirent remercier M. L.-A. Sarrasin, Grand Chevalier, de son intérêt à s'occuper d'amuser les jeunes en plusieurs circonstances.

L'année 1961 s'annonce des plus prometteuses à Lorette. Il y eut cinq naissances en janvier et quatre déjà en février. Félicitations aux heureux parents: MM. et Mmes Célestin Gosselin, Joseph Henri, Yvon Ross, Damase Dupuis, Eugène Hamel, Alex. McDonnell, Gaston Bohémier, Edouard Manaigre et Antonio Miezga.

Hockey

L'équipe des joueurs de hockey a remporté plusieurs victoires sur ses adversaires cet hiver. Tous les paroissiens les félicitent et en sont fiers.

Les résultats des trois dernières parties furent comme suit: Lorette 14, New Bothwell 2; Lorette 13, East Steinbach 7; Lorette 5, Grunthal 5.

Les semi-finales de Lorette-East Steinbach auront lieu le vendredi 17 février à St-Pierre. Rendez-vous nombreux encourager les joueurs.

Laurier gagne le championnat de la ligue "Interridge"

LAURIER — Le club de hockey senior de Laurier est le nouveau champion de la ligue "Interridge". Leur douzième victoire de l'année, au compte de 6 à 5, contre Plumas, remportée le mardi 7 février, leur donnait une avance d'un point sur Glenhorn qui avait remporté le championnat l'hiver dernier.

Les meilleurs compteurs pour l'année furent Gabriel Gamache, 37 points, Eugène Assailley, 35 points, et Roland Maguet, 31 points. Laurent Therrien, de l'équipe locale, gagne aussi la coupe pour le meilleur gardien de but.

Le tournoi annuel de gouret eut lieu cette année le dimanche 12 février. Showl Lake en est sorti victorieux en finale, par une victoire de 1 à 0 contre Ste-Rose-du-Lac.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

C'était:

La St-Valentin et le mardi gras. Le 14 février dernier, soit mardi de cette semaine, CKSB s'est efforcé de vous présenter une journée de gaieté exubérante et de musique pour les coeurs amoureux. Nous espérons que votre compagnon de partout et toujours a su agrémenter cette journée et vous faire passer une agréable soirée de la St-Valentin.

C'est:

Le carême, période de l'année qui malheureusement perd un peu sa signification. Le carême est un temps de pénitence et de prière préparatoires à la résurrection de l'Enfant-Dieu qui, à Noël, naissait dans la crèche. Permettez-nous dans cette chronique de souligner quelques émissions qui pourraient vous aider à mieux comprendre le carême.

Dès le début de la journée, CKSB vous invite à la prière du matin tous les jours à 7 h. 05. Pour vous inciter au recueillement, à l'heure du repas du midi, votre poste met à l'horaire "Radio Sacré-Coeur" tous les jours à 11 h. 45. Pendant le carême, il serait bon de faire un effort et réciter le chapelet en famille tous les jours. Vous êtes invités à vous joindre aux fidèles réunis dans les salons de l'archevêché, à 6 h. 45 tous les soirs, alors que CKSB retransmet la récitation du chapelet avec Mgr l'archevêque. En terminant la journée, écoutez la prière du soir à la fin de nos émissions.

On continue:

Toujours le concours "Cuisine et oreille fine" de Robin Hood, du lundi au vendredi, à 9 h. 30. Soyez toujours à l'écoute de cet intéressant concours et participez-y souvent. Vous n'avez qu'à identifier le bruit mystérieux et mettre votre réponse à la poste. L'adresse encore une fois: Concours Robin Hood, Casier postal 4000, Winnipeg, Man.

Deux autres concours très populaires à CKSB: "Burns" et le concours "Chansonnette du Ranch 1050". Participez souvent à nos concours. Vous avez ainsi la chance de gagner plusieurs dollars.

"Miss Music-Hall", avec Murielle Milar, se continue toujours lui aussi. Un programme de chansonnettes et de mots doux et légers, pour votre bon plaisir, vous est présenté tous les jours à 2 h. 30 p.m.

Changements

André Martin, le petit "foreman" du "Ranch 1050", sera maintenant entendu au "Réveil-matin" tous les jours à compter du mardi 21 février. André, qui s'est gagné beaucoup de popularité au "Ranch", saura sûrement égayer les premières heures de la journée à l'antenne de CKSB.

Jacques Bertrand nous quitte pour une période d'un mois. Conséquemment, il reviendra le 21 mars.

Succès de la partie de cartes organisée par les hommes à Dunrea

DUNREA — C'est le dimanche soir 12 février que les hommes de la paroisse eurent leur partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales; elle fut des plus animées, grâce au grand nombre de gens qui s'y rendirent.

Au whist, 17 tables furent occupées et les heureux gagnants furent Mmes Emile Légaré et Arthur Boulet et MM. Félix Fitzpatrick et Félicien Boulet.

Les animateurs au bingo qui suivit furent MM. Richard Rondeau, N. Boulet, Arthur Paradis, Benoit Garand, Martial Lussier et Félix Dionne, et les favorisés du sort furent Mme René Rondeau, Mlles Yvette Boulet et Murielle Beaupré, MM. Wilfrid Côté (2), Henri Côté, Jean et Gérard Boulet, Norman Morin, Rémi Côté et Alphonse Beaupré. Au tirage, le sort favorisa M. Raymond Côté, qui gagna une cafetière électrique. Un assortiment de quatre jolies tables de fantaisie (à goûter) fut chaudement contesté et échut finalement à M. Richard Rondeau.

A l'encan chinois conduit par M. Arthur Paradis, M. Lucien Rondeau, de St-Léon, en visite chez des parents et amis de Dunrea, fut l'heureux bénéficiaire d'une bouteille de parfum de grand prix.

Enfin, au milieu d'une saine gaieté, un délicieux goûter fourni par un groupe désigné de dames, fut servi par Mmes R. Rondeau, N. et Joseph Boulet, Jos. Sougri et Emile Légaré.

Les messieurs méritent certainement des félicitations pour le beau succès pécuniaire remporté, mais il est juste aussi de ne pas oublier les dames, qui y ont été pour quelque chose.

Décès

Tous les paroissiens de Dunrea ont été péniblement surpris d'apprendre le décès de M. Alfred Bisson, survenu à St-Boniface, le dimanche 12 février.

La famille avait quitté cette paroisse en septembre dernier, après avoir résidé sur une ferme prospère pendant de nombreuses années. Mais en dernier, le mauvais état de santé de M. Bisson l'avait forcé à vendre sa ferme et à se retirer à St-Boniface avec son épouse, née Annette Boucher, et ses deux fils, Laurent et Raymond, étudiants au collège de St-Boniface.

Le défunt, qui n'était âgé que de 47 ans, a encore ici deux soeurs, Mmes Georges Puveliers et Aimé Boulet, ainsi qu'un frère, M. Philippe Bisson. Sincères condoléances à toutes ces familles endeuillées.

Va-et-vient

M. et Mme J.-S. Boulet ainsi que Mme Alfred Paradis se sont rendus à La Salle, dernièrement, pour assister aux funérailles de M. Gérard Lavallée, frère de Mme J.-S. Boulet.

M. et Mme Georges Mayor, de St. James, sont venus rendre visite à M. et Mme Louis Colbe; M. Colbe est toujours hospitalisé à Killarney.

Mme Léopold Girardin est de retour au foyer après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Killarney pour une mauvaise grippe.

MM. et Mmes J.-O. Boulet, Norbert Fortier et P. Bisson se sont rendus à St-Boniface récemment.

M. et Mme Théo. Knoak, tout en venant visiter la famille de M. et Mme E. Beaupré, ramenaient avec eux Mme Jos. Gagnon qui, depuis quelques jours, était hospitalisée à St-Boniface. Cette dernière désire remercier de tout coeur les nombreuses dames amies de St-Boniface qui lui ont rendu visite lors de son séjour dans cette institution, ce qui lui a été d'un grand réconfort.

M. Alfred Paradis s'est rendu en ville ces jours derniers pour y visiter sa mère, Mme Georgina Paradis, et ses soeurs, Henriette et Antoinette, ainsi que son frère, le R. F. Lucien Paradis, O.M.I., de Lebret, qui y est en repos.

M. et Mme Athanase Lavoie ont joui, en fin de semaine, de la visite de Mlle Thérèse Lavoie, institutrice à Shilo, qui est venue accompagnée d'une amie.

LES GAIS MANITOBAINS



Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire: Monique Boily
Responsables: Lucille Le Marbre, Victor Muller et René Tardiff

Souper et soirée

Après une pratique de chant en vue du programme de télévision, les Gais Manitobains s'attablèrent devant un repas abondant et délicieux servi en l'honneur de leur ancien directeur, M. André Fréchette. Le souper terminé, M. l'abbé Couture, en quelques mots brefs et appropriés, fit l'éloge d'André qui remercia à son tour notre aumônier et sut bien nous faire rire, ce qui n'est pas trop difficile.

Puis, tous s'envolèrent pour se préparer à la veillée canadienne au gymnase Notre-Dame que quelques membres dévoués avaient décoré de jolies guirlandes multicolores. Encore une fois, la soirée débuta par la prière et par une danse "bingo".

Les Gais Manitobains faisaient danser leur mère, tandis que les Gais Manitobaines faisaient danser leur père. Le père de notre directeur resta pris avec le balai après une danse et son fils lui demanda une chanson, mais, étant "enrhumé", M. Loiselle pria son fils de s'exécuter à sa place! Les démonstrations de différentes danses telles que: "A la santé de notre roi Gustave", la "Seize pas", "La querelle des amoureux", la "Gie Gordon", furent disséminées au cours de la soirée.

M. et Mme Tardiff devinrent le "Canadien" et la "Canadienne" de notre soirée après s'être trouvés à l'endroit choisi après la danse.

Différents numéros furent aussi présentés: Albert Bonomo chanta "Mariana" et "Mama"; Henri Ragot s'exécuta encore dans "Bonyenne, j'avais l'air bête"; Lucienne Beaudry déclama "La cigale et la fourmi", à l'envers, et Roland Belot récita "Mon portrait", de Louis Veuillot.

La fameuse danse des ballons fut aussi en vedette et Roland Belot fut le gagnant. Le goûter vint ensuite clore une agréable soirée.

MONIQUE.

Les normaliens disent "merci" à l'Association

Le mercredi soir 8 février, l'Association d'Education offrait aux élèves canadiens-français de l'Institut Pédagogique l'honneur et le plaisir de rencontrer son exécutif. Soirée charmante et animée. Les Gais Manitobains, toujours pleins d'entrain, avaient le programme en main. C'est dire qu'une vive gaieté a fait oublier que la plupart de ces jeunes se rencontraient pour la première fois — car à l'école, on se voit, mais on ne peut facilement faire connaissance avec tous, les cours prenant la majeure partie de notre temps.

Aussi c'est avec reconnaissance que nous nous remémorons ces quelques heures où nous avons chanté et dansé tour à tour. Le tout fut couronné par un succulent goûter.

M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, nous redit combien l'Association d'Education — comprenons bien ici tous les Canadiens français du Manitoba — avait les yeux fixés sur nous, souhaitant que nous répondions à ses espérances en devenant des éducateurs conscients de la cause française et de nos devoirs envers la génération qui monte.

On nous présenta les membres de l'exécutif. Plus d'un normalien fut surpris de voir le grand nombre d'imposantes personnalités qui donnent de leur temps sans compter à la cause de notre Association. C'est un stimulant pour nous, étudiants, nous ferons notre possible pour faire honneur aux nôtres.

Merci à tous ceux qui sont responsables de cette soirée inoubliable.

LES NORMALIENS.

Une force chrétienne se déploie en France

La Confédération française des Travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) est devenue grâce au zèle intelligent et tenace de ses chefs, une des grandes forces chrétiennes de la France. Elle vient de publier à l'occasion du nouvel an un numéro spécial de son journal: Le Syndicalisme. Tout en renseignant ses lecteurs sur des faits qui peuvent les intéresser, elle profite de l'occasion pour faire connaître le travail qu'elle accomplit.

La C.F.T.C. a le courage de poser le vrai problème: l'économie, toute cette machine à produire, à fabriquer, à distribuer, à consommer, c'est fait pour qui? Elle est faite d'abord et avant tout pour la grande masse des familles ouvrières qui fait tourner nos usines et marcher l'économie. L'économie du pays et celle de l'Europe de demain doit être orientée vers le consommateur, pour le consommateur.

C'est pour cela que la C.F.T.C. réclame des réformes profondes, une planification économique, une véritable démocratie économique.

L'observation des fêtes religieuses, un crime contre l'Etat en Bulgarie

SOFIA — La Bulgarie a supprimé officiellement les fêtes religieuses et, cependant, les fêtes de Noël ont été observées par les ouvriers, qui ne se sont pas présentés au travail.

Commentant cette attitude, Radio-Sofia a déclaré que l'observation des jours de fêtes religieuses était un crime contre l'Etat. Le commentateur a déclaré notamment qu'à l'époque où chaque jour, chaque heure devait être employée rationnellement, afin de préparer les travaux agricoles du printemps, c'est un crime de perdre du temps pour des raisons religieuses.

Un appel a été adressé à tous les membres du parti pour qu'ils engagent la lutte contre "les survivances des superstitions religieuses" et qu'ils se préoccupent d'amener tout particulièrement au travail aux jours de fêtes religieuses ceux qui sont affectés aux exploitations agricoles collectives.

M. Ernest Labossière, de St-Léon, est décédé à l'âge de 53 ans

ST-LEON — A sa résidence le mercredi 8 février, M. Ernest Labossière est décédé subitement à l'âge de 53 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Léon, au milieu d'une nombreuse assistance. M. l'abbé Lucien Roy, curé, chanta le service. M. l'abbé O. Moquin assistait au choeur. Les chorales de St-Léon et de Somerset chantèrent la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Thomas, Célestin, Léopold, Doria et René Labossière et Armand Van de Kerchove. MM. Méo Labossière et Lucien Grenier firent la quête. De nombreux honoraires de messes furent offerts.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Léon.

M. Ernest Labossière, fils de feu Alfred Labossière et d'Anastasie Labossière, naquit en 1908. Toute sa vie se passa sur la ferme qu'il occupe actuellement. Il venait de terminer la construction d'une nouvelle maison lorsque la mort le terrassa. Il fut un époux et père modèle, estimé de tous.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bernadette Marion; trois fils, Normand, Raphaël et Aimé; trois frères, Alfred, Télesphore et Laurent, de Bonne Madone, Sask.; quatre soeurs, Mme P. Bessette, de Wakaw, Sask., Mme Marcel Labossière, de Somerset, Adrienne et Augustine, de Montréal.

Sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Ernest Labossière et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites ou services rendus.

Çà et là

Félicitations à M. André Mabon qui a été élu syndic pour un terme de trois ans. Il remplace M. Lucien Grenier qui sort de charge.

Le jeudi 9 février, il y eut joute de hockey entre les jeunes de St-Léon et ceux d'Altamont. Après une lutte pleine d'entrain, St-Léon remporta la victoire par un compte de 5 à 3.

Cordiale bienvenue à la famille Pascal Roy qui vient de s'installer dans la paroisse.

Le dimanche 29 janvier, M. René Deleurme, délégué de l'Association d'Education, parla de l'importance de cette oeuvre et rappela les devoirs de tous envers elle. Quelques paroissiens firent la perception.

Le dimanche 12 février eut lieu le premier bingo. Ce fut une soirée pleine d'entrain et de gaieté. La chance en favorisa plusieurs, et M. Antonio Grenier gagna le gros lot. Remerciements à tous ceux qui ont encouragé les organisateurs par leur présence, et c'est un rendez-vous pour le prochain bingo qui aura lieu le 26 février.

Noces d'or à Ste-Agathe de M. et Mme A. Lambert

STE-AGATHE — Le dimanche 5 février, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Lambert, leur fille, Mme A. Kirby (Olevine), organisait une fête chez elle à Winnipeg pour célébrer l'heureux événement.

Une cinquantaine de personnes, parents et amis, se rendirent à l'invitation de Mme Kirby, parmi lesquelles on remarquait un frère et une soeur et d'autres parents de M. Lambert venant de New York, de Duluth et de Grand Rapid, Minn.

Le dimanche 12 février, ce fut le tour des paroissiens de Ste-Agathe d'aller chez M. et Mme Lambert pour leur offrir leurs hommages et bons souhaits.

M. et Mme A. Lambert demeurent dans la paroisse depuis 1917; ils furent fermiers jusqu'en 1939. Depuis lors, villageois, ils continuent à se rendre serviables à la population. Monsieur de différentes manières et Madame en étant une habile couturière.

Refrancisation par le festival, mot d'ordre des jeunes à St-Malo

ST-MALO — Partout l'on parle de la campagne de refrancisation. Les élèves de l'école Iberville de St-Malo ont voulu montrer qu'ils étaient des membres bien vivants, et ceci en dédiant à M. l'abbé D. Roy, curé, à leurs parents et amis, un festival.

Les yeux des "artistes en herbe" pétillent de fierté et d'anxiété. Mais la verve et l'enthousiasme des enfants eut vite fait de captiver l'attention de l'auditoire en présentant un programme très varié. Les jeunes artistes exécutèrent chants: solos et choeurs, danses, saynètes, solos de violon et accordéon.

Les éclats de rire et les applaudissements qui retentirent dans la salle étaient bien l'écho des coeurs qui vibrent de joie en constatant que les petits sont capables de grandes choses.

Félicitations

M. le curé félicita les jeunes et les remercia pour l'agréable soirée. Il dit qu'il avait rarement assisté à un festival aussi varié et intéressant. Il dit qu'il avait pleinement joui de ces deux heures de détente.

La cérémonie fut rehaussée par la présence de M. l'abbé Pierre Raymond, le dévoué inspecteur. Il adressa un mot d'encouragement et félicita les élèves pour leur bonne diction et leur bel esprit d'initiative.

Même si M. l'abbé Raymond avait dû parcourir plusieurs milles pour se rendre à St-Malo, il dit que la soirée s'était écoulée très rapidement. Avec son humour habituel il fit remarquer à M. le curé que le festival avait duré trois heures et non deux. Belle preuve de la vivacité de notre langue, n'est-ce pas?

Programme

Voici un aperçu du programme: Choeur — grade I: Dix filles dans un pré et Le petit chasseur; Dialogue — grade II: Petit vieux et petite vieille; Choeur — grades V-XII: Pot pourri et L'orchestre; Monologue — grade XI: Etre blonde; Solo vocal — grade IV: Le p'tit avocat; Dialogue — grade III: Le roi des métiers; Choeur — grades IV, V et VI (garçons): Il faut enfermer ça et Gens de la ville (canon); Chorégraphie — grade IV; Solo vocal — grade VII: C'était au temps des pommes; Saynète — classe spéciale: Piédagnelle et Grosmalin; Solo vocal — grade VIII: Le menuet; Ronde — grades V et VI: Troupiaux; Duo chanté et parlé — grades VII et VIII: La plume et l'aiguille; Solo d'accordéon — grade XII; Mime — grade VII et VIII: Perrine était servante; Monologue — grade XI: L'auberge pauvre; Solo d'accordéon — grade X; Chant rythmé — grades VII et VIII: Partons, la mer est belle; Solo de violon — grade IX; Saynète — grades XI et XII: La servante mécanique; Fable — grade X: Le corbeau et le renard; Pantomine — grade X; Choeur final — grades V-XII: Comme une route et Notre père.

Hélène BRETON.

St-Pierre-Jolys

Décès

A l'hôpital de St-Pierre, le jeudi 2 février, est décédée Mme Georges Ritchot (née Laura Arpin), âgée de 45 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Claude et Eugène; deux filles, Mariette et Rachelle; ses parents, M. et Mme Joseph Arpin, de St-Malo; trois frères, Paul, Georges et Yvon; trois soeurs, Mmes David L'Heureux, Edouard et Lucien Lambert.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Pierre, le samedi 4 février. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

L'APM de St-Malo favorise l'aide aux écoles paroissiales

ST-MALO — Le 30 janvier, l'Association de Parents et Maîtres de St-Malo tenait son assemblée régulière.

Après la prière d'usage et la lecture des minutes de l'assemblée tenue en novembre, le président, M. W. Gosselin, présenta les élèves de Larochelle. Sous la direction de leur dévouée institutrice, Mlle Labelle, ils firent entendre un dialogue "On apprend à compter". Ce morceau fut suivi d'une gentille petite danse allemande, fort bien exécutée. Mlle J. Gosselin traduisit très bien les sentiments de l'assemblée, dans les paroles de remerciement qu'elle adressa à Mlle Labelle et à ses élèves.

Pourquoi ces écoles?

Puis vint le clou de la soirée. M. Georges Forest, présenté par M. le président, entretint l'auditoire d'un sujet qui l'intéresse vivement celui des écoles paroissiales, et de l'aide dont elles ont besoin. Les catholiques, qui ont à coeur l'éducation religieuse et la formation morale de leurs enfants, ne peuvent envoyer leurs enfants aux écoles neutres. Ils font d'énormes sacrifices en payant les taxes scolaires aux écoles publiques, et en pourvoyant au soutien des écoles paroissiales.

Actuellement, dix mille enfants au moins reçoivent l'éducation sans qu'il en coûte un sou au gouvernement. Les écoles paroissiales demandent une minime partie des octrois. L'orateur demanda aux parents de St-Malo qui bénéficient d'une école publique aidée de généreux subsides d'appuyer les requêtes très légitimes des écoles catholiques.

Mots d'appui

D'emblée, les membres de l'A.P.M. endossèrent l'idée de soumettre à M. le premier ministre une motion afin que les suggestions de la Commission Royale, ayant trait à l'aide financière aux écoles paroissiales, soient effectuées. En agissant ainsi, les parents aideront à l'éducation de tous les petits Canadiens français.

Avant de terminer, M. Forest voulut bien répondre aux questions relatives à l'A.P.M. et à l'affiliation des centres à la Fédération.

Soeur Principale remercia l'orateur, et M. Dubois ajouta quelques mots appropriés.

Le bon nombre de présences à la dernière réunion fut très encourageant. Le comité invite instamment tous les parents de St-Malo à venir échanger leurs idées à la prochaine réunion.

Vol. 12, no 6 — 17-2-61

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire — Grades 7 à 12

Présentation

Toute rigueur engendre infailliblement des indispositions. L'hiver, avec son froid intense, a figé nos chroniqueurs au point où, de l'engourdissement, ils en sont passés à la fièvre, de la fièvre à l'inactivité — des moribonds. Dans un sursaut d'énergie, voilà finalement qu'ils alignent des dates et des événements et vous les présentent, chers lecteurs, dans le style un peu sec des éphémérides.

Le tableau, cependant, a son charme. Il s'en dégage une impression de vitalité et de remue-ménage qu'une chronique régulière vous aurait fait perdre. "Que d'imprévus et de diversions viennent briser la monotonie d'un pensionnat!", direz-vous. Ajoutez à cela les visites régulières d'équipes de gouret, nos propres sorties à l'étranger, les activités du curling et de nos jeux intérieurs, et vous aurez raison de conclure que la vie bat son plein au collège St-Joseph.

Robert DIONNE,
12e année.

Les 9 et 11 décembre derniers, les élèves présentèrent, avec succès, deux pièces de théâtre. Un drame, "La meilleure part", dirigé par le Frère Principal, et une comédie-bouffe, dirigée par M. G. Beaudry, professeur de la 8e année. Une nombreuse assistance vint applaudir nos jeunes acteurs.

Le 9 janvier, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, passe dans les classes. Sur l'invitation du principal, il préside la lecture des bulletins des examens de Noël, ainsi que la distribution des diplômes et prix de français de l'Association d'Education.

Le même soir, le souper familial rassemble MM. les Commissaires de la Division de la Rivière-Rouge et le personnel enseignant du collège St-Joseph.

Le 10 janvier, un concours oratoire français est lancé en 11e et 12e années.

Le 20 janvier, tout le personnel, enseignant et enseigné, assiste à l'ouverture officielle de la Relève présentée par le poste CKSB, sous les auspices de l'A.I.L.F.M.

Le 21 janvier, le R. P. Supérieur et deux représentants du collège assistent au Congrès de l'Association d'Education. Dans l'après-midi, le R. P. Supérieur bénit le mariage d'un ancien, M. Donald Comeau, à Mlle Gisèle Morin, à la basilique de St-Boniface.

Le 23 janvier, le concours hebdomadaire de dictée française commence pour les 7e à 10e années inclusivement.

Le 28 janvier, quatre élèves représentent le collège au grand ralliement de la Relève tenu au collège de St-Boniface. Ce sont Robert Dionne, Paul Muso, Gérald Pantel et Francis Benoit. Le collège désigna comme son porte-parole à l'exécutif du mouvement René Chartier, de la 11e année.

Les 29, 30 et 31 janvier, les Quarante Heures nous procurent en plus des joies spirituelles de ces jours de grâces, le plaisir de visiteurs de marque. M. Jean Roy, P.S.S., directeur du Petit Séminaire de St-Boniface, prêche l'heure sainte du lundi. Le R. P. Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, accompagné du R. P. L. Guy, S.J., vint célébrer la messe de clôture. Les RR. PP. Bélanger et Denis, C.S.V., d'Otterburne, furent nos confesseurs extraordinaires.

Le soir du 31 janvier vit arriver dans nos murs un fort contingent de professeurs de la Division de la Rivière-Rouge pour une réunion pédagogique. Les orateurs invités furent M. l'abbé Pierre Raymond et la Rév. Sr M.-Corinne. Entre autres choses, il fut résolu de tenir un festival de glace pour les élèves du cours secondaire de la division scolaire de la Rivière-Rouge.

Le 2 février, M. Ross Vasey, inspecteur, donne une causerie sur l'Institut Pédagogique aux élèves de 12e année de St-Pierre, St-Malo, Ste-Agathe et du collège St-Joseph. La rencontre fut suivie d'une collation.

Le 3 février, M. Gabriel Girard, professeur, vint proposer au préfet de discipline d'organiser une joute de gouret d'une équipe d'anciens, dont il fait partie lui-même, contre les élèves actuels. Ce défi sera relevé prochainement.

Respecte le chien

Madame, ayant cacheté l'enveloppe, la tend à son mari:

— Tiens, va tout de suite porter cette lettre à la poste.

— Mais voyons, ma chérie, il pleut à torrents. Il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors!

— Et après? Je ne t'ai pas dit d'emmener le chien . . .

Le Club 4-H de Lourdes visite le Collège d'Agriculture à Fort Garry

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 4 février marquera une date inoubliable pour les membres du Club 4-H, garçons et filles, de Notre-Dame-de-Lourdes. Ce jour là, la Faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba nous invitait à assister au "First Annual Agricultural Students' Science Fair", tenu au "campus" de Fort Garry.

Il serait trop long de décrire en détail les activités de la journée. Voici les plus importantes.

Le départ de Lourdes se fit à 8 h. a.m. Arrivés en ville, environ deux heures plus tard, nous avions tôt fait de prendre connaissance des événements en cours. Après l'inscription, un aimable guide, M. Roy MacKenzie, nous fit parcourir, durant deux heures entières fort intéressantes, les différentes bâtisses de la "Agricultural Open House".

Ce fut tour à tour les parcours du laboratoire du sol, du métabolisme, des volailles, des serres où des expériences sur des milliers de plantes très avantageuses aux agriculteurs se poursuivent tout au cours de l'année; et ce furent les écuries, la laiterie, les ateliers de mécanique agricole, le laboratoire des sciences végétales, et pour terminer, l'exposition.

Sur l'heure du midi, le "cafeteria" nous recevait pour un succulent repas qui fut très apprécié du groupe presque affamé par suite d'une matinée si mouvementée.

Ceci terminé, il y eut réception à l'auditorium de la Faculté de l'Agriculture. Là, eut lieu la cérémonie officielle d'ouverture, la présentation des "Reines" de la journée, enfin une discussion animée qui avait comme sujet "Le secret du succès — Agriculteurs Eduqués".

Toutes les filles furent ensuite vivement intéressées par la section des arts ménagers. Nous citons ici, ce que les différentes expositions avaient à nous offrir: arts et sciences, foyer et famille, éducation, école maternelle (très charmante), artisanat, tissage, couture, débuts et progrès, ateliers de tailleurs, laboratoire des textiles, diététique et nutrition, étude des aliments, laboratoire des aliments. Pour terminer la visite, une tasse de café avec biscuit nous fut ensuite servie par de charmantes hôtesses.

Les jeunes du Club 4-H trouvèrent les expositions très intéressantes et instructives. Les filles admirèrent surtout les appartements spéciaux dans l'édifice des Arts Ménagers. Ces endroits sont réservés aux étudiantes du cours dans le but de mettre à l'essai leurs connaissances ménagères, culinaires en particulier. En visitant ces magnifiques pièces où tour à tour les élèves doivent séjourner durant l'année pour une à deux semaines, plusieurs se promettaient une carrière en art ménager.

Journée remplie, journée enrichissante. Merci à nos commissaires qui nous ont gentiment permis l'usage d'un autobus scolaire pour cette journée. Merci à nos chefs, M. Robert Deroche, Mmes Rémy Bosc, Marcel Jamault et Marguerite Blow, et merci aussi à notre aimable et habile chauffeur, M. Meinrad Roch. A tous les jeunes du Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes, félicitations pour leur conduite exemplaire.

Jacqueline DELAQUIS.

M. G. Lavallée, de La Salle, est décédé à l'âge de 50 ans

LA SALLE — Le dimanche soir 29 janvier est décédé subitement alors qu'on le conduisait à l'hôpital St-Boniface, M. Gérard Lavallée, époux d'Alida Rochon. M. Lavallée, qui était né à La Salle et qui y avait passé la majeure partie de sa vie, était âgé de 50 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Pauline; trois fils, Denis, Paul et Robert, de La Salle; trois frères, Alva, Elphège et René, de La Salle; cinq soeurs, Mme Louis Rheault (Bella), d'Horice, N.-D., Mme Philippe Cossette (Ena), de Fargo, N.-D., Mlle Jeanne Lavallée, de Winnipeg, Mme Félix Vergnagno (Gilberte), de St-Norbert, et Mme Joseph Boulet (Marie-Laure), de Dunrea.

Les prières d'usage furent récitées par M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, le mardi soir 31 janvier dans la chapelle funéraire Desjardins. La dépouille mortelle fut conduite à La Salle le lendemain afin d'y être exposée à la demeure familiale. Le service funèbre fut chanté le jeudi 2 février, à 10 h. a.m., en l'église paroissiale par M. l'abbé Poitras.

L'on remarquait au sanctuaire: Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, oncle du défunt, et les RR. FF. Jean-Paul Cormier et Camille Schaubroeck, du noviciat des Pères Oblats de St-Norbert. La chorale mixte de la paroisse, aidée d'anciens membres de l'extérieur, chanta la messe de Requiem. M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire à St-Jean-Baptiste, lui prêta également main-forte pour la circonstance.

La nef était remplie d'un grand nombre de parents et d'amis. Parmi ceux qui vinrent de loin, l'on remarquait, outre les soeurs du défunt, son beau-frère, M. Armand Cossette, d'Horice, N.-D., un neveu, M. Norman Rheault, de Fargo, N.-D., trois nièces, Mmes Rita Levin, de Hunter, N.-D., Ida Scilley et Gertrude Carlson, de Fargo, N.-D., une tante, Mme Antoinette De Montigny, de Ste-Anne-des-Chênes, M. et Mme Jules Comeau et leur fils, Clément, de Moorhead, N.-D., MM. Laurent et Félix Comeau, de Port Arthur, Ont., etc.

Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. Norman et Roger Rochon, Roger et Roland Lavallée, Léo Lagacé et Norman Rheault.

La sépulture se fit au cimetière local. La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Gérard Lavallée et les membres de sa famille désirent, par la voie du journal, exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de prières, de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, soit par visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Sincères remerciements aux Dames de Ste-Anne qui assurèrent le service du diner aux nombreux invités à l'issue des funérailles, ainsi qu'aux familles Rochon et Lavallée pour l'avoir gratuitement fourni.

Statistiques

Le dimanche 22 janvier, M. l'abbé G. Poitras, curé, présenta le rapport paroissial pour l'an 1960. D'après les statistiques, l'on enregistra 19 baptêmes, 11,300 communions, 2 sépultures d'adulte, 1 sépulture d'enfant et 13 premières communions. La paroisse se compose de 345 âmes, alors qu'en 1959 la population était de 332, et elle comprend actuellement 75 familles.

La Relève

Lors du grand congrès de fondation de la Relève franco-manitobaine qui eut lieu à St-Boniface le samedi 28 janvier, six étudiants de l'école consolidée St-Hyacinthe y participèrent: Patricia Cormier, Juliette Poirier, Ronald Lagacé, Denis Bernuy, Louis Girardin et Ulysse Poirier. Accompagnés de leur institutrice, la Rév. Sr Emilia, ces jeunes revinrent de la réunion bien enthousiasmés et décidés à faire rayonner le beau parler français dans leur milieu.

Baptême

Le 5 février: Jacqueline-Louise, fille de Joseph Girardin et de Béatrice Van Walleghem, née le 16 janvier. Parrain et marraine, Donald et Julienne Van Walleghem, oncle et tante de l'enfant.

Congrès régional de North Battleford

(Suite de la première page)

vie française, de la fondation de l'ACFC jusqu'à la fondation du premier poste de radio. MM. Raymond Denis et Antonio de Margerie passèrent leur vie pour la cause française. L'ACFC donna des bourses pour étudiantes aux écoles normales dans le Québec. Elle organisa aussi des festivals de chansons françaises. Maintenant, demandons la télévision française en Saskatchewan.

Une résolution dans ce sens fut proposé par M. Yvon Dubé, de la Police Montée, et appuyée par M. Normand Raymond: "350 Canadiens français représentant 17 paroisses, réunis au congrès régional de l'ACFC de la Saskatchewan à North Battleford le 5 février 1961, demande à Radio-Canada l'établissement de la télévision française en Saskatchewan dans le plus bref délai possible". Adoptée à l'unanimité.

M. Charles Papen, du poste CFNS, a expliqué que la popularité du poste de radio aiderait à montrer qu'un poste de télévision aurait un auditoire important.

Les élèves des écoles de Jackfish, Vawn et Delmas enchantèrent l'assistance par leurs chants.

Le banquet était sous la présidence de M. Normand Raymond, président local. Mgr L. Morin proposait un toast à S. S. le Pape Jean XXIII. M. Pinsonneault portait un toast aux dames.

M. Roland Marcotte, organisateur local du congrès, remercia tous ceux qui y avaient participé et encouragea les membres à travailler au succès de l'enseignement du français. M. l'abbé St-Pierre, premier curé de la nouvelle paroisse St-Joseph, fit l'éloge de l'ACFC. Le R. P. C. Lassonde, O.M.I., curé de l'église Notre-Dame, félicita le Comité paroissial pour cette belle cérémonie.

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles pour le nord, présentait l'orateur invité, M. Maurice Denis, président de l'ACFC. Celui-ci remercia Son Excellence d'être venue.

L'ACFC a deux buts, dit-il: 1) Conserver notre foi chez les nôtres; 2) Protéger notre culture française.

La langue française a servi à propager la foi dans l'Ouest et distingue le Canada des Etats-Unis. Il nous invita tous à célébrer le 50e anniversaire de l'association en 1962.

Mgr Laurent Morin exprima son plaisir de se trouver au milieu d'eux. M. Raymond remercia les journaux et les postes de radio et de la télévision pour la publicité qu'ils ont donnée à leur congrès.

Gravelbourg

Pour le Foyer d'Youville

Le dimanche 5 février eut lieu au Foyer Youville une partie de cartes qui fut un grand succès. Il y eut 27 tables de whist et 9 tables de bridge. Les gagnants furent: au bridge, hommes: MM. Toussaint Aussant et Sylvio Laverdière; consolation, M. l'abbé A. Guénette et M. Jos. Lemire; dames: Mmes J.-A. Labossière et Hervé Geoffrion; consolation: Mmes Moïse Boisjoli et H. Hounget. Les prix furent donnés par Mmes Rymeck, Antoine et Emile Dorais, W. T. Sheer, Simon Mailhot, Hector Van Belleghem, Aimé Arguin et Wilbrod Bouchard.

Le prix d'entrée de $5.00 fut donné par Mme Ena Gauthier et le prix de $10.00 pour le tirage fut donné par Mme Napoléon Chevrier. Le prix d'entrée fut gagné par M. Jos. Vermette, et le $10.00 par Mme Gilbert Dupas.

Les Soeurs Grises et les Dames auxiliaires désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de cette soirée. Une mention spéciale pour M. Gilbert Dupas, maître de cérémonies, et ses aides, MM. Antoine Dorais et Paul Moquin. Un succulent goûter fut servi par les religieuses et les Dames Auxiliaires.

Retraites fermées

Il y aura deux retraites fermées en février, au Foyer d'Youville. La première, pour les dames, aura lieu les 17, 18 et 19 février; pour les hommes, ce sera les 24, 25 et 26 février. On demande $10.00 pour les trois jours. Voyez M. l'abbé Richard Larivière si vous êtes intéressés.

Décès de M. Alcide Chicoine, résidant de Storthoaks depuis 1910

STORTHOAKS — M. Adélard Chicoine est décédé subitement à sa demeure le samedi 28 janvier d'une crise cardiaque. Le service funèbre fut chanté le lundi 30 janvier à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale remplie de parents et amis venus rendre un dernier hommage à cet homme si bien connu et très estimé, par M. l'abbé M. George, assisté de MM. les abbés E. Toupin, de Bellegarde, et F. Marcotte, de Redvers, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Albert Bérard, Aimé Gauthier, Armand Bourget, S. Mann, P. Longphu et R. Barber, tous faisant partie de la Légion Canadienne.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; huit fils, André, Marcel, Emile, Gérard et Raoul, de Storthoaks, Maurice, de Brandon, Lionel, de Moose Jaw, et Jean-Paul, de Calgary, Alta; une fille, Evolyne (Mme Jean Poirier), d'Antler, Sask.; quatre frères, Aimé, Arthur, Albert et Lucien, de Storthoaks; cinq soeurs, Floranna (Mme J.-B. Paradis), de Storthoaks, Médora (Mme G. Lalonde), de Regina, Angélina (Mme Albert Belva), de Ryerson, Sask., Aline (Mme Deschambault), de Drummondville, P.Q., Béatrice (Mme Albert Bérard), de Storthoaks, et un grand nombre de petits-enfants.

M. Chicoine était né à Deleau, Man., le 29 août 1896. Il vint demeuré à Storthoaks avec ses parents en 1910. Il fit partie de l'Armée canadienne pendant la guerre de 1914-1918. En 1920 il épousait Mlle Joséphine Copet. Il fut tour à tour agent de machines agricoles, opérateur du central téléphonique et hôtelier.

Remerciements

Mme Chicoine et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil. Un merci spécial à MM. les abbés George, Toupin et Marcotte, à la chorale de Storthoaks, à tous ceux qui ont assisté aux prières ou qui ont offert des messes et couronnes de fleurs, ainsi qu'aux dames de la Ligue Féminine Catholique qui se sont dévouées pour la préparation des repas le jour des funérailles.

Bonspiel

Le bonspiel local a commencé le lundi 13 février avec une température qui fit la joie des joueurs.

Les écoliers de l'école St-Thomas eurent leur bonspiel la semaine dernière. Les plus grands comme les plus petits y prirent part.

Baptême

Le 31 janvier, Jeffrey-Alexandre-Charles, fils d'Aimé Dumaine et de Lorraine Matheson. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Blérot, oncle et tante de l'enfant.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Désiré Toupin à l'occasion de la naissance d'un fils.

Va-et-vient

Mme Fernand Cop s'est rendue à St-Boniface pour voir une cousine, religieuse des Dames de Sion, qu'elle n'avait pas revue depuis plus de trente ans.

MM. et Mmes Théodore Martin et Roméo Tourigny ont fait un voyage à Regina.

Malades

Prompt rétablissement à M. Gilles Beaudoin qui reçut des traitements à Regina, ainsi qu'à M. Capon qui a fait un séjour à l'hôpital de Redvers pour blessures reçues à l'entrepôt à grain dont il a la charge.

Partie de cartes

La première partie de cartes de l'année, organisée par un groupe de 25 familles, eut lieu le dimanche 5 février dans la salle paroissiale, qui est maintenant moderne. Il y eut whist, bingo, loterie, etc. Le tout fut suivi d'un délicieux goûter.

Les prix aux cartes furent décernés à MM. et Mmes J.-B. Paradis et Armand Bourget "ex aequo", et M. Wilfrid Blérot (2 prix); le prix du tirage fut gagné par Mme Omer Carrière; les prix de bingo allèrent à MM. P. Lorette (2) et Lionel Paradis, Mmes J.-B. Bonneteau et J.-G. Lapierre. Le prix d'entrée échut à M. Marcel Blezy. Le résultat de la soirée fut de $135.00.

La prochaine partie de cartes, organisée par un autre groupe de 25 familles, aura lieu le dimanche 19 février. Tous sont cordialement invités

Réparations à la salle paroissiale de Wolseley par les Chevaliers

WOLSELEY — A la dernière réunion des Chevaliers de Colom, il fut décidé que les Chevaliers entreprendront le travail et verraient aux dépenses pour réparer la salle paroissiale. Le travail sera sous la direction du frère Jos. Petrychu, qui aime à croire que tous les Chevaliers et leurs amis viendront prêter main-forte dès le début de l'entreprise.

Soirée paroissiale

Le groupe de M. Léon Coueslan organisa une soirée paroissiale dimanche dernier, et les résultats en furent les suivants: prix des cartes, M. Adrien Bonneville et Mme Bill Bieber; M. Alphonse Pitre et Mme Yvette Pollock; consolation, M. Roger Duchesne et Mme Edouard Couckyt. Le prix d'entrée alla à M. André Poirier. La chance favorisa les suivants au bingo: MM. Edouard Couckyt, Pierre L.B., Adrien Bonneville, Léo Dubé, Ben Schneider et Roger Duchesne; Mmes Léon Coueslan, Emile Souchotte, Francis Coueslan et Henri Winn; Mlles Irène Dureault et Laurette Duchesne. Le billet de cinq dollars alla à M. Georges Duchesne.

Ça et là

M. et Mme Edwin Pitre et leurs enfants, de Regina, vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Pitre.

M. et Mme Claude Dureau (née Thérèse Thériault) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille.

MM. Nestor Cormier et S. Cieckiewicz, ainsi que Mlle Sandra Cieckiewicz, sont hospitalisés à la suite d'opérations.

M. Damase Bénard apprit par télégramme la mort de son frère, Ernest, à Gracefield, Qué., à l'âge de 60 ans. Un autre frère est décédé en décembre dernier. Sincères condoléances.

Le 2 février, à l'école, eut lieu la journée de la Ste-Enfance avec réception pour les suivants: Marian Keith, Mario Kriz, Therry Dureault, Shelley Cieckiewicz, Diane Langlois, Denis Malhiot, Eddie Biram, Evelyne Coueslan, Frankie Kriz, Richard Dureault, Dolorès Dureault, Dianne Blender, Wilfrid Hamilton, Jeannette Coueslan, Elie Coueslan et Dianne Dureault.



Nouveau laboratoire des sols — Voici le laboratoire de la mécanique des sols érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan à l'intention de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, ministère de l'Agriculture du Canada. Il a été inauguré vers la mi-décembre. Ce laboratoire très moderne est conçu pour l'essai et l'analyse des sols, ainsi que du béton et des autres matériaux, qui entrent dans les travaux de l'Administration liés à son programme d'aménagement des eaux; il est déjà occupé. Dans le médaillon: la façade de l'immeuble.

Les Dames d'Autel de St-Hubert font le bilan d'une autre année

ST-HUBERT — La réunion annuelle des Dames d'Autel eut lieu le 9 février à l'école. Douze dames étaient présentes. Il y eut rapport des dernières réunions, annuelle et mensuelle, par la secrétaire, et lecture des comptes par la trésorière; la présidente fit un compte rendu du travail de l'année.

Le R. P. J. Bordet, curé, remercia les dames pour leur bon travail et leur coopération.

Le comité pour 1961 comprend Mme G. Decelles, présidente; Mme W. Jordens, vice-présidente; Mme Alex. Boutin, secrétaire; Mme R. Istace, trésorière. Mme Laurent Jeannot fut élue pour compléter le nombre de conseillères qui ont accepté de servir une autre année. La distribution du matériel de couture et de broderie fut remise à la prochaine réunion qui aura lieu chez Mme E. Gatin, le 9 mars.

Mme P. Jordens gagna le prix d'assistance.

Ça et là

Malgré le temps doux le curling bat son plein; quelques équipes viennent de Whitewood.

Mmes R. Istace et H. Brûle sont allées à Regina, le 10 février, assister à la remise du bonnet de leur fille et petite-fille, Mlle Octavie Istace, étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises. M. et Mme E. Gatin et Mme F. Couronné y sont allés aussi et ont visité leur parenté; ils accompagnaient Mme G. Istace, de Whitewood. Félicitations à Mlle Istace et à ses parents.

M. et Mme Lucien Jeannot et Mme M. Boutin sont allés à Esterhazy, la semaine dernière, visiter leur belle-soeur, Mme B. Jeannot.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes, de Wolseley, et M. Jean Boutin, de Brandon, visitaient leur mère, Mme M. Boutin, dimanche dernier.

M. et Mme R. Istace et Mme A. Istace, de Kennedy, ont rendu visite à M. et Mme E. Payot, récemment.

M. et Mme Bert Strandlund et leurs enfants, de Broadview, sont venus voir leur grand-mère, Mme Bellehumeur, le dimanche 12 février.

Ponteix

Ça et là

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., a visité sa mère au foyer St-Joseph, et sa soeur, la Rév. Sr Marie-de-Sales, du Manoir.

Les Rév. Srs Marie-Ephrem et Marie-Hélène, de l'hôpital de Zénon Park, ont passé quelques jours à Ponteix.

Mlle Yolande Tessier est revenue de Vancouver.

Lors d'une réunion paroissiale tenue le dimanche 29 janvier, M. H. Benjamin fut élu syndic, pour remplacer M. René Legault qui finissait un terme de trois ans. M. l'abbé Gérard Couture, curé, remercia M. Legault pour son dévouement.

M. et Mme A. Hick sont partis, le 1er février, pour un voyage de trois semaines. Ils prirent l'avion à Regina pour Toronto, où ils s'arrêtèrent quelques jours avant de se rendre aux Bermudes par réacté.

M. et Mme Marceau Bourlon font un voyage dans la province de Québec, surtout à Verdun, chez Mme J.-H. Chambers, soeur de Mme Bourlon.

M. Omer Ménard, de Toronto, est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme D. St-Julien, au Manoir.

Le dimanche 5 février, il y eut réunion des membres du comité des Chevaliers de Colomb chez M. Gérard Tourigny.

Mardi soir, au sous-sol de l'église, il y avait réunion des Dames de Ste-Anne.

Le jeudi soir 9 février il y eut réunion de l'Action Rurale.

M. Alex. Luron, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est revenu le vendredi 10 février, en bonne voie de guérison.

M. et Mme Ovide Douville ont eu la visite de MM. et Mmes J. McKlush (Lucille Douville) et J. Lapointe, d'Elliot Lake, Ont.

Décès

Mme Achille Chabot est décédée au Manoir durant la nuit du 11 au 12 février. Les funérailles eurent lieu le mardi matin 14 février.

Mme Léo Jodoin (Yvonne Rochon) est décédée le 1er février à Merritton, Ont. Elle arrivait à Ponteix en 1917, se maria en 1925 et partit avec son mari et ses enfants, Hector, Aimé et Marguerite, en 1945.

Sincères condoléances à ces familles.

Baptêmes

Le 3 février: Gilles-René, fils de M. et Mme Emile Stringer. Parrain et marraine, Joseph et Paulette Stringer, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 février: Armande-Henriette, fille de M. et Mme Roger Bourbon, née le 3 février. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Monette.

Willow-Bunch

Ça et là

M. et Mme Georges Lavallée et leur famille, ainsi que MM. et Mmes Edouard et Robert Dionne, sont allés à Radville le mardi 24 janvier, assister aux funérailles de M. Jean-Louis Légaré, frère de M. Philippe Légaré, oncle de Georges et Lucie Lavallée et de Mme A. Tougas, autrefois de Willow-Bunch, décédé à l'âge de 79 ans.

M. et Mme André Rondeau sont allés passer une couple de semaines, dernièrement, à Victoria, C.-B., visiter les parents de Mme Rondeau.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le dimanche 12 février.

La Rév. Sr Marie-Anne, supérieure, et la Rév. Sr Eléonore, Filles de la Croix, accompagnées de Mme Raoul Vezina et Mlle Avilda Bruneau, sont allées à Regina le mardi 7 février, pour examens médicaux. Mme Vezina resta à Regina, où elle visita des amies.

Bellegarde

Baptêmes

Le 29 janvier: Daniel-Jean, fils d'Albert Pierrard et de Jeanne Wilvers, né le 19 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Lalonde, remplacés par M. et Mme Jean Wilvers.

Le 5 février: Robert-Joseph-Adélard, fils de Jean Poirier et d'Eveline Chicoine, né le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme André Chicoine.

Carnaval

Malgré la température chaude du dimanche 12 février, le carnaval de l'école de Bellegarde fut un réel succès.

Le tout débuta par une partie de gouret entre les "12 à 15 ans", suivie d'une autre partie entre les "jeunes" et les "vieux" de Bellegarde; ces derniers remportèrent la victoire, 6 à 2. Il y eut courses sur la glace puis un souper à la canadienne.

La séance donnée par les écoliers se termina par le couronnement de la Reine du Carnaval, Mlle Paulette Cop, par M. Henri Wilvers.

Un merci spécial aux Révérends Frères du Sacré-Coeur et aux Révérendes Soeurs des Filles de la Croix pour leur beau travail à organiser ce carnaval, et à tous ceux qui assistèrent et encouragèrent les élèves de l'école.

Ça et là

Mlle Irène Cop, de St-Eustache, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Cop.

MM. Michel Bouche, Arthur Belisle, Lucien Sylvestre et Gilbert Bauche ont représenté les Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire, à un bonspiel à Estevan, le dimanche 12 février.

M. et Mme Albert George se sont rendus à Edmonton, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mme Alphonse George, patiente à l'hôpital de Redvers.

M. Léopold Hamoline, président de l'ACFC paroissiale à Vonda

VONDA — Le 3 février, à l'occasion d'une partie de cartes dans la salle paroissiale, avait lieu l'élection d'un nouveau comité paroissial de l'ACFC. La liste de candidature avait été préparée par un comité de nominations formé de Mmes Rosaire et Philippe Bussière et M. Hervé LeBlanc.

Le nouveau cercle se compose maintenant de M. Léopold Hamoline, président, M. Raymond Beaulieu, vice-président, Mme P. Rivard, secrétaire, Mme Julien Haudegand, Mlle Désirée Hamoline, MM. Georges Haudegand, Hervé LeBlanc et Paul Loiselle, conseillers.

Félicitations aux nouveaux élus et sincères remerciements aux membres sortant de charge: Mme Rosaire Bussière qui, depuis le mois d'octobre 1950, avait la charge de vice-présidente, Mme P. Bussière, conseillère depuis 1952, M. Louis Lepage, nommé président en novembre 1959 et qui fit profiter le cercle de tout le dévouement possible jusqu'à son départ pour Montmartre avec sa famille. Il ne faut pas oublier les membres du Club des 100 qui, sans être attachés aux charges du cercle, jouissent des mêmes privilèges et ainsi assurent une plus grande efficacité du C. P.

A la soirée, les chanceux furent M. A. Desautels, de Prud'homme, gagnant d'un billet de $10.00; Mme J. Florizone, une lampe; Mlle Lucille Lepage, une horloge; Mlle Lilliane Bussière, une lampe de télévision, prix d'entrée. Aux cartes, Mme Joseph Hamoline et M. Steve Willett remportèrent les prix. Cette soirée au profit de l'ACFC donna une somme nette de $159.26. Cet argent servira aux réparations faites au projecteur de vues animées.

Au nom du comité, M. Hervé LeBlanc, maître de cérémonies, dit un bref mais sincère merci à tous et chacun de Vonda, St-Denis, Prud'homme et Saskatoon, et, accompagné de M. Paul Loiselle, chanta "Bonsoir mes amis, bonsoir".

Le comité et les paroissiens regrettèrent l'absence de leur bon pasteur malade. Avec instances demandons au Ciel de lui donner la santé nécessaire à son zèle et à sa charge. Prompt rétablissement à M. l'abbé O. Lacroix.

Ça et là

Le dimanche 5 février, M. et Mme Marcel Leblanc et leurs enfants, d'Edmonton, visitèrent leurs parents, M. et Mme André Bussière.

M. et Mme Félix Loiselle sont partis pour un voyage en Floride et repasseront par Montréal, Windsor et Detroit.

MM. Paul Loiselle, Guy Detillieux, Arthur et Laurent Bussière sont allés à la retraite fermée à Saskatoon, en fin de semaine du 10 février.

Baptême

Le 15 janvier: Jeannine-Aurélie-Thérèse, fille de M. et Mme Thuribe Bussière, née le 8 janvier à Wakaw. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Ethier, de Prince-Albert, oncle et tante de l'enfant.

Décès, à Le Pas, de Mme Napoléon Bachand autrefois de Bellevue

BELLEVUE — Mme Napoléon Bachand, née Mary Jane Gaudet, est décédée à Le Pas le 5 février, à l'âge de 85 ans.

La défunte a demeuré longtemps dans cette paroisse, mais après la mort de son mari elle est allée demeurer à Le Pas, Man., avec son fils, Edouard Ashby, et sa fille, Henriette (Mme Joseph Roch).

L'été dernier elle est venue passer quelques mois chez sa bru, Mme Jean Gaudet.

A part ses enfants la défunte laisse aussi trois frères, Zénon et Adrien Gaudet, de Bellevue, et Armand, de Prince-Albert, et un grand nombre de neveux et nièces.

Le service funèbre de Mme Bachand a eu lieu le 7 février à Le Pas, et a été chanté par le R. P. Denis Dubuc, O.M.I., de Batoche, Sask. Les personnes suivantes, de Bellevue, se sont rendues aux funérailles: MM. Armand, Gonzague et Léopold Gaudet, Mmes Pierre-Albert Gaudet et Emile Perreault et M. et Mme Jean Gaudet.

Remerciements

La famille Jean Gaudet désire remercier tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme N. Bachand.

Périgord

Assemblée

Le 18 janvier eut lieu une assemblée paroissiale pour former le nouveau comité de l'A.C.F.C. Mme Roland Bossé fut nommée présidente, M. Grégoire Fortin, vice-président, et M. Denis Patenaude, réélu secrétaire. Les autres membres du comité sont MM. Adrien Côté, Roland Bossé, Philippe Patenaude et Daniel Choquette, Mmes Adrien Côté, Rachel Thompson, Hélène Patenaude et Mlle Carmen Dubé. Il fut proposé que le comité organise une soirée au profit de l'A.C.F.C. Cette soirée eut lieu le vendredi 3 février en la salle paroissiale, et les recettes furent satisfaisantes. Merci aux organisateurs.

Club 4-H

Le dimanche 5 février, un souper aux fèves pour les jeunes eut lieu chez M. et Mme Maurice Marquette. Les profits de ce souper allèrent au Club 4-H.

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Marie Senez hospitalisée actuellement, et à MM. Elphège Bossé et Donat Plante, qui sont de retour à leurs demeures.

Baptême

Denis-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Langlois, né le 20 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Patenaude.

Laflèche

Ça et là

Les dames de la Ligue Féminine Catholique servaient un thé à l'hôtel de Laflèche, au début du mois, sous la présidence de Mme Alphonse Toupin, présidente de la Ligue. On désirait que les dames se connaissent davantage et c'était pour encourager le recrutement de nouveaux membres.

Les Quarante-Heures furent très bien suivies par les diverses associations paroissiales.

Les Dames de Ste-Anne ont organisé une loterie, et le tirage eut lieu dimanche soir dernier, alors que M. l'abbé A. Moquin, curé, présentait les films pris pendant son voyage en Europe. Les recettes furent très encourageantes. Le premier prix, $25, fut gagné par M. Ray. Belcourt, le 2e par Mlle Anne Morissette, et le 3e par M. Maurice Périgny. La soirée se terminait par un goûter. Merci à ces dames pour leur concours.

Mme Georges Phaneuf conduisait sa fille, Anna, à Rochester, Minn., pour soins médicaux. Quelques jours après M. Phaneuf s'y rendait, afin d'être présent lors de l'opération de sa fille.

MM. Clément Renier et François Bertrand, de South Makwa, Sask., visitèrent les familles Albert et Joseph Périgny.

M. Clément Périgny prenait l'avion à Regina pour se rendre dans la province de Québec, où il doit passer quelques mois chez sa soeur, Mme F. Riberdy, et chez de nombreux parents.

M. Peter Huyghebaert

Après une longue maladie, M. Peter Huyghebaert est décédé à l'hôpital de Laflèche, à l'âge de 87 ans et muni des sacrements de l'Eglise.

M. Huyghebaert est né à Hooghlede, Belgique. En 1901 il épousait Mlle Elisa Socte. L'année suivante ils émigrèrent au Canada et s'établirent sur une ferme à Deloraine, Man. En 1908 ils déménageaient au nord de Laflèche. Depuis 1950, ils étaient retirés au village. Mme Huyghebaert mourait en 1957.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Paul, de Listowel, Ont., Georges, d'Everett, Wash., et Oscar, de Laflèche; trois filles, Martha, de Deloraine, Man., Laura (Mme André Lizée), de Vauxhall, Alta, et Alice (Mme A. Morissette), de Laflèche, ainsi que 12 petits-enfants.

Tous les enfants étaient présents aux funérailles. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Moquin, curé.

M. Auguste Clermont

Le mardi 7 février avait lieu les funérailles de M. Auguste Clermont, décédé à l'âge de 91 ans. Le R. P. G. Nogue, O.M.I., chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés A. Moquin et P. Jérôme, comme diacre et sous-diacre respectivement. Le chant était dirigé par M. Ray. Belcourt. Les porteurs étaient ses petits-enfants, Maurice Clermont, Claude Ducharme, Ronald Clermont, Laurier Croisetière, Vital Morissette et Roger Clermont. MM. Eugène et Raymond Clermont étaient placeurs.

Les fleurs furent portées à l'autel de la sainte Vierge par Lucie, Edmée, et Diane Clermont et M.-Anne Morissette.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eugénie Lavigne; cinq fils, Alfred et Edouard, de Laflèche, Sylvio, de McCord, Victor, de Ferland, et Léo, de Weyburn; six filles, Mme W. Ducharme, de Glentworth, Mme Henri Dio, de Bonnyville, Alta, Mme W. Morissette, de Ferland, Maria, à la maison, Mme A. Moulin, de Glentworth, et Mme G. Croisetière, de Laflèche, ainsi que 39 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants.

Dans la nef on remarquait Mgr A. Vachon, P.D., d'Assiniboia, ainsi que M. l'abbé J. Bernier, de Ferland. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur.

Les parents du défunt, au nombre de 100, se réunissaient pour un diner-buffet chez M. et Mme Georges Croisetière.

M. Auguste Clermont naquit à Ste-Anne de Prescott, Ont., en 1869. Marié en 1900, le couple vint s'établir en 1910 sur une ferme au sud de McCord. En 1951 ils se retirèrent au village de Laflèche. M. Clermont était un homme au grand coeur; sa maison n'était jamais assez grande pour accommoder tous ses amis en tout temps. Fervent chrétien, dévoué père de famille, il fut un exemple. Tous ses enfants ont assisté aux funérailles.

Remerciements

La famille Clermont désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie pendant cette épreuve.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

1. Académie anglaise:

Résultats des élections

Les élections pour le nouveau comité de l'Académie St-Edouard pour l'année 1961-62 eurent lieu le dimanche 22 janvier à 5 heures.

Deux heures plus tard nous reçûmes les résultats: l'ancien président, M. Ernest Tremblay, fut remplacé par M. Denis Mourre, l'ancien vice-président; M. Wayne Tremblay fut élu à la vice-présidence tandis que la charge de secrétaire échut à M. Léo Pinel: il remplace M. Donald Meloche. Merci à l'ancien comité et félicitations au nouveau.

Réunion de l'Académie

C'est le 8 février à 5 h. que se tint la 2e séance académique de l'année 1961. Le président élu ouvrit la session par un discours d'inauguration. Il souhaita la bienvenue au Père Directeur, au nouveau comité et aux membres de l'Académie. Il souligna le dévouement de l'ancien président, M. Ernest Tremblay. MM. Wayne Tremblay et Léo Pinel vinrent seconder les paroles de M. Mourre.

Le procès-verbal de la dernière académie furent lues par M. Edouard Doll. M. Orville Amyotte vint nous entretenir des problèmes fiscaux de Wall Street; M. Jean-Paul Grimard y alla ensuite de ses expériences "My Job as an Oil Driller".

M. Josef Strohhofer donna son opinion personnelle sur un problème d'actualité: "The Crime of Keeping Worn Out Bodies Alive". Enfin, M. Richard Robert éclaira les esprits sur l'Alaska, "How Alaska Was Bought from Russia".

Le premier déclamateur de la soirée fut M. Julien LeStrat qui rendit "The Game of Life"; M. Denis L'Heureux donna ensuite avec beaucoup d'aisance "The Nine Suitors".

Une critique pratique et appropriée fut donnée par M. Gérald Gauthier. Après quoi, le Père Desrochers prit la parole pour féliciter le nouveau comité et rendre hommage aux orateurs et déclamateurs de la soirée.

L'hymne O Canada clôtura la soirée.

Denis Mourre, Arts III.

2. Chronique sportive:

Les Etoiles nous font honneur

Le mercredi 8 février, nos Etoiles de ballon-panier maintenaient l'honneur du collège en remportant une victoire de 53-42 dans une partie passablement serrée contre un club de Moose Jaw.

Le gros canon de l'équipe fut sans conteste Léo Pinel avec ses 24 points; ensuite Daniel Couture et Roger Blais avec chacun 7 points, Gérald Marchand et Réal Forest avec 5, Roger Marchand et Denis L'Heureux avec 2 et Claude Allard avec 1.

Mais c'est au tournoi d'East-End que les collégiens firent vraiment preuve de savoir-faire en remportant haut la main les honneurs de la journée pour s'emparer du trophée.

Ils vainquirent Riverview High School de Moose Jaw au compte de 75-18 et East-End par 74-32. Dans la première partie, Léo Pinel, Gérald Marchand et Raymond Marchand furent les meilleurs compteurs; dans la deuxième, Léo Pinel, Raymond Marchand, Gérald Marchand, Roger Blais et Réal Forest.

Félicitations à nos porte-couleurs! Les résultats parlent d'eux-mêmes. Un merci spécial aux deux arbitres de mercredi, Ernest Tremblay et Richard Pashelka, ainsi qu'à Daniel Couture, leur entraîneur et au Père Charest, le gérant de l'équipe.

Comité des Jeux.

Un mot du hockey

Les activités sur glace furent passablement réduites durant la dernière semaine en raison de la température trop clémente.

Le samedi 4 février, les Juvéniles du Collège se rendirent à Assiniboia pour se mesurer au club de l'endroit. Les adversaires prirent l'avance mais après dix minutes de la première période, Philippe Lafrance réussit à placer la rondelle au fond de la cage; 30 secondes plus tard, Maurice Simard, aidé de Lionel Dion, égala le compte. Deux minutes plus tard, Assiniboia prenait de nouveau l'avance mais Maurice Simard mit les deux clubs sur un pied d'égalité en réussissant son deuxième but de la soirée. Deux punitions furent infligées à Assiniboia mais le collège ne sut en profiter.

Prenant avantage d'une punition contre les collégiens, les adversaires prirent de nouveau l'avance; Julien LeStrat répliqua par un de ses durs lancers qui fit allumer la lumière rouge: le compte devenait égal. Une punition à nos Juvéniles ne produisit aucun dommage.

La troisième période reprit de plus belle et au bout de trois minutes Assiniboia détenait de nouveau une marge d'un but. Mais vers la 8e minute de jeu, Dale Arsenault comptait avec l'aide de Léo Thibault. Trente secondes plus tard, Lionel Dion accepta une passe de Maurice Simard pour mettre le Collège en avant pour la première fois de la partie. Avec 5 minutes de jeu avant la fin, Paul Joubert fit traverser la ligne rouge à la rondelle et donna une avance de deux points à nos porte-couleurs.

La victoire nous souriait mais Julien LeStrat ne voulut pas prendre de chance et expédia la rondelle au fond du filet pour compléter le compte 8-5: Lionel Dion lui fournit une aide. On distribua 4 punitions durant cette période, deux à chaque equipe, mais le compte n'en fut pas affecté. Félicitations à nos Juvéniles.

Edouard McCarthy, versification.

Nos ligues intra-murales

A part les équipes qui nous représentent à l'extérieur, il faut mentionner que toute une vie sportive règne "intra muros". Chez les Grands A, après 4 parties disputées, c'est l'équipe de Roger Sylvestre qui mène le bal avec 4 victoires pour un total de 8 points, puis celle de Julien LeStrat a obtenu 2 victoires et 2 défaites pour 4 points, Cyril Giroux et Gérald Pinsonneault sont égaux en dernière position avec une victoire et trois défaites pour 2 points.

Les meilleurs compteurs sont Lionel Dion avec 10 points, Roger Delveaux et Réal Forest avec 7, le Père Turgeon, 6, et Jimmy Grill, 5. Jules Michaud a la meilleure moyenne des gardiens de buts avec une moyenne de 2.5, suivi de Louis Pinel et Richard Robert avec 2.7 et Edouard McCarthy avec 3.

Dans la ligue des Grands B, l'équipe de Laurier Croisetière termina en première position en gagnant 3 de ses 4 parties; suit l'équipe d'André Lambert avec 2 gains et une partie nulle; André Moquin n'a réussi qu'à annuler une partie et se trouve en dernière position.

La semi-finale mettra donc aux prises André Moquin contre André Lambert; Laurier Croisetière attendra le gagnant de cette série.

Chez les compteurs, Léonard Chicoine vient en tête avec 9 buts, Laurier Croisetière a réussi un but et 8 aides pour 9 points; Denis Pellerin a compté 4 buts et fourni 3 aides pour 7 points. Victor Ste-Croix mène chez les gardiens: il ne fut déjoué que 2 fois pour une forte moyenne de 0.50; Meschel Ambroz a alloué 5 buts en 4 parties et sa moyenne est de 1.25; Paul Nogue a joué de malchance et sa moyenne est de 5.75. Notons que Ste-Croix et Ambroz ont réussi deux blanchissages.

Chez les Moyens, tous les clubs n'ont pas joué un nombre égal de parties: à date cependant, c'est l'équipe de Béchard qui mène: le club a joué 6 parties, en a gagné 4, annulé une et a perdu la dernière, ce qui donne un total de 9 points; Brisebois, en 5 parties, a gagné 2 fois, annulé 2 fois et perdu une seule parties; il totalise 6 points; suivent Allard avec 2 points et Tétreault avec 1: toutefois Allard n'a joué que 3 parties alors que Tétreault n'en a disputé que 4. Roger Lespérance mène chez les compteurs avec 12 points, suivi de Brisebois, Sweeney, R. Braconnier, Stringer, Béchard C., Laurence Tremblay, Metka et Cochrane.

Chez les Petits, les résultats sont trop fragmentaires pour le moment. Bonne chance à tous dans les séries éliminatoires.

Le Comité des Jeux.

• • •

La Relève au travail

Les activités de la Relève sont multiples en ces jours. Le mouvement est vivace et pousse ses tentacules en plusieurs sens. M. Albert Dequier fut nommé responsable de la vente de cahiers de chant. M. Dollard Paquette est devenu le responsable d'un projet de radio-diffusion: les succès de la chansonnette française.

Mais c'est surtout le recensement de 1961 qui a suscité l'intérêt et provoqué de nombreuses activités. On lança même une campagne "anti-recensement". Le 29 janvier eut lieu une soirée de discussions portant sur la question: "Que penser au juste du recensement?"

L'archiviste Roger Marchand fournit aux membres quantité d'articles parus sur le sujet. On conclut qu'il y avait eu "bêtise" dans les questions du recensement. Le Canada est formé de deux races et de deux cultures. Nous ne pouvons tolérer qu'on les confonde.

La Relève du Collège a été la bénéficiaire d'un don substantiel de l'ACFC l'automne dernier, et voici que dernièrement l'Assurance-Vie Desjardins, l'entreprise québécoise si sympathique à l'Ouest, nous envoie un don encourageant. Merci aux deux bienfaiteurs. La Relève en sera plus vigoureuse et plus mûre pour seconder nos mouvements adultes.

Willow-Bunch réorganise son comité paroissial de l'ACFC

WILLOW-BUNCH — Le mardi 7 février, une cinquantaine de personnes se réunissaient au couvent des Filles de la Croix pour réorganiser le comité paroissial de l'ACFC. La réunion débuta par un souper amical servi par les religieuses, assistées de quelques jeunes filles.

M. le Dr André Lizaire, maître de cérémonies, expliqua aux convives le but de l'assemblée. Il présenta ensuite deux invités d'honneur, M. Roland Pinsonneault, président de l'ACEFC et propagandiste de l'ACFC, et M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles du sud. Puis l'on procéda à l'élection des officiers du nouveau comité. M. Gérard Verhelst, président du comité de nomination, soumit la liste suivante: M. Raymond Boulianne, M. Emile Campagne, M. le Dr André Lizaire, le R. F. Philip John, MM. André Rondeau, Gaston Duperreault et Gérard Granger.

Deux autres candidats, Mme Bruno Deschamps et M. Gérard Verhelst, furent choisis par l'assemblée. Tous les membres élus acceptèrent avec plaisir de se dévouer au sein de l'exécutif.

C'est au milieu d'un profond silence et avec un coeur gros d'émotions que l'assistance écouta le message d'adieu du regretté Frère Justinien à ses compatriotes de la Saskatchewan. Enregistrée sur bande sonore, sa voix grave et chaude résonna aux oreilles des convives recueillis: "Il ne faut pas se laisser décourager par les lâcheurs . . . il faut aller jusqu'au bout! C'est par un miracle du Seigneur que la langue française s'est conservée jusqu'à ce jour en Saskatchewan. Mon conseil suprême, le voici: Soyez unis! Marchez à la suite de vos chefs spirituels et temporels. Adieu chers compatriotes de la Saskatchewan. Que le Dieu des Francs vous bénisse".

Cette voix du passé, si familière à tous, fit une forte impression. Ainsi, à sa manière, le cher Frère Justinien continue de vivre parmi ceux qu'il a aimés; il continue à relever les courages abattus en posant comme un religieux fervent, un patriote zélé et un travailleur acharné.

M. Roland Pinsonneault, propagandiste, félicita chaleureusement le nouveau conseil. Dans sa courte allocution, il fit ressortir le rôle qu'un cercle paroissial doit jouer dans son milieu. Il annonça la tenue d'un congrès régional à Willow-Bunch au cours du printemps.

M. l'abbé Roger Ducharme donna des nouvelles du congrès régional tenu à North Battleford la semaine précédente.

Dans le but de ne pas trop prolonger la soirée, le Frère Philip John consentit à remettre à la prochaine réunion le forum qu'il devait diriger sur "Le français dans notre milieu".

M. Gérard Duperrault fit rire tout le monde par une des chansons de son répertoire. M. l'abbé A. Latendresse, curé, ajouta le mot de la fin, félicitant d'une façon très paternelle ceux et celles qui eurent l'initiative d'organiser ce genre de réunion. Il ne cacha pas non plus son intention d'aider l'ACFC à poursuivre le but qu'elle se propose.

Le prix de présence fut gagné par M. le Curé. Le comité paroissial se réunira prochainement pour assigner à chacun ses fonctions. On annoncera également le prochain souper, car l'assemblée vota pour que l'on continue ces réunions sous la forme actuelle.

Fairholme

Ça et là

M. Alphonse Roberge est sorti de l'hopital de l'Université de Saskatoon et demeure chez Mmes Eva et Albertine Manègre, ses nièces, à North Battleford.

M. et Mme Gérard Côté, accompagnés de M. Ernest Thibault, sont allés à North Battleford pour affaires.

Mlle Léona Parks, de Swift Current, est en promenade chez sa mère, pour quelques semaines.

M. Gérard Côté et sa fille, Irène, sont allés à Bonnyville, où M. Côté a acheté une ferme. Mme Ernest Thibault est allée avec eux jusqu'à Grand Centre, pour se rendre ensuite à Cold Lake, Alta, où elle passera une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Roy Johnson.

M. James Schmaltz est revenu de l'hôpital Université de Saskatoon, où il a passé deux semaines à la suite d'une opération.

M. et Mme Emile Tanguay et leurs fils, Glen, de Cold Lake, Alta, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Oscar Hanson et Arthur Tanguay, à Fairholme et Turtleford.

M. et Mme Aimé Thibault sont allés passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Davis (Thérèse), à Glaslyn.

Décès

M. Georges Nolin est décédé le 4 février, à l'âge de 48 ans. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé G. Pouliot, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, deux filles, quatre fils, de 6 à 16 ans, ses parents, des frères et des soeurs.

Naissance

A M. et Mme Roy Johnson est née une fille, Diane, le 7 février.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

La branche française a tenu son assemblée mensuelle chez Mme D. Lefebvre, le 8 février. Dix membres et une visiteuse étaient présents. Mme W. Houle ouvrit la réunion par la prière de la Ligue. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées. Les sujets des discussions portèrent sur la clinique contre la poliomyélite, qui doit ouvrir en ville, et sur la campagne du cancer.

Plusieurs dames offrirent leur coopération.

On rappela aux dames le programme du dimanche qui parait à la télévision à 3 h. p.m., le premier vendredi du mois du 3 mars et la communion en groupe du dimanche 5 mars.

Tous les membres sont priés de se rendre à l'église pour la récitation continuelle du chapelet tous les samedis entre 1 h. et 4 h. p.m.

Les membres visiteront l'hôpital Victoria au cours du mois de février.

Il fut proposé par Mme A. Trudeau et secondé par Mme L. Lemieux que chaque membre donne une certaine somme d'argent au lieu de faire des ventes de pâtisseries.

Mme A. Dupuis proposa que la réunion soit terminée. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme J. Forseille.

Après la prière d'usage, un délicieux goûter fut servi par Mme D. Lefebvre.

La Société Pascal

Le premier grand bal de la Société Pascal, qui eut lieu le 10 février au manège militaire, a rapporté un si beau succès que les directeurs ont promis d'en organiser un autre l'an prochain. Un bon nombre de personnes des localités voisines, qui auraient aimer venir se récréer, en furent sans doute empêchées par le brouillard qui s'abattit sur la région.

Comme le but de cette réunion était de faire rencontrer les compatriotes de langue française, tous s'accordèrent à dire qu'il se réalisa à souhait.

Un programme très varié fut exécuté avec charme et simplicité. Les directeurs furent très satisfaits de la manière dont les assistants se sont amusés et comportés.

L'orchestre des "Rythm Rogues", accompagné au piano par M. Pierre Jutras, fit les frais de la musique. Un copieux goûter fut servi par quelques dames, sous la direction de Mme A. Trudeau.

Tous se séparèrent après avoir chanté à l'unisson le "Bonsoir mes amis, bonsoir!", dirigé par M. François Boulet.

Me Marcel Simonot, président de la Société, annonça qu'il y aura une soirée récréative organisée par la "Section des jeunes", dans la salle Arcade, le dimanche 26 février, à 8 h. p.m. Il y aura partie de cartes, bingo et programme varié avec danse et orchestre. Tous les jeunes comme les moins jeunes sont cordialement invités. Un bon goûter sera servi par les demoiselles.

Bonis accordés

M. Maurice Longpré, gérant de la Brasserie Sick, a offert des bonis aux employés qui ne furent mêlés dans aucun accident durant leur travail au cours de l'an dernier: MM. Gilbert Caboche ($300.00), Hercules Dansereau ($100.00) et Art Dwyer ($50.00). La brasserie locale a 125 employés à son service. Ce fut la brasserie de Lethbridge qui enregistra le moins d'accidents pour 1959.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture, horaire
10.00—Le monde parle au Canada
10.30—Messe dominicale
11.55—Nouvelles de la semaine
12.00—Festival des chorales
12.30—Images du Canada
1.00—Orchestre de Radio-Canada
2.00—Chez moi
2.30—Le tour des capitales
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Terre nouvelle
4.00—Radio-Journal
4.15—Regards sur le Canada français
4.20—Match intercité
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Disques comparés
6.30—Récital du dimanche
7.00—Accents et timbres de l'Inde
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—La fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Horaire, prévisions
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—La prière du matin
8.15—Variétés
8.45—Chansons et succès
9.15—Vie de femmes
9.30—Fémina ou Partage du matin
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.01—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
10.30—Coquelicot
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Au hasard
12.00—Pot pourri ou Carrefour de la coopération
12.15—Nouvelles
12.30—Le reveil rural
12.45—Nos artistes préférés ou Musique musette
12.54—Chronique sportive
1.00—Vignettes féminines
1.30—Arc-en-ciel
1.45—L'heure de l'Est ou Méli-mélo
2.00—Radio-Journal
2.05—Club photographie, Deux coeurs, Une valse, A votre santé ou Musique
2.15—Nos malades
2.30—Requêtes et refrains
3.00—Carnet mondain
3.15—Coeur à coeur
3.30—Musique instrumentale
3.45—Chansons canadiennes
3.55—Enrichissons notre vocabulaire
4.00—Radio-Journal, revue, sport
4.30—Reportage
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Radio-Sacré-C.
5.45—Nos plus beaux disques
6.00—L'Angélus
6.02—Nouvelles et marchés
6.10—En dînant
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Musique pour la tombée du jour
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
10.30—Nouvelles de St-Boniface

LUNDI

7.30—Vie économique
8.30—Découvrons les Amériques
9.00—Jeunesse musicale
10.00—Musique de chambre

MARDI

7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concours de la Chanson canad.
9.00—Concert symphoniques
10.00—Artistes de renom

MERCREDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Sur toutes les scènes du monde ou Festival du mercredi
10.00—Musique de scène

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—Festival européen

VENDREDI

7.30—Vie ouvrière
8.30—Concours international de la Chanson
9.00—Visage et le temps
9.30—Orchestre de chambre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, horaire, prévision
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Prière du matin
8.15—Variétés
8.45—L'établissement rural
9.00—Dans l'bon vieux temps
9.30—Chansons et succès
10.00—Rien qu'une chanson
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.15—Préparons l'avenir
11.30—Rythmes de Paris ou Variétés de Québec
12.00—Opéra du Métropolitain
3.30—Mélodies
4.00—Radio-Journal, sport
4.10—Carnet mondain
4.15—La langue bien pendue
4.30—Requêtes et refrains
5.00—Concert de jazz
5.15—Nos missions
5.30—Concert d'orgue
5.45—Radio-S.-Coeur
6.00—L'Angélus
6.02—En dînant
6.30—Radio-Marie
6.45—Le chapelet
7.00—Musique pour la tombée du jour
7.30—Musique sud-américaine
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède et promotions
11.15—Nos missions sur nos ondes
11.30—Concert de Québec
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Refrains de France
12.45—Vers demain
1.00—T.S.O. Pop Concert
2.00—Chez moi
2.30—Tour des capitales
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Radio-Journal et sports
4.30—Festival de choral
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Album de disques
6.00—Rosary Hour
7.00—Accents et timbres de l'Inde
7.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—Terre nouvelle
9.30—Récital du dimanche
10.00—Météo, pensée et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour compatriotes
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Visage de l'amour
12.31—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Demi-heure avec
2.30—Fémina ou Fantaisies musicales
2.45—Le quart d'heure des malades
3.00—Bienvenue Sasktachewan
4.00—Radio-Journal, actualités, sports
4.30—Rond Point, ou Le pont des arts, ou Présence missionnaire
5.00—Coeur à coeur
5.15—Parlons sport ou Tour de chant
5.30—Pour les enfants
5.45—Affaire de l'Etat ou Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles et sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaire
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

LUNDI

10.30—Musique continentale
11.30—Tisdale sur nos ondes
12.00—Noires et blanches
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Vie économique
8.30—Découvrons les Amériques
9.00—Jeunesse musicale
10.00—Musique de Chambre

MARDI

10.30—Chansonnette
11.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.00—Un peu de tout
6.15—L'Echo marial
7.00—Radio-Magazine
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concours de la Chanson Canadienne
9.00—Concert symphonique
10.00—Artistes de renom

MERCREDI

10.30—Musette
11.30—North Battleford sur nos ondes
12.00—Folklore et bonne chanson
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Petite symphonie
8.30—Sur les scènes du monde ou Festival du mercredi

JEUDI

10.30—Détente musicale
11.30—Melfort sur nos ondes
12.00—Un artiste de concert
6.15—A votre santé
7.00—Programme allemand
8.30—Festivals européens

VENDREDI

10.30—Musique sud-américaine
11.30—Debden sur nos ondes
11.40—Duck Lake sur nos ondes
12.00—Quelques danses
6.15—Programme hollandais
7.00—Programme ukrainien
7.45—Chronique parisienne
8.30—Chanson grise
9.00—Conflits exemplaires
9.30—Orchestre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, O Canada horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles agricoles
9.30—Visite à la discothèque
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—L'abbé Pierre
11.30—Rythmes de Paris ou Variétés de Québec
12.00—Opéra
3.30—Mélodies
3.45—Conseil de la Vie française
4.00—Radio-Journal et sports
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Succès de la chansonnette
5.00—Bienvenue Sask. et Etablissement rural
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Musique de danse
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

Noces d'argent à Radville de M. et Mme Jean Maurice

RADVILLE — Le 28 janvier, à 4 h. p.m., dans l'église de la Ste-Famille, une grand-messe fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte, assisté de Gérald Maurice et Archille Bourassa, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean Maurice.

Après la cérémonie, un banquet à la dinde fut servi à 23 convives. Un gâteau à trois étages, décoré par Mme Aline Gaudreau, ornait le centre de la table. Diane Maurice lut une adresse aux jubilaires et leur offrit un malaxeur électrique, de la part de leurs enfants.

M. Oscar Labelle proposa le toast aux jubilaires et au nom des quelque 54 invités leur offrit une bourse bien garnie. Mlles June Bouchard et Carol Verot étaient serveuses, et Mme Labelle, maîtresse de cérémonies.

Les héros de la fête remercièrent leurs parents et amis pour leurs bons voeux et cadeaux. La soirée récréative fut suivie d'un délicieux goûter.

Tous les enfants des jubilaires étaient présents à la fête, ainsi que l'un de leurs petits-fils. On remarquait aussi des invités venus de Sedley, Weyburn, Gravelbourg, Moose Jaw et Carey, Man.

Ça et là

M. et Mme Léo Gariépy sont de retour chez eux après avoir assisté aux funérailles de Mme Joseph Guénette, grand-mère de M. Gariépy, qui eurent lieu à St-Jean-Baptiste.

M. et Mme Ernest Becker sont de retour du Brésil, où M. Becker était employé à des puits d'huile. M. Becker dit qu'il ne changerait pas tout le Canada pour l'Amérique du Sud.

Jackfish

Ça et là

Le dimanche 5 février plusieurs paroissiens se sont rendus à North Battleford, assister au Congrès Régional.

M. et Mme Boyd Roberts, d'Hinton, sont venus pour la fin de semaine; ils ont visité M. et Mme Fernand L'Heureux, Clarence Delainey et Jos. L'Heureux. Une intéressante séance de films amateurs marqua la visite.

Le 5 février, le petit Laurent Carignan a été transporté d'urgence à l'hôpital. On annonce qu'il prend du mieux.

M. Pat Delainey est malade chez lui depuis plusieurs jours.

La partie de gouret de dimanche, entre Jackfish et Scentgrass, a donné le résultat suivant: Jackfish 7, Scentgrass 6.

M. Henri Larivière, autrefois du Manitoba, maintenant de Vermillion, Alta, était en visite chez sa tante, Mme Girard, et autres parents de Jackfish, en revenant d'un voyage à Winnipeg.

Zenon Park

45e anniversaire de mariage

Le mardi soir 24 janvier, un groupe de parents et amis se rassemblaient pour une soirée-surprise chez M. et Mme Charles Roy à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage.

Cette agréable soirée, au cours de laquelle se sont succédés chants, musique et jeux de société, a été suivie d'un bon goûter préparé par les enfants des héros de cette fête.

M. et Mme Roy reçurent une jolie lampe de télévision avec félicitations et meilleurs souhaits des parents et amis présents. Les jubilaires, quoique émus de cette marque d'estime, remercièrent en termes appropriés.

Assemblées annuelles

A l'assemblée annuelle des contribuables de l'école du village, le mardi soir 31 janvier, trois commissaires, MM. Ernest Chabot, Louis Ferré et Lucien Vigeant, ont été réélus pour un autre terme.

Le mercredi soir 1er février, à la salle paroissiale, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Notre-Dame Ltée.

Les orateurs invités étaient M. Alain Charbonneau, administrateur-gérant de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan, M. Raymond Marcotte, secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, et M. H. E. Steele, inspecteur des Caisses Populaires pour la région nord de la Saskatchewan. Tous n'eurent que des louanges pour les succès marqués sous la nouvelle administration et la gérance éclairée de M. Paul-Emile Lacroix, qui a aussi adressé la parole, ainsi que le président, M. Léon Marchildon.

Les membres de la direction restent les mêmes, seul M. Louis Ferré, qui s'est retiré, a été remplacé par M. Maurice Renaud.

Le bilan financier de la Caisse Scolaire, depuis sa fondation au 31 janvier 1961 par le R. F. Christophe, supérieur des Frères du Sacré-Coeur, est des plus encourageant. Les dépôts des 353 élèves ont été de $2,815.16, moyenne de $8.97 par élève; retraits, $940.15, moyenne, $2.99; solde, $1,875.01, moyenne, $5.97.

Bonspiel

Le bonspiel annuel s'est déroulé au cours de la semaine du 22 janvier, et le banquet traditionel fut servi à la salle de l'aréna le jeudi soir 26 janvier. Plusieurs équipes locales et des alentours y ont pris part et les suivantes ont été victorieuses: 1ère compétition, les équipes de M. Tom Ellis, d'Arborfield, de M. Edgy Hill, de Carlea, de M. Jim Armstrong, de Brooksby, et de M. Jean Fortier, de Zenon Park; 2e compétition, les équipes de M. Bob Lindsay, d'Arborfield, de M. Jos. Bussière, de Zenon Park, de M. Robert Dahl, de New Osgoode, et de M. René Fortier, de Zenon Park; 3e compétition, les équipes de MM. Raymond Poulin, Roland Roy et Fernie Gress, tous de Zenon Park, et de M. George Zimmer, de Pontrillas; 4e compétition, les équipes de MM. Gilles April et Jean Courteau, de Zenon Park, de M. Laurier McCrea et de M. Henri Fortier, de Zenon Park.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants, ainsi que Mlle Hélène Chabot et M. Maurice Bussière, sont allés, récemment, à Vonda, visiter M. et Mme André Bussière et leur famille et autres parents.

M. et Mme Eugène April et leur fils, Gilles, sont allés reconduire M. Adrien April à Saskatoon, où ce dernier a pris l'avion pour un voyage à Montréal.

M. Urbain Moyen est de retour de l'Université de Saskatoon, où il a suivi un cours de deux semaines en mécanique.

Corrections

Quelques erreurs se sont glissées dans les deux dernières chroniques. Au lieu de MM. André, Jean-Louis et Georges Croteau, d'Edmonton, on aurait dû lire MM. André Courteau, Jean-Louis et Georges Arès et Mlle Hélène Arès, d'Edmonton, chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Raymond Courteau; M. Clément Moyen, de St-Boniface, au lieu de M. Clément Dansereau, chez M. et Mme Emilien Moyen; au cours de leur voyage dans l'Est, MM. et Mmes Lorenzo Hudon et Sylvio April ont visité M. et Mme Stanislas Sirois et leur famille, à Québec, et non pas à St-Eloi, bien qu'ils aient tout de même visité ce dernier endroit en cours de route; Mlle Marie-Paule Hudon, de Montréal, a visité, en plus de ses deux frères et belles-soeurs, MM. et Mmes L.-Philippe et Charles Hudon et leurs familles, deux autres frères, MM. Adrien et Paul Hudon, ses deux soeurs et beau-frère, Mme Jos. Hudon et M. et Mme Eugène Favreau et leurs familles; M. et Mme Denis Favreau et leurs trois fillettes, de Prince-Albert, et Mme Léonce Duret, de Victoire, sont venus rencontrer leur tante, Mlle Hudon; M. Ubald Carrier et autres gens travaillent cet hiver à une trentaine de milles au nord de Hudson Bay et non pas au nord de la Baie d'Hudson.

Penticton, C.-B.

Va-et-vient

Mme Delphis Ranger est de retour après avoir passé trois semaines auprès de ses enfants, à New Westminster.

M. et Mme Clément Bodin, de Grande Clairière, Man., sont en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Régis Bert.

Malade

M. A. Gingras vient de subir une opération, à Vancouver. On lui souhaite un prompt rétablissement.

Ne rions pas . . .

Un automobiliste découvre sur la route un homme agonisant, un poignard dans le dos.

— Ca vous fait mal, demande-t-il?

— Oui, quand je ris, répond le malheureux.

La Journée de l'A.C.F.C.

GRAVELBOURG

$225.00: les Religieuses de Jésus-Marie.

35.00: les Soeurs Grises de l'hopital St-Joseph.

30.00: les Soeurs Missionnaires Oblates.

25.00: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, le collège catholique de Gravelbourg.

10.00: Jeanne Beauregard, M. l'abbé Dominique Dugas, Dumont Lepage, le Dr Rosario Morin, le Dr Raymond Piché.

5.00: Emery Allard, Albert Arams, Théophile Baron, Baromé Beauchesne, Léo Beaudry, Mme Berthe Beauregard, Germaine Beauregard, M. l'abbé René Bérubé, Emery Bilodeau, René Blouin, Moïse Boisjoly, Omer Boisselle, S.-M. Bonneau, Jean Bourrée, Aimé Bourgeois, Georges Bourgeois, Jean Bourgeois, Lionel Bourgeois, A.-W. Bouvier, Joseph Bouvier, Laurent Bouvier, Paul Bouvier, René Bouvier, Octave Carrière, Paul Carrobourg, Pierre Carrobourg, Alphonse Charbonneau, Donat Chenard, Albert Chevrier, Jean-Paul Chevrier, Napoléon Chevrier, Raoul Chevrier, Ubald Chevrier, Omer Chouinard, Ernest Colpron, Richard Corkery, Palma Deaust, Jacques DeBretagne, M. l'abbé Roger Ducharme, Jean-Louis Doran, Gilbert Dupas, André Duprat, Lucille Duprat, Henri Fontaine, Richard Fontaine, Albert Fortin, Adélard Gauthier, Cyrille Gauthier, Raoul Gauthier, Raymond Gauthier, Rodolphe Gauthier, Hervé Geoffrion, Louis Germain, Victor Godin, Raymond Gosselin, M. l'abbé Armand Guénette, J.-B. Guénette, Emile Hamon, le juge Georges Hébert, Hector Hébert, Marcel Huel, Pierre Huel, Gaston Jacques, Kings Hotel, Hélène Lafrance, Pierre Lafrance, Albert Lagassé, fils, Roland Lagassé, Antonio Langelier, Salem Larivière, Auguste Larochelle, René Larochelle, Sylvio Laverdière, Alcide LeBlanc, Gérald LeBlanc, Lionel LeBlanc, le Dr Roland LeBlanc, Donat Legault, Mlle H. Lemoine, Mme Henri Lemyre, Henri Lepage, Philomon Lizée, Mme J. Longault, Arthur Mailhiot, Simon Mailhiot, Paul Marchand, Willie Marchand, Paul Martin, Marshall Wells Store, Mme L. Marion (Virden), M. l'abbé M. Minne, Marcel Moor, Paul Moquin, Adonias Morin, Noé-J. Morin, Madeleine Morissette, Marguerite Morissette, Pantaléon Morissette, André Nallou, Jean-Baptiste Nogue, Paul Parent, Benoit Pariseau, Emery Paulhus, Gérard Paulhus, Aurèle Piché, Conrad Piché, D.-D. Piché, Léo Piché, Robert Piché, Domina Pinsonneault, Rolland Pinsonneault, Roger Pittet, N.-S. Rainville, W.-E. St-Arnaud, Léonard Samoisette, Napoléon Samoisette, Allyre Sirois, les Petites Soeurs de la Ste-Famille, le Dr J.-A. Soucy, Vernon Tournat, Hector Van Belleghen, Louis Verville, Raoul Verville.

4.00: Bernard Bourgeois.

3.00: Armand Arguin, Laurent Allard, Adrien Boire, Marcel Boire, Arthur Bouffard, Lucien Bourgeois, Raoul Bourgeois, Gérard Bouvier, Pierre Bouvier, fils, Charles Deaust, Damien Dufresne, Marcel Gauthier, Léo Fiset, Armand Huel, Paul-Emile Mailhiot, Emile Levac, Irénée Lizée, Omer Lizée, Lucien Marchand, Mme Angélina Nogue, Walter Pinsonneault, Oscar Samoisette, Henri Thibodeau.

2.50: Armand Foley, Henri Forest, Roland Forest.

2.00: Marie Arams, Aimé Arguin, Armand Beauchesne, Philippe Beauchesne, André Beaudoin, Emile Beaudoin, Roland Beaudoin, G. Bidart, Mme Rose Blouin, Laurent Boisselle, B. Bouchard, Gérard Bourgeois, Marcel Braconnier, Antoine Dorais, Louis-G. Doran, Roland Doran, Alfred Fauchon, Mme Léo Fauchon, Roger Forest, Mme A. Fouquet, Alfred-A. Gauthier, Arthur Gauthier, Gilbert Gauthier, Fortunat Gosselin, Antonio Grégoire, Lionel Houle, Albert Huppé, Engène Jacques, Louis Laflamme, Lucienne Lafrance, Emile Lagassé, Rose Lagassé, Jean Langelier, Mme Bertha Larivière, Armand Leclaire, Gérald Legault, Lucien L'Heureux, Napoléon L'Heureux, Edouard Lorrain, Germain Michaud, Raymond Michaud, J.-B. Nallou, Victor Neal, Lionel Prud'homme, Peter Ross, Emélie Samoissette, Gérard Soucy.

1.00: E. Auger, Denis Boire, Albert Bourgeois, A. Bouvier, Roméo Bouvier, Mme C. Chouinard, Louis Chouinard, R. Denis, Mme J. Doll, Mme Emile Dorais, H. Hounget, Gérald LaRochelle, Henri L'Heureux, Georges Levac, Mme P. Morin, Mlle Rose Morin, André Nassan, Eloi Piché, Gérald Piché, J.-A. Prince, Ernest Ross.

.80: Mme Jérémie Gingras.

Total: $1,201.30

* * *

JACKFISH

Contribution globale: $125.75.

* * *

LEOVILLE

Contribution globale: $205.00.

* * *

ST-DENIS

Percepteurs: Clotaire Denis, père, Clotaire Denis, fils, Wilfrid Labrecque, Joseph Labrecque, Richard Leblanc.

$10.00: Clotaire Denis, père, Adjutor Lepage.

5.00: Albert Bénard, Arthur Bénard, Raymond Caron, Mme F. Dellezay, Mme Clodomir Denis, Clodomir Denis, Clotaire Denis, fils, Lucien Denis, Léon Denis, Paul Denis, Albert Desjardins, Maurice Haudegand, Laurent Hounjet, René Hounjet, Joseph Hounjet, Bernard Hubert, Jean Hubert, Léo Joanis, Louis Labrecque, Joseph Labrecque, Roland Labrecque, Wilfrid Labrecque, Liguori Leblanc, Richard Leblanc, Albert Lepage, Zénon Pelletier, Edmour Pion, Laurent Pion.

4.00: Joseph Pelletier.

3.00: Désiré Bussière, Gérard Beaudry, Armand Labrecque, Joseph Rioux, Arthur Raymond.

2.00: René Bénard, Daniel Dinelle, Maurice Dinelle, Armand Grisé, Mme A. Laliberté, Alexandre Lepage, Joseph Mercier, T. Paquin, Roland Raymond.

1.00: Robert Denis, Raymond Dellezay, Laurent Dinelle, Lionel Joanis, fils, Ernest Laliberté, Alfred Mignault, Louis Raymond.

Total: $204.00

M. Gérard Lehouillier, victime d'un accident mortel à Debden

DEBDEN — Le samedi 4 février, un accident fatal plongea dans le deuil une bonne famille lorsque M. Gérard Lehouillier, qui était descendu au fond d'un puits de 115 pieds de profondeur, fut frappé par une barre de fer qui se détacha de la machine. Il mourut 45 minutes après, à l'âge de 37 ans.

Les funérailles eurent lieu le mardi 7 février. Un des neveux du défunt, Robert Lehouillier, portait la croix. Les porteurs étaient quatre autres neveux, MM. Urgèle, Aimé, Raymond et Dominique Lehouillier, et deux beaux-frères, Raymond et Robert Jean.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marielle Jean; quatre enfants en bas âges; sa mère, Mme Alfred Lehouillier; une soeur, Lucie (Mme Harris), de North Surrey, C.-B.; huit frères, Laurier, Germain, René, Luc et Emile, de Debden, Léo, de Rouyn, Qué., Bruno, d'Ottawa, et Bertrand, de Prince George, C.-B.

MM. Léo et Bruno Lehouillier, ainsi que Mme Harris, ne purent pas se rendre aux funérailles. Une foule de paroissiens de Debden et de Victor remplissait l'église. Mme Ernest Bernard, tante de Mme Gérard Lehouillier, et son fils, Rosaire, ainsi que M. Clément Jean, de Prince-Albert, étaient aussi présents.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Marcel Durette et à M. Hubert Gervais hospitalisés à Big River.

Va-et-vient

Mme Edmond Paquette, de Léoville, est venue passer quelques jours chez M. Robert Laitres.

Les Rév. Soeurs de la Présentation de Marie ont eu la joie d'avoir la visite de leur supérieur provinciale, Mère Marie-Lutgarde, ces jours derniers.

Réorganisation du gouvernement local

SASKATOON — Le "continuing committee" nommé par le gouvernement de Saskatchewan pour faire enquête au sujet de la réorganisation des gouvernements locaux présentera son rapport final au gouvernement vers le 1er mars prochain, vient d'annoncé M. John McAskill, président.

M. McAskill a dit que le rapport est déjà prêt, à la suite des informations reçues de partout au cours de l'année dernière, mais que l'édition finale et la publication définitive prendront environ trois semaines.



"Le Coin des jeunes"

Voulez-vous plus d'espace?

J'ai déjà reçu et remis au Père Labossière une soixantaine de compositions pour notre concours . . . missionnaires. Franchement les copies reçues permettent d'espérer que votre contribution sera abondante, intéressante et instructive à tous les points de vue. Il est évident, si j'en juge par les lectures que je viens de faire, que votre amour des missions est réel . . . et que parfois il suscite d'attrayantes et pratiques initiatives.

Je reçois aussi toutes sortes d'autres compositions. Ainsi je continue la publication cette semaine de compositions sur les sports. Bientôt je ferai paraître quelques récits sur la Croisade Eucharistique (au couvent de St-Charles, Man.) et sur la Relève franco-manitobaine qui vient d'être fondée dans les écoles françaises du Manitoba (compositions envoyées par des élèves de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg).

Si cela continue à un rythme aussi encourageant, Cousin José n'aura plus qu'à vous laisser parler. Car son article hebdomadaire envahit une bonne partie de l'espace que vous réserve le directeur du journal, à vos dépens. Alors, continuez à écrire, et je me tairai . . . à moins que la cause des jeunes leur obtienne plus d'espace. Savez-vous un secret pour parvenir à cette solution: travaillez à l'augmentation du nombre d'abonnés dans chacune de vos localités, provoquez chez vos marchands le désir d'annoncer dans les pages de **La Liberté et le Patriote.** Ainsi la **caisse du journal** sera mieux garnie, on pourra peut-être songer à augmenter le nombre de pages chaque semaine, et donc l'espace qui vous est réservé sera agrandi. Donc . . .

A la semaine prochaine, alors que je pourrai déjà vous révéler quelques résultats de notre grand concours . . . missionnaire..

Cousin JOSE.

SONDAGE . . . SPORTIF

Le hockey est mon sport favori, et donc j'apprécie beaucoup le hockey chez les mineurs. Le plus triste est que je suis une fille, alors je ne puis prendre part aux activités. Ce serait tellement plus de plaisir de remporter la victoire que de la voir gagner par notre équipe.

Lorsque notre équipe remporte une victoire nous sommes remplies de joie, mais les défaites c'est différent quoique nous soyons bien obligées de les accepter comme un fait.

J'aime bien regarder à la télévision le hockey de la Ligue Nationale, de préférence Montréal, mais j'aimerais y être présente. En fin de semaine surtout j'assiste à des joutes de hockey, nous pouvons crier pour montrer aux joueurs que nous apprécions leur jeu et cela les encourage et les aide.

Encore une fois, j'apprécie le hockey chez les mineurs, mais ce serait mieux si je pouvais y participer.

Claire TREMBLAY,
11e année.

• • •

Malheureusement, je ne peux pas jouer au hockey, car je suis une fille, mais cela n'enlève pas du tout l'intérêt que j'ai pour les joutes qui se passent autour d'ici.

Je crois comme vous, que le hockey est un très bon sport et qu'il peut faire beaucoup pour les sujets que vous avez mentionnés. Le gouret peut cependant nuire aux études du joueur même, car si le joueur est en 12e année et que plusieurs soirs par semaine il s'en va jouer au hockey cela ne lui laisse pas beaucoup de temps pour ses études.

Ce doit donc être intéressant de jouer et de faire tant d'efforts pour gagner une partie, peut-être décourageant parfois mais cela montre que nous ne pouvons pas toujours gagner dans la vie.

A mon opinion, le hockey est à peu près le meilleur sport d'hiver pour les jeunes. Oui, même regarder une joute fait du bien à l'esprit souvent endormi.

Cécile PELLETIER,
10e année.

• • •

Il y a quelques années que Debden a organisé une équipe de hockey. Debden n'est pas bien loin de nous autres, à peu près neuf milles. Au début il n'y avait rien que la glace avec du bois alentour, mais maintenant c'est bien fini et nous sommes confortables dans la patinoire. Ce n'est peut-être pas si beau et si confortable que celle des Canadiens de Montréal, mais c'est assez beau pour plaire au monde d'alentour. Ils sont inscrits dans la ligue de "Grand V", appelé ainsi parce que les autres endroits de la ligue font un grand V sur la carte géographique.

Nous aimons les voir toujours gagner. Il y a quelques enfants d'école qui jouent, mais ça n'a pas l'air à nuire trop à leurs études.

Pour avoir une bonne équipe il faut que tous les joueurs coopèrent et qu'ils n'aient pas peur de se déranger pour aller pratiquer.

Denise TREMBLAY,
9e année.

• • •

Je trouve que le hockey est un sport très élevé et bien populaire au Canada.

Le hockey bien organisé permet aux jeunes adolescents d'aujourd'hui d'être de bons sportifs et d'obéir à plus haut qu'eux. Ce sport bien organisé constitue un centre de loisirs, de rencontres pour eux. C'est un sport propre qui insuffle beaucoup d'ambition parmi les spectateurs, vieux ou jeunes.

Je crois que ce sport ne nuit pas aux études ordinaires de l'écolier. Aussi je crois que les parents aiment voir leurs jeunes tremper leur caractère grâce à une bonne organisation des sports. Cela entraine les jeunes à nourrir de saines ambitions, ça les tient hors des groupes qui ne sont pas bien sociaux et des bandes qui cherchent toujours les brouilles. Quand les jeunes sont réunis à une partie de hockey les parents savent où ils sont.

Laurence DUFOUR,
9e année.

• • •

Le hockey est mon sport spécial. J'aime bien cela jouer au hockey, mais quand je ne peux pas jouer j'aime ça regarder jouer. Notre équipe de Debden est la première dans la ligue. Les joutes que nous avons sont la plupart du temps bien intéressantes et à mon dire c'est la meilleure équipe qui gagne. Quand je serai plus vieux, j'espère que je pourrai jouer avec la ligue de Debden ou une autre.

Albert FRANCOEUR,
9e année.

• • •

Le hockey est le sport national. Il est le plus actif de nos sports d'hiver. Il ne faut pas rester assis devant la télévision ou écouter à la radio les chansons, comme des vieux qui ne sont plus assez souples pour jouer un sport actif, car nous les jeunes n'avons qu'à étudier et jouer. Alors il nous faut adopter un sport actif pour nous tenir en santé.

Denis WATRIN,
11e année.

• • •

Voyant que l'occasion se présente pour discuter le sport pour les jeunes, je viens vous donner mon opinion.

Moi, je suis pour que les jeunes aient une équipe de hockey au village. Cela les aide beaucoup à développer leur caractère. Ils apprennent l'esprit de coopération, puisqu'il leur faut jouer tous ensemble pour gagner. Ça leur apprend aussi l'esprit d'obéissance puisqu'ils sont obligés d'accepter les décisions de l'arbitre. Et quand ils jouent, les jeunes ne sont pas à ne rien faire, ce qui les inclinerait à faire du mal. Le hockey intéresse aussi les parents de ces joueurs et leurs amies et amis.

Thérèse BRASSARD,
9e année.

• • •

Demeurant à une distance considérable du village, ma participation à l'équipe serait très difficile. Mais ayant passé quelques années dans un endroit où le hockey était presque l'unique attraction publique, je vous assure que c'est mon sport préféré. L'équipe du village étant plutôt faible, je m'intéresse plus à leur progrès qu'à leurs victoires, mes ces victoires me permettent de les féliciter de tout mon esprit.

Luc BONNEAU,
11e année.

• • •

Mon frère jouait au hockey quand il était au collège, ça me faisait plaisir quand il écrivait qu'ils avaient gagné. Mes parents aiment tous deux le hockey et encouragent les garçons chez nous à jouer. J'aimerais bien ça si les filles jouaient au hockey. Je me planterais peut-être plus pour apprendre à patiner.

Estelle PELLETIER,
10e année.

• • •

C'est bon d'avoir un club de hockey dans un village, mais dans notre village nous n'en n'avons pas. On n'est pas assez de gars pour ça et nous n'aurions pas les moyens pour avoir notre propre club, mais j'aimerais quand même en avoir un.

Gérard WATRIN,
9e année.

Tel est pris . . .

Ayant fini leur travail, deux faux monnayeurs s'aperçoivent qu'ils se sont trompés et qu'ils ont fabriqué des $18. Ne voulant pas perdre le fruit de leur labeur et l'argent investi dans l'entreprise, ils décident d'aller refiler leur fausse monnaie dans un coin très reculé. Arrivés à l'endroit choisi, ils avisent un "p'tit vieux", qui se berçait sur une galerie. Croyant trouver une proie facile, un des deux larrons l'apostrophe en demandant:

— Dites donc, le père, vous auriez pas "du change" pour un dix-huit piastres?

Malicieusement, le vieux de répondre:

— Comment veux-tu ça? Trois six ou bien deux neuf . . .

Mon Dieu, aidez-moi et, sans que je le sache, servez-vous de moi pour faire un peu de bien.

Elisabeth LESEUR.

Une vilaine frousse

Temps 1980. Le mois dernier, accompagnée de trois amis, Lise, Jean et Pierre, je suis allée à la lune pour mes vacances. Nous étions partis pour quinze jours mais après trois, nous sommes revenus et le voyage était assez long, à mon goût.

Est-ce que vous vous rappelez en 1960, les savants de différents pays essayaient d'envoyer des satellites vers la lune? De nos jours ce voyage est fait dans quelques heures!

Nous sommes partis de bonne heure le matin afin d'atteindre la lune vers l'après-midi. Il n'y avait pas de photographes pour prendre notre portrait et il n'y avait rien d'écrit sur les journaux puisque trois ans auparavant, Mlle Maggie Vasier reçut les honneurs et la gloire d'être la première personne à atteindre la lune. Dans quelques secondes nous sommes lancés dans l'univers. Je regarde derrière moi et je vois la terre diminuer. Je m'ennuie si je laisse la maison pour passer quelques jours chez une amie, mais l'idée de laisser la terre me donne un drôle de sentiment. Car après tout c'est mon premier voyage à la lune.

Le voyage s'est fait sans accident avec une exception. Vers deux heures de l'après-midi, on s'est aperçu qu'on était le cible d'un météor venant à toute vitesse. Je me jette à genoux. Les mains jointes, j'élève les yeux vers Dieu et lui demande de me laisser vivre au moins pour voir ma famille encore une fois. Et, ma prière exaucée, rien n'arrive. Grand merci à notre excellent Conducteur!

Dommage qu'il n'y a pas de planète sur notre route, où nous pourrions arrêter pour des rafraichissements.

Bientôt les diamants de l'univers brillent pour nous éclairer et Jean annonce que nous allons atteindre notre destination dans dix minutes. Il faut diminuer notre vitesse parce qu'en allant à vingt mille milles à l'heure nous enfoncerions certainement dans la lune.

Ayant alluné, Pierre nous ouvre la porte et nous descendons de la fusée. Un courant d'air froid nous enveloppe et je sers mon manteau plus près de moi. Personne ne se sépare du groupe, de peur de se perdre. Nous regardons autour de nous avec admiration et crainte. Je ne vois point d'animaux mais il y a des plantes en quantité. Quelles drôles de fleurs! Elles sont de couleurs foncées.

Lise trébuche sur une roche et pour ne pas tomber elle saisit une branche d'arbre près d'elle. Elle lâche un cri de mort et nous courons vers elle en se demandant ce qu'il y a. Elle s'était presque gelé la main sur la branche qu'elle avait touchée. On frottait sa main chacun notre tour pour faire circuler le sang en faisant attention de ne pas toucher de ces plantes extraordinaires. Tout à coup un bruit affreux nous fait sursauter. Le vent gémit plaintivement autour de nous et souffle de la poussière dans nos yeux. Nous entendons des cris perçants qui semblent venir de plus proche en plus proche. Appelez-moi lâche si vous voulez mais en ce moment je donnerais ma vie pour être sauf dans mon lit. J'ai les frissons et des grosses larmes coulent de mes yeux. Même si je suis d'âge de ne plus pleurer, ça fait encore beaucoup de bien pour les nerfs.

Avant que je puisse me tourner la tête, Jean prend ma main et crie, "Sauvons-nous au plus vite." Je ne sais pas ce qu'il y avait derrière moi mais je n'ose pas regarder de peur de tourner en statue de sel comme la femme de Loth. Certain que je ne veux pas y rester pour savoir. Rendus à la fusée Pierre ferme la porte et Jean procède à nous ramener sur la terre. Pointant le doigt vers la lune et d'une voix étranglée il dit: "Regarde ce que nous aurions rencontré." Sur le lieu où nous étions debout cinq minutes auparavant je peux voir un petit nombre de gens, si nous pouvons les appeler cela. Chacun a deux têtes composées d'un oeil qui envoit des flammèches et d'une bouche qui fait sortir des lancettes de feu bleu. Je ne puis pas vous dire quel couleur ces monstres sont au juste, parce que en ce moment un brouillard les enveloppe. Je regagne ma chaise, et, en bon temps parce que je m'évanouis. Quand je rouvre mes yeux nous sommes à quelque mille milles seulement de la terre.

En mettant pieds sur la terre je me mets à genoux et je baise la terre Manitobaine. Maintenant je vous conseille d'aller ailleurs qu'à la lune pour vos prochaines vacances. Ce sera plus confortable.

Lilliane PINNETTE,
grade XI,
Couvent St-Charles.

Les écoliers de Lourdes se transforment en journalistes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES —Les élèves de l'école supérieure de Notre-Dame-de-Lourdes en sont déjà au 3e numéro de leur journal scolaire "Le Montagnard", qui se vend au prix de 1c le numéro. Il y a de tout dans ce journal bilingue: nouvelles mondiales, sociales, scolaires, sportives, agrémentées ici et là de réflexions, mots pour rire, devinettes. Et les jeunes profitent de l'occasion pour participer librement à la "Tribune libre".

Félicitations à ces journalistes en herbe, spécialement à leur rédacteur en chef, Robert Roch.

Le gros lot

Le père (à sa fille): "Georges m'a demandé ta main avec tant d'insistance que je la lui ai accordée."

La fille: "Et maman?"

Le père: "Oh, vous pouvez l'emmener . . ."

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande no 1



1. — Paul vient de débarquer au Pirée — le port d'Athènes. Il contemple avec étonnement et consternation l'accumulation des statues de divinités païennes qui peuplent les rues. Le voici arrêté devant une *Minerve* casquée; à côté, décorant un cippe funéraire, le dieu Pan joue de la double flûte, et plus loin, Apollon présente une couronne de laurier. Un temple d'Hermès domine la mer où se balance le vaisseau que Paul vient de quitter.



2. — L'apôtre est sans doute dépaysé au milieu de ce peuple si différent de ses compatriotes, lesquels sont peu nombreux à Athènes et ne peuvent guère lui servir d'introducteurs. Le voilà sur l'Agora — la plus grande place où se tient le marché. Il circule à travers les jarres d'huile, les outres remplies de vin, les couffins de fruits et de légumes. C'est là que tout un peuple brillant et léger se livre à son passe-temps favori: la chasse aux nouvelles. Il parle aux uns et aux autres, glissant quelque enseignement.



3. — Cependant quelques Grecs cultivés, membres des écoles de philosophie stoïcienne et épicurienne, l'entendent prêcher Jésus et croient qu'il vient leur parler de divinités étrangères. Curieux de tout nouvel enseignement, ils l'emmènent à l'Aéropage, lieu où se réunissaient les philosophes, chargés semble-t-il d'exercer un certain contrôle sur les courants d'idées circulant à Athènes. Et là les aréopagistes prient Paul d'expliquer ses théories religieuses.



4. — Debout au milieu de l'Aéropage, Paul expose habilement la doctrine de Jésus. L'apôtre est écouté, semble-t-il, avec sympathie, mais lorsqu'il arrive à la résurrection, les rires et les sarcasmes couvrent sa voix. Sceptiques, les philosophes se lèvent et s'en vont en raillant le discoureur illuminé. Seules quelques personnes parmi lesquelles était sans doute Denys l'Aéropagite — restent auprès de lui et croient en sa parole.

En Saskatchewan

Ferland

Baptêmes

Le 22 janvier: Francine-Yvette-Marie, fille d'Alfred Chabot et d'Irène Fournier, née le 13 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Monette, de Meyronne, oncle et tante de l'enfant. Mme Robert Chabot était porteuse.

Le 12 février: Noé-Mathieu, fils de Claude Chabot et de Rose-Marie Schaeffer, né le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Matt Schaeffer, grands-parents de l'enfant.

Déjeuner-causerie

Le dimanche 5 février avait lieu un déjeuner-causerie à la salle des Chevaliers de Colomb. Ce fut aussi la communion mensuelle des membres. M. l'abbé Bernier, curé, donna la conférence, à une salle comble. Il parla sur le grand mystère au coeur de la messe, le phénomène de la transubtantiation.

Journée Guide

Le samedi 4 février, une journée guide, organisée par les cheftaines et assistantes, débuta par une visite à l'église où M. le Curé donna une instruction intitulée "L'esprit Guide ne s'obtient pas sans effort!" Elles se rendirent ensuite à la salle, où elles se livrèrent à différentes activités guides sous la direction de Mmes R. Couture et G. Desharnais.

Partie de cartes

Le dimanche soir 12 février avait lieu à la salle une partie de cartes organisée par les groupes 1 et 2 des dames de la paroisse. Les prix aux cartes furent gagnés par Mme Valmore Couture et M. René Couture; les prix de consolation échuèrent à Mme Alfred Chabot et M. Lucien Beaudoin.

Les prix de bingo favorisèrent Mlle Hélène Morin, Mme René Couture, MM. Paul Morin, Medelger Chabot et Adrien Larose. Le prix d'entrée fut gagné par M. Clément Boisvert; la loterie de crème glacée fut gagnée par M. Hector Massé. On profita de l'occasion pour faire le tirage de la loterie au profit des Guides sur un billet de cinq dollars. M. Charles Fournier fut l'heureux gagnant. Un délicieux goûter clôtura l'agréable soirée.

Çà et là

M. Joseph Morin est revenu de la province de Québec, où il est allé assisté aux funérailles de sa tante, Mme Napoléon Morin. Il accompagnait sa mère, Mme Adonais Morin, et se rendit visiter sa fille, Noëlla, étudiante à l'école normale à Rigaud, Qué.

M. l'abbé Joseph Bernier, curé, se rendit à Dollard, récemment, pour agir comme sous-diacre aux funérailles de Mme Roûleau.

Mlle Cécile Chabot est employée à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Les RR. PP. M. Charest et B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient de passage dans la paroisse le dimanche 22 janvier.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille rendirent visite à la famille Robert Desautels à Dollard, dernièrement.

MM. les abbés J. Bernier, curé, et G. Couture se rendirent aux fêtes en l'honneur de Mgr Decosse.

M. et Mme Aimé Fournier et leurs enfants visitèrent M. et Mme Conrad Piché, à Gravelbourg.

M. le Dr et Mme Raymond Piché étaient les hôtes de M. et Mme Aimé Fournier, récemment.

M. Hector Massé eut la douleur de perdre sa mère, décédée subitement à Val Marie.

M. Auguste Clermont, de Laflèche, ancien paroissien est décédé à l'âge de 91 ans, le 4 février.

Sincères condoléances aux familles Clermont, W. Morissette et Massé.

M. l'abbé Adée, curé de Meyronne, était de passage au presbytère, dernièrement.

Mme Paul Morin se rendit à Calgary avec M. et Mme Léonard Bouffard, de Vanguard, visiter M. et Mme Gilles Boisvert, qui sont les heureux parents d'un fils, né le 17 janvier. M. et Mme Bouffard sont parrain et marraine.

M. Roméo Morin, Mme Claude West et ses enfants, et Mme Roger Bouvier, de Calgary, ont rendu visite à la famille Paul Morin.

M. et Mme J.-E.-G. Chabot, de Laflèche, visitèrent leurs parents la semaine dernière.

M. et Mme René Couture et leur fille, Lorraine et M. Valmore Couture se rendaient à Moose Jaw pour affaires.

M. et Mme Aristide Fournier passèrent quelques jours à Regina, la semaine dernière.

Félicitations à Mlle Mariane Fournier, gagnante dans un concours éliminatoire de la coupe Bryant, à Laflèche. Elle remporta deux trophées, dont un personnel, qu'elle gardera. Elle se rendit à Moose Jaw pour les semi-finales aujourd'hui.

M. l'abbé Roger Ducharme a passé quelques jours au presbytère la semaine dernière.

Les assemblées se succèdent, où les divers comités s'organisent en préparation pour la fête du cinquantenaire de la paroisse, qui aura lieu le 30 juillet.

Mme Jeannine Laberge et ses quatre enfants, de Coderre, M. Gérard Fortin et Mlle Gellner, de Moose Jaw, rendirent visite à M. et Mme Fernand Fortin et M. Alex. Laberge.

Willow-Bunch aménagera un parc en l'honneur de Jean-Louis Légaré

WILLOW-BUNCH — Le mardi soir 7 février, une réunion eut lieu à l'édifice municipal pour tracer un plan et un programme de travaux en vue de l'aménagement d'un parc municipal qui portera le nom de Parc Jean-Louis Légaré, le pionnier qui vint s'établir dans ce district en 1870. Ce parc se situe à environ un demi-mille au sud du village.

MM. G. Rothwell et K. Baker, de Regina, assistèrent à cette réunion du comité du parc. Ce comité est formé de divers représentants: le maire Marcel Ingrand et Mme Charles Skinner, du conseil du village; MM. J. Bourdages et Sylvio Sylvestre, du conseil municipal; M. le Dr A. Lizaire et MM. J. Weins et B. Deschamps, de la Chambre de Commerce. Après la réunion, M. le Dr et Mme Lizaire offirent un goûter.

North Battleford

Départ

Les paroissiens regrettent le départ de M. et Mme J.-A. Jeanneau pour Brandon, Man. M. Jeanneau fut nommé comme économiste des services extérieurs du ministère de l'Agriculture pour la région de Brandon. Tous deux étaient très actifs dans leur Association française et dans leurs soirées canadiennes-françaises. Bon succès dans un nouveau district.

Remerciements

Les paroissiens tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont aidé à faire de leur congrès régional un véritable succès.

Moins de fermiers plus de vivres

OTTAWA — La production des vivres au Canada a augmenté de 48 pour cent dans les dernières douze années, alors que le nombre des fermiers diminuait au rythme de 49,000 par année, tandis que le total des établissements agricoles diminuait de 100,000 durant la même période.

La "Fédération canadienne de l'Agriculture" exposait cette situation devant la commission sénatoriale qui enquête sur le chômage et l'utilisation des ressources humaines.

Le lourd document présenté aux sénateurs se fonde sur l'expérience acquise durant les 25 ans d'existence de ce grand organisme professionnel des cultivateurs canadiens. Il n'est donc pas question de vouloir en donner un résumé complet dans cette chronique. Tout au plus est-il intéressant d'en souligner quelques aspects.

En premier lieu, l'augmentation remarquable de la productivité agricole dépasse celle de l'entreprise industrielle. Les fermiers canadiens ne sont pas, comme on le croit souvent, enracinés dans la routine. Au contraire, la modernisation de la production des denrées s'est accomplie plus rapidement que le progrès dans toutes les autres sphères d'activités.

Ce progrès agricole lui-même pose de redoutables problèmes. Par exemple, l'étendue en culture a dû s'accroître de 28 pour cent pour qu'une ferme demeure rentable et la tendance vers les grandes exploitation agricoles ne peut que s'accentuer. Selon le mémoire, le processus de la diminution des effectifs engagés dans l'agriculture se continuera, avant de se stabiliser vers les années 1965.

Il en résulte que l'agriculture doit faire face, en somme, à une double crise. L'industrialisation croissante de l'exploitation agricole exige des dépenses considérables d'équipement, alors que les producteurs constatent que leurs revenus ne s'améliorent pas d'une façon correspondante. Les consommateurs canadiens bénéficient d'une abondance de denrées à des prix stables, mais les fermiers n'en obtiennent point des profits correspondants.

D'autre part, ces mêmes développements rejettent sur le marché du travail une foule de ruraux qui doivent abandonner l'agriculture et rendent disponibles d'immenses territoires, qui ne sont pas économiquement utilisés parce qu'ils sont impropres à la culture.

En ce qui concerne les ressources humaines, le mémoire déclare que d'ici à dix ans, au moins la moitié des jeunes gens issus des familles agricoles devront quitter les régions rurales et obtenir des emplois industriels. Dans ces conditions, la "Fédération" consacre ses recommandations maîtresses à l'expansion de l'éducation sous toutes ses formes, dans les régions rurales. On souligne que la fréquentation scolaire dans les campagnes canadiennes est presque de moitié inférieure à ce qu'elle est dans les villes.

Cet état de choses doit être corrigé jusqu'au niveau de l'enseignement technique et professionnel, chez les jeunes ruraux qui devront gagner leur vie en dehors de l'agriculture.

De pair avec ce besoin central, le mémoire suggère une foule de mesures diverses, dont la plupart s'intègrent dans les législations projetées sur la réhabilitation rurale. Sa conclusion fondamentale est qu'un accroissement du revenu agricole est nécessaire, non seulement pour les fermiers eux-mêmes, mais aussi pour l'utilisation équilibrée des ressources humaines au Canada.

"Les prix peu élevés que les fermiers reçoivent pour leurs produits, conclut le document, sont largement le résultat de leur utilisation des nouvelles techniques développées par la science agricole. C'est donc le fermier qui a le moins bénéficié des progrès techniques dans la production des vivres. Même les programmes de soutien des prix pour les denrées ont constitué des avantages majeurs pour les consommateurs parce que, les risques de la production ayant été amoindris, il en est résulté une baisse des prix moyens pour lesquels les cultivateurs étaient capables de mettre leurs produits sur le marché".

Soyez plus précis

Monsieur accompagne Madame chez le photographe. Ce dernier prodigue les recommandations habituelles:

— Souriez, Madame, souriez. Prenez à la fois un air naturel et aimable?

Alors, Monsieur intervient:

— Il faudrait s'entendre: voulez-vous qu'elle ait l'air naturel ou aimable?

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

45-560-45

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

Christiane soupçonna la vérité; elle avait vécu plus près de ces gens et connaissait leur nature primitive. Quand il s'agissait de ceux qu'elle aimait, elle devenait elle-même à demi sauvage.

Un soir des premiers jours de janvier, Christiane et Gérard se trouvaient seuls dans la petite salle de Roseterre. Gaddy était au lit, et Mélie s'occupait, dans les dépendances de la maison, à quelques mystérieux travaux domestiques.

— Ma dernière soirée sur les genoux du luxe, dit Kerlay.

— Qu'est-ce que vous appelez "luxe"? dit Christiane, jetant autour d'elle un regard amusé.

— On peut toujours juger par comparaison; pour moi, ici c'est le luxe de plusieurs manières.

— Vous aurez la faculté de revenir quand la solitude vous pèsera, du moins si la solitude vous pèse.

— Ce ne sera plus la même chose.

— Il est bien rare que les choses restent les mêmes, émit Christiane, songeuse; toujours quelque circonstance diffère.

— Pour moi, la différence sera très grande.

— Vous n'éprouvez pas le désir de reprendre votre travail?

— Je ne puis dire que ce désir me tourmente beaucoup. J'ai l'impression d'avoir perdu la partie et que mon activité n'a plus de but.

— Me faudra-t-il aller vous faire oublier un peu la longueur de vos soirées?

— Je voudrais que vous le fassiez, dit-il vivement.

Elle rougit et corrigea:

— Je plaisantais. Quand vient le soir, je suis trop fatiguée pour sortir et faire des visites. A certains moments, je me sens excédée de Roseterre, du Canada . . . et de moi-même.

— Pauvre petite! dit-il avec douceur, regardant, attendri, le jeune visage sérieux.

— Oh! je n'implore pas la pitié, dit-elle promptement. Je veux dire seulement que j'en ai assez d'un travail qui ne mène à rien; assez de plonger mon seau dans un puits vide.

— Nous connaissons tous ces moments de découragement. Il vous manque encore, pour les supporter, l'expérience de la vie. Jusqu'à présent, vous n'avez pas connu l'échec.

— Qui peut juger si sa vie est un succès ou un échec?

Elle s'était levée et regardait au dehors dans la nuit claire.

— Il va neiger. Il vous sera impossible de retourner demain à Carolay.

— Qu'il neige ou ne neige pas, j'y retournerai demain, trancha-t-il avec une calme décision. Il y a déjà trop longtemps que je suis ici.

Elle ne répondit pas tout de suite; puis, sa voix affermie:

— Comme il vous plaira, dit-elle.

— Vous serez soulagée d'être débarrassée de moi, dit-il, se levant et s'approchant de la fenêtre.

Elle répondit sans le regarder:

— Vous ai-je donné l'impression que je souhaitais votre départ? J'en serais très peinée.

— Vous l'avez très bien caché, mais j'ai toujours su que j'étais gênant.

Elle se retourna brusquement et le regarda:

— Vous n'avez pas le droit de le penser, Gérard, et ce n'est pas aimable de le dire. Vous me manquerez beaucoup, et . . . et . . .

— Et quoi, Christiane?

On poussa légèrement la porte. Fraser se montra, hésitant, dans l'embrasure.

— Puis-je vous parler une minute, Mademoiselle? J'ai frappé deux fois, mais vous ne m'avez pas entendu.

— Certainement, Fraser.

Elle sortit aussitôt.

— Le diable emporte l'homme! murmura Kerlay entre ses dents.

CHAPITRE XVII

Le lendemain, la neige tombait à gros flocons. Mélie opposa son veto au départ de son invalide.

Christiane, qui avait pris un gros rhume, ne fit qu'une apparition à la mine et passa l'après-midi à la maison s'occupant d'un travail de couture.

Gaddy, transporté de joie, passa son temps à jouer dehors avec une petite fille de son âge du nom de Lisette. Ils eurent bientôt bâti un formidable bonhomme de neige.

— Il est magnifique! s'exclamait la fillette, extasiée. Tu es très habile, Gaddy.

— Je le suis plus que toi, puisque tu n'est qu'une fille, affirma Gaddy important. Mais je le suis moitié moins que M. Kerlay.

— Est-ce qu'il sait faire des bonshommes de neige?

— Il n'en prend pas la peine. Quand je serai un homme, j'aurai d'autres choses à faire.

— Et moi aussi, dit Lisette avec la même fierté. J'aiderai maman au ménage et à la couture.

Lisette était la fille d'un très honnête mineur qui avait épousé une séduisante fille d'Ottawa et avait bien des raisons de le regretter.

Gaddy déclara, dédaigneux:

— Tu feras ce que l'on te commandera, comme le font les filles.

— Les garçons ne le font-ils pas?

— Peuh! non, ils ont une volonté à eux, à moins qu'ils ne soient des sots.

— Gaddy! appela Christiane, pourquoi as-tu attaché les chiens? Va tout de suite les libérer.

— Vas-tu aller? demanda Lisette, curieuse. Ils vont renverser notre bonhomme de neige.

— Je ne les avais attachés que le temps de finir, dit Gaddy, rougissant un peu.

— Les aurais-tu détachés si tu n'avais pas fini? persista l'entêtée, qui aimait aller au fond des choses.

— Oui, je fais toujours ce que Crissie me dit, parce que je l'aime beaucoup. Même les hommes font ce qu'une femme leur demande quand ils l'aiment. Mettons nos patins et allons essayer la petite mare, derrière la scierie.

Christiane et Gérard étaient restés dans le petit parloir bien chauffé par le poêle. Le jour tombait. Christiane avait laissé sa couture; elle se leva pour allumer la lampe.

Kerlay s'interposa:

— Pas encore, c'est beaucoup plus agréable ainsi.

— Mais je désire finir mon travail.

— La lumière me fatigue les yeux, mentit audacieusement Gérard.

— Oh! pardon, j'aurais dû y penser. Nous attendrons jusqu'à ce qu'on apporte le courrier.

— Vous attendez des lettres?

— J'en attends toujours, qu'il en vienne ou pas. J'ai laissé en France un vieil ami, je veux dire un ami de longue date, qui m'écrit une fois par mois. C'est le jour d'arrivée de sa lettre.

Kerlay fronça le sourcil.

— Vous avez dit un ami?

Elle ne répondit pas sur-le-champ, elle entr'ouvrit le battant du poêle qui laissa passer un rayon rouge plus chaud, puis, d'un ton tranquille:

— Oui, un ami.

Après un bref silence, il demanda:

— Un fiancé?

Une légère rougeur colora le visage de Christiane.

— Non.

— Il ambitionne de l'être, je suppose.

— Nous sommes seulement des amis, dit-elle, songeuse.

— Ah! l'amitié entre un homme et une femme a toujours la même fin. L'amour platonique n'existe que dans les romans; dans la vie réelle, c'est différent.

— Je ne suis pas de votre avis. L'amitié entre un homme et une femme peut être très précieuse et très belle, aussi belle que l'amour, plus rare aussi. Ce doit être un choc pour une femme quand elle découvre qu'un ami s'est transformé en amoureux . . . à moins qu'elle ne l'aime elle-même.

Quoique les derniers mots eussent été proférés à voix basse, Gérard les entendit.

— Peut-être votre amitié pour cet homme est-elle, sans que vous le sachiez, de l'amour.

Christiane ne s'offensa point. Au contraire, son visage, dans l'ombre, s'éclaira d'un sourire.

— Pourquoi vous permet-il de mener cette vie hors de la civilisation? demanda-t-il brusquement. Pourquoi ne vient-il pas se rendre compte par lui-même de ce qui vous retient? Pourquoi ne vous épouse-t-il pas et reste-t-il tranquillement chez lui, pendant que vous menez ici la vie d'un homme?

— Il n'a jamais été question de mariage entre nous. Du moins, je veux dire que . . .

— Il mériterait d'être corrigé à coups de cravache, un homme qui se permet de jouer avec le coeur d'une jeune fille . . .

Il s'était levé et arpentait la pièce, autant que l'espace le lui permettait.

— C'est absurde de vous exciter ainsi, dit-elle. Cela ne vous importe pas . . .

Puis, avec un rire nerveux:

— J'aurais cru . . .

Elle s'interrompit brusquement, et aussitôt, d'une voix calme:

— Je ne veux pas que vous jugiez mal mon ami. Il m'a demandé de l'épouser, il y a longtemps; j'ai refusé . . . Nous sommes restés de bons amis. N'en parlons plus. Asseyez-vous; vos allées et venues me rendent nerveuse.

Il s'affala sur une chaise et regarda le feu.

— Alors, vous avez l'intention de passer ici toute votre vie? demanda-t-il brusquement, après un assez long silence.

— C'est possible. Et vous?

— Je ne sais pas . . . La vie à Roseterre doit être un grand changement de votre vie en France. Pour le pire, je crains.

— Non. Après la mort de mon père, je suis allée vivre chez une tante de caractère très personnel. Nous n'avions l'une pour l'autre aucune réelle affection. Quand mon oncle Saint-Aubin m'a offert de venir le rejoindre ici, j'ai sauté sur la proposition. Pendant tout le temps qu'il a vécu, j'ai été aussi heureuse que possible. Depuis, je me trouve un peu seule. J'ai pourtant quelques très bons amis: Antoine Barroy, l'inspecteur Galven et sa femme et quelques autres.

— J'ai vu l'inspecteur Galven, un homme de taille moyenne avec des cheveux roux, n'est-ce pas, et une manière de parler brève, décidée.

— Oui, il a la sympathie de tous. Il est juste, sans parti-pris, d'esprit très large. Sa femme est une charmante personne, très vivante, de relations agréables.

— J'ai entendu Barroy en parler. Aussitôt que le temps deviendra meilleur, je leur demanderai de nous faire une visite. Nous pourrions avoir en même temps les Morton et Barroy.

— Voici Grégoire qui apporte le courrier.

— J'espère, dit-il, quand elle eut remis la dernière lettre dans son enveloppe, que votre correspondant ne vous a pas fait défaut?

— Non, répondit-elle avec un sourire, il est très fidèle.

Il enfonça ses mains dans les poches de son veston et regarda, le front plissé, le bout de ses souliers.

— Vous voilà tout morose, dit-elle. Voulez-vous que je vous fasse un peu de lecture, avant le diner?

— Ce n'est pas la peine. Vous préférez relire vos lettres, j'imagine, dit-il, amer.

Elle rit et reprit sa couture. Il se leva et lui retira son ouvrage des mains.

— Pardonnez-moi, dit-il, j'ai un fichu caractère. Je ne sais ce qui m'est arrivé depuis quelque temps, j'étais jusqu'alors plus facile à vivre.

— Ne vous tourmentez pas. Ce sont les caprices de la convalescence.

(à suivre)

— No 288 —

HORIZONTALEMENT

1—Présomptueux, impertinent.
2—Couche de terrain sédimentaire. — Sans ornements. — Carte à jouer.
3—Compagnie. — Action de dissection.
4—Etat d'abjection et d'ignorance. — Préfixe privatif.
5—A eux, à elles. — Appeler dans l'armée.
6—Année. — Ancienne monnaie.
7—Possède. — Alcaloïde de la fève de Calabar.
8—Grande élévation naturelle. — Demeures des oiseaux. — Idée.
9—Se dit d'un cheval dont la ligne du dos présente une concavité exagérée. — Joyeux.
10—Enlève la vie. — Id est. — Se jetait impétueusement.
11—De la gamme. — Du verbe aller. — Appris.
12—Sèmerai du levain.

VERTICALEMENT

1—Instrument destiné à mesurer la pression artérielle.
2—Qui rend service. — Organisation des Nations unies.
3—Voile carrée. — Oies sauvages.
4—Coup de baguette. — Soigne. — En elle.
5—Soutien. — Mesure chinoise.
6—Considéré comme. — Emporte.
7—Perte de mémoire. — Douze mois.
8—Intervenir pour obtenir le pardon de quelqu'un.
9—Morceau de musique pour deux voix. — Homme qui fuit la société. — Affaibli.
10—Adj. num. — Espèce de boeuf de l'Inde.
11—Petite femme. — Dis qu'une chose n'est pas.
12—Mouche africaine. — Remis en circulation.

SOLUTION DU PROBLEME No 287

■ **Horizontalement:** 1. Désoxydation; 2. Ores — Arçonne; 3. Mi — Se — Urne; 4. Ignace — Essor; 5. Neutre — Su — Ri; 6. Buire — Rame; 7. Irène — Emir; 8. Elle — Ekeren; 9. Rai — Glu; 10. Téléosaure; 11. Eres — Mo — Anel; 12. Se — Té — Crise.

■ **Verticalement:** 1. Dominoteries; 2. Erige — Là — Ré; 3. Se — Nubilité; 4. Ossature — Est; 5. Ecrie; 6. Ya — Eernegem; 7. Dru — Eekloo; 8. Acres — Eus; 9. Tonsurer — Aar; 10. Inès — Ame — Uni; 11. On — Ormin — Rés; 12. Négrier — Belé.



Voici le populaire talon superposé à trois étages, dont chacun a son importance. En haut, escarpin de ton beige foncé, en cuir à gant souple, talon brun contrastant. Les côtés du soulier sont ornés de minuscules perforations allant presque à l'extrémité du bout pointu — tout à fait ce qu'il faut pour le costume deux ou trois pièces. A gauche, modèle en cuir très souple, légèrement pointu, semelle-crêpe, languette prolongeant l'empeigne; tout désigné pour la femme de tout âge qui aime la marche. A droite, "spectator" en veau perlé, de teintes claires pour le printemps, et blanc avec couleur contrastante, pour plus tard. Une vraie merveille! Aucun de ces trois souliers n'est doublé.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Depuis que le monde existe les femmes éprouvent un mystérieux attrait pour les parfums. Aujourd'hui, ces fragrances dans leurs ravissants petits flacons sont, plus encore que les belles toilettes, le symbole de Paris, capitale du Goût et de l'Elégance. Chaque année des milliers de ces flacons partent aux quatre coins du monde, véritables ambassadeurs du Charme français. Les quelques gouttes de la délicate senteur dont elles se vaporisent, représentent pour beaucoup de femmes la seule fantaisie qu'elles se permettent au cours de leur journée. C'est en quelque sorte une évasion, un rêve que l'on emporte chez soi en choisissant un parfum de France.

Le secret du parfum français réside sans aucun doute dans sa qualité autant que dans sa présentation. Les deux sont en effet spécialement soignées et peuvent satisfaire les plus exigeantes, les plus difficiles clientes. Chaque flacon est dessiné et "habillé" par un artiste. Le moindre détail est étudié et doit répondre aux impératifs du goût de Paris.

✦ ✲ ✦

Il faut se servir de sa fourchette pour étendre du beurre sur la pomme de terre cuite au four qu'on a dans son assiette.

✦ ✲ ✦

Le chirurgien: "Pourriez-vous payer l'opération si je la jugeais nécessaire?"

Le malade: "La jugeriez-vous nécessaire si je ne pouvais pas la payer."

✦ ✲ ✦

Si votre petit se réveille, un matin, fiévreux, laissez-le au lit pour son petit déjeuner. Il refusera peut-être même toute nourriture. Et rappelez-vous que la rougeole, la scarlatine, la varicelle, sortent leur éruption le matin. Regardez attentivement si aucune éruption ne se manifeste. Dans l'affirmative, appelez immédiatement le médecin qui prescrira sans doute un isolement strict.

✦ ✲ ✦

"Servez-vous" est le mot d'ordre d'un buffet, et voici la meilleure salade pour une telle occasion. A un bout de la table, placez un saladier garni de verdures fraîches et croquantes. Disposez autour dans des raviers: croûtons, tomates tranchées, oignons tranchés, oeufs cuits dur tranchés, et autres au choix. Préparez deux garnitures à salade différentes, l'une à l'huile et au vinaigre, et l'autre un peu plus épicés. Vos invités pourront composer eux-mêmes une salade à leur goût.

✦ ✲ ✦

Une personne bien élevée ne refuse jamais d'accepter des excuses. Si grande qu'ait été l'insulte, si profond que soit le ressentiment, on ne repousse jamais une excuse. Cela n'a pas pour effet de faire renaître l'amitié, mais cela doit empêcher la querelle.

✦ ✲ ✦

Le client: "La première fois que j'ai porté ce veston, il s'est déchiré dans le dos."

Le tailleur: "Cela vous prouve que mes boutons étaient bien cousus."

✦ ✲ ✦

Saviez-vous qu'une moyenne de 16 millions de tonnes de pluie tombent sur la terre à chaque seconde?

✦ ✲ ✦

Une poêle à frire, frottée avec du sel avant de s'en servir, empêche les aliments de coller.

✦ ✲ ✦

Les taches d'encre, encore humides, s'enlèvent en les lavant dans du lait auquel on a ajouté quelques gouttes de vinaigre. S'il reste un cerne noir après avoir enlevé la tache d'encre, rincez dans une solution faible de chaux.

✦ ✲ ✦

Le Capitaine du bateau à tous les passagers: "Dépêchez-vous de finir vos lettres, on jette l'ancre.

✦ ✲ ✦

Pour changer les draps de lit d'un malade impotent, rapprochez un autre lit ou sofa; vous pourrez alors passer le malade d'un lit à l'autre sans difficulté et sans avoir recours à une autre personne.

Un "5 à 7" aux fruits et au fromage

Une des économistes ménagères assistait un jour à une réception "5 à 7". Devinerez-vous ce que l'hôtesse a servi?

Son mari et son fils ont d'abord offert le cocktail . . . liqueurs, jus de fruits, etc.

Et sur la table recouverte d'une nappe de dentelle, l'hôtesse avait disposé avec goût assiettes, argenterie et serviettes.

A l'arrière-plan, trônait une corbeille débordante de poires, de pommes rouges, de raisins verts et de raisons bleus.

Sur un côté de la table figuraient le plateau de biscuits salés et de biscottes melba; puis cinq ou six petits plateaux de verre contenant des marmelades: fraises, framboises, prunes et autres.

L'autre extrémité de la table était garni d'un grand plat rempli d'une variété de fromages. Il y en avait pour tous les goûts: fermes, mous, forts, doux, les uns en meules, d'autres encore à demi-enveloppés dans leur emballage d'aluminium, d'autres taillés en tranches.

Pour finir, on offrit un délicieux café préparé au tout dernier moment. Et fait intéressant à mentionner, l'hôtesse et sa famille ont eu le temps de causer avec chacun de leurs quelque trente invités.

A celles qui veulent des suggestions pour réceptions de "5 à 7", voilà un exemple à suivre!

Ça ne se fait pas tout seul!

En apercevant cet élégant escarpin pointu en veau souple et coloré, il ne vous vient pas à l'idée qu'il doit son origine à la peau robuste d'un jeune animal et à un solide morceau d'érable.

Cependant, c'est bien exact. Il n'est donc pas surprenant qu'à travers les âges, les chaussures aient été entourées de superstitions et de légendes, et qu'on leur ait attribué des pouvoirs mystérieux.

De la compétence des tanneurs, des créations de modes, de l'art du dessinateur en chaussures, et de la dextérité manuelle de nos manufacturiers canadiens, émerge une magie moderne.

Il y a quelques mois seulement, le cuir alors à l'état de peau brute empaquetée dans le sel, entrait dans la tannerie. L'artiste ayant dessiné sur son cartable un croquis des jolies lignes d'un soulier, le formier prit alors une pièce d'érable dur, et avec amour et précision, ses mains habiles en modelèrent la forme.

Au cours des 200 opérations nécessitées pour la production du cuir de veau fin, une peau passe dans des milliers de mains. La création du soulier, que l'on trouve tout naturel de voir sur le marché, exige au moins 200 opérations et quelquefois plus.

Pour le soulier de toilette, le veau est le favori du printemps; souple et texturé, lisse et très doux au toucher, ainsi que les finis lustrés et le cuir verni. Dans les modèles tailleurs, on se sert de cuir à gant souple, ainsi que des finis aniline.

Pour la chaussure "tout-aller", on utilise en majeure partie, des cuirs lisses et texturés ainsi que les cuirs perforés. Nous retrouvons la peau de cochon dans toutes les nouvelles teintes printannières pour les modèles de sport.

Je veux comme…

Bébé, à 3 ans, nous dit:

— Maman, je voudrais un sucre d'orge comme Danielle.

A 5 ans, il répètera à tue-tête:

— Je veux une trottinette comme Simone.

A 8 ou 10 ans, notre fillette voudra des robes de tel ton ou de tel tissu, comme X, Y ou Z.

A 15 ou 20 ans, elle sera une jeune fille insatisfaite et envieuse.

• • •

Il faut beaucoup de patience et de persuasion pour donner à l'enfant une idée exacte de ce qu'est l'argent et ce qu'il procure par rapport au bonheur réel.

Bébé doit apprendre que, si Danielle a bien du plaisir à sucer son sucre d'orge, il a lui-même dégusté avec grande satisfaction le dessert préparé par maman ce midi.

Il faut faire comprendre à votre fillette de 5 ans que sa trottinette minuscule lui rend les mêmes services qu'une trottinette de marque. Elle saura que l'on possède une trottinette pour jouer et faire de l'exercice et ainsi grandir et se fortifier en s'amusant. Qu'importe que la trottinette ait coûté cher ou pas: l'essentiel est que la petite fille s'en serve avec joie et adresse.

A 10 ans la fillette devra être persuadée qu'une robe propre et coquette en vaut une autre; qu'il n'y a aucune nécessité de posséder plusieurs paires de chaussures, puisqu'on en met qu'une à la fois.

Certes, il faut être de son temps et ne pas suivre la mode de trop loin. Une jeune fille de 20 ans ne doit pas porter des robes comme sa mère; mais si son minois est frais et souriant, si son regard est franc, elle n'aura pas besoin de parures de prix pour plaire.

Car ce qui fait notre bonheur, c'est notre faculté, notre aptitude à le goûter.

Au bord du chemin, une prairie piquée de pâquerettes, quelques arbres, un chant d'oiseau, le tout baigné dans la lumière du soleil: un spectacle merveilleux, à condition de savoir regarder.

GENEVIEVE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Sa Blanche Majesté le Lait

par le Dr Adrien Plouffe

Sa Blanche Majesté le Lait
Est la liqueur par excellence
Que l'on choisirait, s'il fallait
Remplir ta fontaine, ô Jouvence!

Car, grâce aux précieux éléments
Qui vivent dans ce doux breuvage,
C'est le meilleur des aliments
Que doit aimer le premier âge.

Quelle richesse en ce gobelet,
Lorsque madame la nature
Y met cette blancheur qui plaît:
Le bon lait qui nous transfigure!

C'est le boire et c'est le manger
Qui sont contenus dans ce verre,
Et l'on ne saurait négliger
D'en prendre à l'école primaire.

On devrait en boire souvent,
Car la santé se consolide
Au contact des germes vivants
Qui flottent dans ce blanc liquide.

Si l'on agissait sagement,
Le lait pur aurait la première
Place parmi les aliments
Qu'on donne à la gent écolière!

Courrier de Louise

Q. — Je ne suis plus dans la première jeunesse, mais je m'occupe beaucoup d'organisations de jeunes gens. Il m'arrive souvent d'assister à des diners, voire même des banquets offerts par ces associations et je remarque, malheureusement très souvent, que des personnes très instruites semblent n'avoir aucune notion des bonnes manières. Ce sont surtout les hommes et les jeunes hommes qui font preuve d'une ignorance complète de la façon de se comporter en mangeant. On s'installe et on s'empiffre tout simplement. Si par malheur on sert un bouillon ou une soupe, alors les invités ont le "plaisir" de manger avec accompagnement d'orchestre. Comment se fait-il que des personnes si "connaissantes" qui ont fréquenté les meilleures maisons d'éducation et qui sont cousus de diplômes se comportent ainsi? Je n'ai pas eu l'avantage de terminer mes études, ayant dû travailler très jeune, mais je sais fort bien que si j'avais agi à table comme le font certains B.A. et plus que je connais, mes parents m'auraient vite fait quitter les lieux. Suis-je arriéré, chère Madame? Franchement, il me font honte. — UN QUI AIME LES JEUNES.

R. — Si plus de parents de "nos futures étoiles" agissaient comme les vôtres l'auraient fait si vous vous étiez mal comporté à table, vous n'auriez pas à rougir de vos jeunes et moins jeunes amis, car c'est la première éducation, celle de la famille, qui est la base de toute éducation subséquente. Un jeune homme ou une jeune fille aura beau décroché tous les diplômes possibles, il ou elle pourra avoir le cerveau bien rempli, mais il manquera d'éducation. Ce n'est pas pour rien que nous faisons la distinction en français entre "instruction" et "éducation". La première est l'ensemble du savoir qu'on accumule par des études, la seconde, la formation générale: morale, sociale et intellectuelle. On peut avoir une très bonne éducation sans avoir un très grand savoir. Par contre, ce qui est le cas chez les gens dont vous faites mention plus haut, on peut être très instruit tout en étant très mal élevé. Une personne intelligente, cependant, qui n'a pas eu l'avantage d'une bonne éducation de famille, saura profiter de tous les conseils qu'on publie un peu partout pour se renseigner et s'efforcera de pratiquer les bonnes manières afin qu'elles lui deviennent naturelles. Elle développera son sens d'observation et en très peu de temps acquerra cette aise qu'elle aura remarquée chez des personnes bien élevées. Certaines maisons d'éducation ne semblent pas donner assez d'importance aux bonnes manières: les élèves n'apprennent pas à se présenter dans un salon, à saluer les gens, à manger et à se vêtir convenablement, etc. Pourtant, de nos jours, ils sont appelés à assister à des assemblées, des congrès et que sais-je encore. Souvent ils s'y présentent guindés et mal vêtus pour la circonstance. En voyant les autres, ils se sentent immédiatement mal à l'aise, ce qui nuit à l'impression qu'ils pourraient faire auprès d'eux, et leur enlève toute l'assurance qu'ils pouvaient avoir. Il ne s'agit pas d'en faire des galants et des poupées. Il n'y a rien de plus détestable que des jeunes "frais" de l'un ou de l'autre sexe, hormis de vieux snobs. Je souhaiterais voir nos jeunes propres d'abord: les cheveux faits, les vêtements frais, les souliers bien clairs; ensuite, simples et polis, ce qui leur donnerait plus d'assurance. Si par bonheur ils sont instruits par dessus le marché, alors nous aurions tous raison d'en être très fiers. Je sais qu'un bon nombre des jeunes trouvent amusant de faire les fous et d'agir et de se vêtir sans cérémonie. C'est de leur âge, mais ils doivent rester dans la note, se respecter eux-mêmes d'abord et respecter ceux qu'ils fréquentent, tant à leur travail qu'en société. S'ils veulent qu'on les respecte, qu'on respecte leurs diplômes, qu'ils fassent les premiers efforts. Noblesse oblige.

• • •

Q. — Je lis toujours votre courrier et le trouve très intéressant. Je viens à mon tour vous demander un renseignement. J'ai lu dans un journal anglais qu'il est né dans un hôpital du Manitoba, des triplets, trois garçons. On dit qu'il est presque certain qu'ils sont identiques, et qu'on en aura sans doute la certitude dans six semaines. Voulez-vous me donner la signification de "triplés identiques". Je vous suis très reconnaissante. — LECTRICE ASSIDUE DU COURRIER.

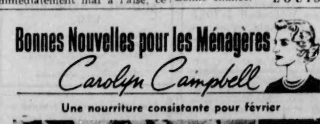
R. — Merci de vos bonnes remarques, chère Madame. Croyez que je les apprécie beaucoup. Je ne suis pas médecin, mais je crois savoir que des triplets identiques sont le résultat de la séparation en trois d'une seule cellule féconde et de la formation conséquente de trois enfants parfaitement semblables. Pour avoir une explication détaillée, il vous faudrait consulter un médecin ou une garde-malade.

• • •

Q. — J'apprécie beaucoup votre courrier. Voulez-vous me venir en aide. J'ai les jambes grosses. Me recommanderiez-vous un exercice pour les amincir. Merci. — 17 ANS.

R. — Généralement, les personnes dont les jambes sont grosses ont hérité de ce défaut d'un de leurs parents. Il est très difficile à corriger mais avec un effort soutenu et les exercices précis on arrive à amincir un peu les jambes. La marche aidera beaucoup: une marche rapide d'un pas régulier au grand air évidemment. Le meilleur exercice que je connaisse pour l'amincissement des jambes est celui qu'on appelle "la bicyclette". On se couche par terre sur le dos, puis on se relève de façon à être apuyé uniquement sur les épaules et on se soutient avec les mains, les coudes bien solides sur le plancher. Enfin, on pédale, comme à bicyclette, étendant les jambes aussi longues que possible vers le plafond. Au début, vous aurez de la difficulté, mais avec la pratique, vous obtiendrez le succès. Bonne chance.

LOUISE.



Une nourriture consistante pour février



Quand il fait mauvais temps, il est plus important que jamais de préparer de bons repas…et de dresser vos menus de façon avisée.

Parez aux rafales glacées de l'hiver grâce à des aliments consistants et réconfortants. Dressez la table de façon gaie, mais simple pour servir à votre famille un appétissant mets au chili.

La plupart des ingrédients proviennent directement de l'étagère de votre dépense. Commencez par une soupe, aux tomates condensée en boîte, renommée comme soupe et bonne comme ingrédient en cuisine. Mélangez-la à des fèves rognons en boîte, des saucisses fumées, du piment vert, de l'oignon et de la poudre de chili, pour réaliser ce plat spécial de février.

Des biscuits salés et une salade croquante garnie de tranches de concombres accompagneront parfaitement ce mets au chili.

SAUCISSES FUMÉES ET FÈVES AU CHILI

½ livre de saucisses fumées, coupées en tranches de ½ pouce
½ tasse d'oignon haché
2 cuillerées à table de piment vert haché
½ cuillerée à thé de poudre de chili
2 cuillerées à table de beurre ou de margarine
2 boîtes (1 livre et 4 onces chacune) de fèves rognons, égouttées
1 boîte (10 onces liquides) de soupe aux tomates condensée
1 cuillerée à thé de vinaigre
½ cuillerée à thé de sauce Worcestershire

Dans un poêlon, faites rissoler les saucisses fumées, l'oignon, le piment vert et la poudre de chili dans le beurre. Ajoutez les ingrédients qui restent. Couvrez; faites cuire environ 15 minutes à feu doux en remuant de temps en temps. 6 portions.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 47—No 45

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

MESDAMES, GAGNEZ JUSQU'A $26 par semaine en faisant, chez vous, pendant vos loisirs, de la couture facile. **Ecrivez à Boîte 491, Bureau de Poste Adelaide, Toronto, Ont.** 44-344-46C.

BELLE OCCASION pour homme agressif de représenter Compagnie bien connue et de vendre dans sa localité plus de 250 produits d'usage courant, garantis. Généreuse commission, boni, 30 jours d'essai. **Produits Familex, Dept. 19, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.**

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. **Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners. JUstice 6-7353.** 31-336-T.F.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4307. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
252, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 60c. Toutes pharmacies.

INSTITUTRICE, grades supérieurs, 32 ans, désire correspondre avec jeune homme, professionnel. **S'adresser à Boîte 359, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 45-359-45P.

ATTENTION GENS DE STE-ANNE — Ceux qui désirent participer au plan "Médical". Un groupe est formé. **S'adresser pour tous renseignements à Cléophas Desautels. Signaler: GArden 2-3310.** 45-357-45P.

CHANTS ET DISQUES FRANCAIS (commandes par poste). Matériel musical pour écoles. **Centre Musique, 261, rue Rideau, Ottawa.** 44-352-45P.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. **Signaler: CHapel 7-4919.** 40-475-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 279, Place Cabana. Logis. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-6741.** 43-514-T.F.

CHAMBRE AVEC PENSION pour deux demoiselles. **Signaler: CEdar 3-2939.** 45-567-45C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre facilités de cuisine. Pour demoiselle tranquille. $20. **Signaler: CHapel 7-6062.** 45-555-47C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-5567.** 45-556-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Non-meublé. **Signaler: CHapel 7-7990.** 45-562-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-5637.** 45-554-46C.

A LOUER — Norwood, 178, rue Eugénie, près Taché. Grande chambre. Facilités de cuisine. **Signaler: CEdar 3-1962.** 45-568-46C.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er mars. **S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood.** 43-540-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye. Logis non-meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er mars. **Signaler: WHitehall 3-3702.** 43-524-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 3 pièces, 1er plancher. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-4757.** 42-510-45C.

A LOUER — St-Boniface, Ste 2, appts Devriendt, 355, avenue Provencher. Beau grand logis dans immeuble moderne: 3 pièces. Lessiveuse et sécheuse. $85 par mois. Libre immédiatement. Stationnement avec prise de courant gratis. **Signaler: CEdar 3-4363.** 43-516-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Telephones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

ON DEMANDE — Jeune fille bilingue. Bonne dactylographe et ayant notions de tenue des livres. Répondre immédiatement par lettre, indiquant âge, références et expérience au gérant. **La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Téléphone: SPruce 4-3414.** 43-326-45C.

A LOUER — St-Boniface, 212, rue Notre-Dame. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre. 43-532-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5293.** 43-538-45C.

A LOUER — St-Boniface, 406, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces, grande cuisine, évier neuf, chambre à coucher. Pour 2 dames ou demoiselles. **Signaler: CEdar 3-4383.** 43-531-46C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 3c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F.

A VENDRE — Livres français de différents genres, neufs et usagés. Prix très réduits. **Signaler: SPruce 2-8841.** 45-553-46C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Frigidaire" (auto-décongélation). Poêle électrique. Ameublements de chambre à coucher, de salle à manger (noyer), de cuisine (buffet, tables et chaises). Vaisselle, etc. Aussi, manteau de dame rat musqué (dos centres). Taille 14-16. Excellent état. $50. Manteau d'homme castor. Taille 40-42. $50. **S'adresser à Mme Paul Joyal, téléphone 32, Ste-Agathe.** 45-558-46C.

A VENDRE OU A LOUER — Lorette, Man. Maison: 4 pièces. Près école et église. Possession: 11 mars. **S'adresser à M. A. Therrien, 1016, avenue Dudley, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 3-6710.** 45-565-46C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-3292.** 43-327-46C.

A VENDRE — St-Boniface, blvd Dollard. Maison de revenu. **Signaler: CEdar 3-1726.** 45-563-45C.

A VENDRE AU COMPLET — 20 acres de propriété résidentielle, située dans le village de St-François-Xavier. **S'adresser à Maurice-J. Régnier, St-François-Xavier, Man.** 45-563-45C.

A VENDRE — Norwood. Bungalow: 8 ans. Grande cuisine avec nombreuses armoires. 3 chambres à coucher. Plancher: chêne. Grand salon. Cave à la grandeur avec salle de récréation et grande chambre finies en contre-plaqué. Cette dernière pourrait servir de bureau. Chauffage: eau chaude, huile. Double plomberie. Garage. Lot: 55' x 110'. **Signaler: CEdar 3-4458.** 45-566-45C.

A VENDRE

St-Boniface — Epicerie avec logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires: $6,500. Prix: $19,000, à termes. Echangerait sur propriété de ville.

St-Boniface — Maison neuve: 5 pièces. 1er étage: cuisine avec comptoir, poêle "Tappen" à même, ventilateur. Armoires et comptoirs en acajou. Dinette et grand salon. Tapis mur à mur. Draperies. Salle de toilette 2 unités en couleur. 2e étage: 3 chambres à coucher avec garde-robe, salle de bains: 4 morceaux. Soubassement à grandeur. Chauffage: eau chaude, gaz. Brochée pour sécheuse. Cause de vente: départ.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 11 ans. 2 chambres à coucher. Logis: 3 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $70. 2 salles de bains privées. Lot: 60' x 120'. Garage double. Propriétaire assumerait hypothèque.

Norwood — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Près écoles. $13,000. Propriétaire assumerait hypothèque. Termes faciles.

Fermes — 240 acres. 17 milles de la ville. Centre canadien-français. Ainsi que d'autres fermes. Echangerait sur propriétés de ville.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
44-550-45C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue Berry. Prix: $9,800. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $2,100.

St-Boniface — Lot: 33' x 120'. Près école Provencher. Permit pour construire bungalow. Prix: $5,500.

St-Boniface — Près école Provencher. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Lot: 50'. Termes faciles.

Norwood — Appartement: 8 logis. 10 ans. Revenu annuel: $7,380. Chauffage: eau chaude huile. Comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

Norwood — Epicerie avec logis: 6 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 3 et 4. Plomberie double. Entrée privée. Revenu annuel: $1,920. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc, 14 ans. 4 pièces. 3 chambres à coucher, 1 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Chauffage: huile. Comptant requis: $6,300. Balance à termes.

Inwood, Man. — Ferme: 316 acres. Maison: 5 pièces. Garage. Toute clôturée. Excellent pour élevage d'animaux. Prix: $5,000.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Jos. Carrière.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
43-519-45C.

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. **Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir.** 43-513-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler à H. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desauiniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à **SYLVESTRE REALTY, 453, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050.** 40-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît, appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363.** Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-196A-T.F.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 19 février, à 2 h. 30 p.m., au local habituel. Bienvenue à tous.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Très propre. Chauffage: huile. $2,000 comptant. Prix: $9,000.

St-Boniface — 263, rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Loué: $150 par mois. Prix: $12,000, à termes. Agent exclusif.

St-Vital — Paroisse St-Eugène. 2 maisons: 4 pièces. Prix: $7,800 et $9,500 à termes.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
1134, chemin Ste-Marie
Téléphone: ALpine 3-0546
45-561-46C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Plomberie double. Chauffage: huile. Taxe: $145. $4,000 comptant. Balance: termes.

Parc Windsor — Blvd Drake. Maison: 3 chambres à coucher. Possession immédiate. $13,700. $5,000 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 15 ans. 4 chambres à coucher. Salle de bain au 1er étage. Chauffage: gaz. $10,000. Balance à termes.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Salle à manger. $3,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital et basilique. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu: $150, plus logis de 4 pièces pour propriétaire. $8,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 5 pièces. Lot: 50' x 120'. $8,500 à termes.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. Complètement séparés. Lot: 50' x 120'. $13,800 à termes.

Lorette — Fermes: 160 acres. Bonne maison: 5 pièces. Tous bâtiments nécessaires à la ferme. Eau en abondance. $18,500. Toutes machineries comprises. Montant raisonnable comptant. Balance assumée par vendeur.

Rue Des Meurons — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $160. $11,900. $3,500 comptant.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
43-521-45C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation au soubassement. 12 ans. $12,900, $3,000 comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Epicerie avec logis moderne. 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour grande maison ou duplex.

St-Boniface — Blvd Dollard. Très beau bungalow: 10 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. $12,900 seulement, à termes faciles.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Grand lot. Garage. Près de tout. $12,900. $3,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Vital — Bungalow, style "Ranch": 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. $14,900, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — Ferme: 460 acres. Bâtiments modernes. Puits artésien. Mille poulets. Prix complet: $46,500. Moitié comptant. Propriétaire échangerait contre propriété de ville.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lajeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement:
CEdar 3-6091
43-518-45C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,000, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
43-517-45C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-NORBERT — $5,000
2 grands lots. Près école et église. Beaux arbres.

ST-BONIFACE — $10,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

NORWOOD — $11,500
Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Jardin. 22 ans. Très bon état.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE — Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Verger et beau jardin. Près basilique.

NORWOOD — $3,800 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

ST-BONIFACE — $15,000 comptant
Immeuble-appartement neuf. 8 logis. Maçonnerie. Garage. 8 places de stationnement pour locataires. Très bonne location pour revenu.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
ou
M. Ray Côté, CEdar 3-6217
45-523-46C.

AVIS

(Archidiocèse de Winnipeg)

Son Exc. Mgr P. Pocock a annoncé dans un communiqué du 9 février que, pour se soumettre à un décret de la Sacrée Congrégation des Rites dans les "Louanges" qui suivent la bénédiction du St-Sacrement après l'invocation "Béni soit Jésus au T. S. Sacrement de l'autel", on ajoute "Béni soit son Précieux-Sang".

La situation de l'Eglise en Yougoslavie

ZAGREB — Un nouveau bruit, venant cette fois de Rome, et non plus de Belgrade, circule à propos de la situation de l'Eglise en Yougoslavie: le bureau romain de l'Agence France-Presse croit savoir qu'il serait question de la nomination d'un délégué apostolique (fonction sans caractère diplomatique) en Yougoslavie, à la suite de la visite à Rome de cinq évêques yougoslaves. Il ne s'agirait pas du rétablissement de relations diplomatiques entre l'Etat communiste yougoslave et le Saint-Siège (relations qui existèrent d'octobre 1945 à décembre 1952).

Mais l'installation à Belgrade ou à Zagreb d'un représentant du Saint-Père auprès de l'épiscopat yougoslave marquerait une amélioration de la situation de l'Eglise. L'origine énigmatique de l'information (car . . . il n'y a pas de "bruits de couloirs" au Vatican . . .) fait que celle-ci ne peut être accueilli qu'avec la plus grande réserve.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALEXANDRE LEON MARC BERNIER, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, County Court Judge, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, in the City of Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of March, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 14th day of February, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of VICTOR THOMAS, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Journalist, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 25th day of March, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 15th day of February, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRAT No 5/61/TCH-G — ABRIS A NEIGE LEN ET TUPPER No 3, ROUTE TRANSCANADIENNE, PARC NATIONAL GLACIER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 2 MARS 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Direction du génie (aménagement), pièce D-516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. J.-E. Savage, ingénieur régional, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); Ministère des Travaux publics, 414 édifice Public, Calgary (Alta).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-DEV-61-2

ACCOUNTING & ADMINISTRATIVE SERVICES
s'occupera volontiers de tous vos problèmes de comptabilité d'ordre fiscal, administratif et d'organisation. Tous travaux relatifs aux salaires et embauchages. Consultez-nous pour vos déclarations d'impôts sur le revenu.
Bureau: 787 Toronto
(près Notre-Dame)
Téléphone: SPruce 4-5245

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Question scolaire

Au moment où nous écrivons ces mots, nul ne sait encore ce que le gouvernement provincial réserve en son discours du Trône lors de la session qui s'ouvre en ce 14 février. Advienne que pourra nous estimons avoir gagné une victoire importante en réussissant à remettre au plein jour une question que nos adversaires croyaient enterrée pour toujours.

Nous ne sommes pas assez naïfs pour avoir cru un seul moment à une victoire complète de nos justes revendications. Ce n'est que le premier assaut d'une lutte que nous ne pourrons perdre. Sachant de bonne part le travail intense fourni par un grand nombre de nos Chevaliers des deux langues envers cette cause, nous ne pouvons que les remercier de leur dévouement et les engager à continuer. L'organisation est solide et les résultats déjà obtenus seront éclipsés dans le futur.

Ste-Agathe

Nos frères de Ste-Agathe nous recevaient le 11 février. Comme toujours l'accueil chaleureux de ces bonnes gens fit que tous s'amusèrent ferme. Le mot de passe représent toujours quelque difficulté à Ste-Agathe et il s'agit toujours de savoir à quel degré l'on a affaire.

Assemblée du 9 février

A cette nombreuse assemblée, nous constations avec plaisir la présence du R. P. A. Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, accompagné d'un bon nombre de frères du sous-conseil d'Otterburne. Ces frères nous apportaient plusieurs demandes d'admission qui gonflèrent le total de Provencher pour la prochaine initiation du 20 février qui aura lieu dans les salles du Conseil Goulet de Norwood.

Evénements

Dates à retenir: le 20 février, initiation; le 23, assemblée régulière du conseil; le 28, bingo monstre à l'aréna de Winnipeg. Les profits de ce bingo iront aux Soeurs Bénédictines. N'attendez pas à la dernière minute pour acheter vos billets à cette soirée organisée par les Conseils du Grand-Winnipeg. L'aréna sera comble comme au dernier bingo des Chevaliers.

Mirabile dictu

Deux fois en moins d'un mois, grâce au frère Napoléon B., nous lisions l'intéressant "Après-Tout". Un frère charitable de Goulet se chargera sans doute de la messe de Requiem pour "Rigoletto".

Voyageur

Frère R.-A.-L. se balade en Californie. Ces millionnaires, va!

BISTOURI.

La propagande culturelle de la Chine communiste

HONG KONG — Plus de 411 délégations culturelles venues de 79 pays et régions ont visité la Chine en 1960. Le nombre des délégations culturelles des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine a atteint le chiffre de 180. C'était la première fois que le Yemen, la Guinée, le Panama, le Honduras, la République Dominicaine, Costa Rica, l'Equateur et la Jamaïque y envoyaient des délégations.

Par ailleurs, la Chine communiste a envoyé plus de 200 délégations dans 48 pays, dont 30 dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Des accords de coopération culturelle ont été conclus par la Chine avec 50 pays dont la République Arabe Unie, le Yemen, l'Irak, la Guinée et Cuba. Des Associations d'amitié ont été créées en Australie et en Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui, la Chine a des Associations d'amitié avec 47 pays.

M. Chu Tu-nan, président de l'Association populaire chinoise pour les relations culturelles, a déclaré récemment: "Nous avons des amis dans le monde entier".

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

On demande
Sténographe bilingue (français-anglais), pour travail de dictaphone. Expérience du dictaphone pas essentielle pourvu que bilinguisme et vitesse dactylographique soient adéquates pour permettre l'entraînement.
Salaire selon compétence. Semaine de 5 jours. Plans médical et de participation aux bénéfices. Autres bénéfices supplémentaires.
FORNEY ARC WELDERS LIMITED
C.P. 670, ESTEVAN, SASK.

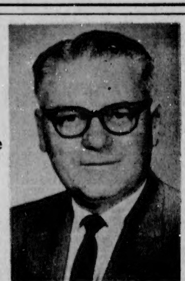
Le "Pacifique Canadien"
DEMANDE
DES HÔTESSES DE L'AIR
- 20-26 ans
- Grade XI minimum
- Ni lunettes ni lentilles à contact
- Aucun dentier, complet ou partiel
- Devront parler le français et l'anglais couramment

S'adresser en personne au Bureau de placement, Gare du Pacifique Canadien, Winnipeg

Les Fermiers savent bien qu'eux aussi peuvent aider à garder les ouvriers au travail, durant les mois d'hiver, en faisant réparer leurs machines agricoles soit sur la ferme ou dans les boutiques de vendeurs.

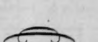
Votre Bureau National de Placement, de la Commission d'Assurance-Chômage, suggère donc que vous fassiez réparer votre machinerie avant le temps des semences. Pourquoi attendre que les boutiques de réparations soient trop occupées. — **Téléphonez à votre Bureau National de Placement, Commission d'Assurance-Chômage, à WHitehall 3-0861,** mais

Faites-le maintenant!

A. HUOT
TAILLEUR

"Une mise élégante est un placement"
C.-E. Huot, président,
200, ave Provencher,
St-Boniface

A vendre
1—1960 Fairlane 500, radio, transmission automatique, 13,000 milles, garantie neuve, 8 cylindres.
1—1960 Ford 500, 6 cylindres, pneus blancs, démo comme neuve, 6,000 milles.
1—1959 Edsel, radio, pneus blancs, comme neuve, absolument complète.
1—1956 Ranch Wagon Meteor, excellente condition.
1—1955 Ford, 2 portes, très bonne condition.
1—1953 Ford, 4 portes, très bonne condition.
1—1957 Plymouth, 4 portes, très bonne condition.
1—1950 Chevy, 4 portes et d'autres d'avant '50.
1—Massey Harris, tracteur Diesel 44.
Toutes ces voitures sont à prix très raisonnables.
ST. CLAUDE GARAGE
St-Claude, Man. Téléphone: 25



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence

Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949